



Université Abderrahmane Mira de Bejaia
Faculté des sciences économiques, commerciales et sciences de gestion
Département des sciences commerciales.

Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales
Option : Finance et Commerce International

Thème

Étude des politiques de diversification des exportations de la Turquie et de l'Algérie

Encadré par :

Dr TOUATI Karima

Présenté par :

M^{elle} BENDRIS Rachida

M^{me} SOUFI Karima

Devant le jury composé de :

Examineurs : M.KASSA Rabah

M^{me} HADJI Hassiba

Remerciements

D'abord, nous remercions Dieu le tout puissant de nous avoir accordé la santé et la volonté pour accomplir ce modeste travail.

Nous tenons à remercier sincèrement les personnes qui ont contribué à la concrétisation de ce mémoire.

Nous exprimons notre profonde gratitude tout particulièrement à madame TOUATI Karima, notre enseignante et encadreur qui a accepté de diriger nos travaux de recherche.

Pour terminer, nous tenons à remercier infiniment les enseignants qui nous ont appris bien des choses autant sur le plan du savoir que sur le plan humain.

Dédicace

À mes chers parents que Dieu les garde.

À mon très cher mari Rachid.

À mes frères et sœurs et leurs familles.

À tous mes amis et collègues.

Karima

À ma mère et mon père que Dieu les garde.

À mes chères sœurs, mes frères et leurs conjoints.

À mes adorables neveux et spécialement Doudine.

À tous mes amis et collègues.

Rachida

Liste des Abréviations

AGI : Autorisation Globale d'Importation

ALG : Algérie

ALGEX : Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur

ARIP : Projet de Réforme Agricole

BADR : Banque de l'Agriculture et du Développement Rural

BDL : Banque de Développement Local

BEA : Banque Extérieure Algérienne

BM : Banque Mondiale

BNA : Banque Nationale Algérienne

CAAT : Compagnie Algérienne des Assurances

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

CAGEX : Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations

CCR : Compagnie Centrale de Réassurance

CEEAC : Communauté économique des états de l'Afrique Centrale

CEMAC : Communauté économique et Monétaire de l'Afrique Centrale

CEMN : Coopération Economique de la Mer Noire

CISP : Crédit Intérieur au Secteur Privé

CNIS : Centre National de l'Informatique et des Statistiques

CNMA : Caisse Nationale de Mutualité Agricole

CNUCED : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement

CPA : Crédit populaire Algérien

DEIK : Conseil des Relations Economiques Extérieures

ENT : Indice d'Entropie

EPA : Etablissement Public Administratif

EPE : Entreprise Publique Economique

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FBCF : Formation Brute du Capital Fixe

FMI : Fond Monétaire International

FMN : Firme Multinationale

GAAT : General Agreement on Tariffs and Trade (Accord Général sur les Tarifs Douaniers et le Commerce)

GPA : Groupement Professionnel d'Achat

GZALE : Grande Zone Arabe de Libre Echange

H : Hypothèse

HH : Hors Hydrocarbures

IBS : Impôt sur les Bénéfices des Sociétés

IC : Indice de Concentration

ICER : Indice de Change Effectif Réel

ICIC : Initiative for a Compétitive Inner City

IDE : Investissement Direct Etranger

IHH : Indice d'Herfindahl-Hischman

ITE : Indice des Termes de Change

JORADP: Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire

KOSGEB : Organisation de Développement de la Petite et Moyenne Industrie

KSF : Fond de Garantie des Crédits

KSS : Petits Parcs Industriels

MCO : Moindres Carrés Ordinaires

MDS : Milliards

MERCOSUR : Marché Commun du Sud

OCDE : Organisation de Coopération et de Développement Economique

OCE : Organisation de Coopération Economique

OCI : Organisation de la Conférence Islamique

OGV : Indice d'Ogive

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

ONAC : Office Nationale de Commercialisation

ONAFEX : Office Nationale Algérienne des Foires et Expositions

ONG : Organisation Non Gouvernementale

ONS : Office Nationale des Statistiques

ONU : Organisation des Nations Unies

OSAA : Bureau du conseiller Spécial pour l'Afrique Centrale

OSB : Zones Industrielles Organisées

OUV : Ouverture

PAS : Programme d'Ajustement Structurel

PGI : Programme Général d'Importation

PIB : Produit Intérieur Brut

PME : Petite ou Moyenne Entreprise

PNB : Produit National Brut

SAA : Société Nationale d'Assurance

SAFEX : Société Algérienne des Foires et Expositions

SIA : Salon International de l'Agriculture

SPE : Indice Agrégatif de Spécialisation

TAP : Taxe sur l'Activité Professionnelle

TCER : Taux de Change Effectif Réel

TESK : Confédération des Commerçants et Artisans Turcs

TESKOMB : Union des Coopératives de Crédit et de Garantie des Commerçants et Artisans

TIC : Technologies de l'Information et de la Communication

TIM : Assemblée des Exportateurs Turcs

TL : Livre Turque

TOBB : Union des Chambres de Commerce et d'Industrie

TURQ : Turquie

TVA : Taxe sur la Valeur Ajoutée

UE : Union Européenne

UMA : Union du Maghreb Arabe

UNECA : United Nations Economic Commission for Africa (Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies)

USD : United States Dollar

ZLE : Zone de Libre Echange.

Sommaire

Liste des abréviations

Introduction générale 1

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et théorique de la diversification 4

Section 01 : Notions de base sur la diversification 4

Section 02 : Fondements théoriques de la diversification 15

Section 03 : Déterminants de la diversification des exportations 17

Chapitre 2 : Les politiques de diversification des exportations de la Turquie..... 31

Section 01 : Évolution du commerce extérieur Turc (de 1963 à nos jours) 31

Section 02 : Les politiques de promotion des exportations de la Turquie 44

Chapitre 3 : Les politiques de diversification des exportations de l'Algérie 56

Section 01 : Évolution du commerce extérieur de l'Algérie (1962 à nos jours) 56

Section 02 : Les politiques de soutien des exportations hors hydrocarbures en Algérie 63

Section 03 : Évolution chiffrée des exportations algériennes 75

Chapitre 4 : Étude économétrique des déterminants de la diversification de l'Algérie et de la Turquie 81

Section 01 : Cas de l'Algérie 81

Section 02 : Cas de la Turquie 96

Conclusion générale 107

Bibliographie 110

Liste des tableaux

Listes des figures

Annexes

Introduction Générale

Introduction générale

L'activité d'exportation représente l'un des piliers du développement économique, le débat sur le rôle de la diversification comme levier de ce développement a été marqué ces dernières décennies par un retour en force. Il est généralement avancé qu'un élargissement de l'éventail des produits exportés par le biais d'une diversification du portefeuille commercial peut aider à préserver la stabilité des recettes d'exportation, stimulant ainsi la croissance économique à long terme¹. La diversification des échanges commerciaux est devenue un impératif pour les différents pays, afin d'éviter les effets négatifs de la volatilité des prix du marché suite aux fluctuations des recettes en devises.

La diversification présente un double avantage, à la fois pour la croissance et pour la stabilité économique, c'est pourquoi il convient d'apporter une attention particulière à l'élaboration de politiques économiques qui encouragent la diversification et la transformation structurelle².

La diversification économique s'est révélée comme un enjeu important pour les politiques commerciales notamment dans les pays exportateurs de pétrole. L'Algérie, à l'instar de ces pays, s'est engagée dans un processus de libéralisation graduelle de son commerce extérieur depuis son indépendance, mais demeure un pays mono-exportateur d'hydrocarbures avec 95% des exportations en moyenne et une part négligeable des exportations hors hydrocarbures qui ne représentent qu'un peu plus de 5% des exportations totales, marginalisant ainsi l'économie nationale du reste du monde, dans le domaine de la compétitivité.

Classée 19^{ème} puissance économique mondiale avec un PIB de 789 Mds USD en 2018 et première puissance économique du moyen orient en 2017³, la Turquie, quant à elle, est considérée parmi les pays qui ont tiré le meilleur profit de la diversification de ses exportations. Elle s'est engagée dans un spectaculaire processus de transformation depuis la profonde crise de 2001 ; cette crise qui avait engendré des déséquilibres macroéconomiques très importants avec de fortes inflations, nécessitait la mise en œuvre d'une série de réformes profondes ayant donné des résultats très satisfaisants en matière de diversification des exportations du pays notamment à travers la politique d'industrialisation et la production des biens de haute technologie.

La littérature récente a identifié plusieurs déterminants pour expliquer le processus de diversification, s'agissant des déterminants d'ordre économique, institutionnel et géographique.

¹Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport ; 2008 « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice » page 12 disponible sur site https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf consulté le 02/04/2020 à 11h25

²Fond monétaire international, Washington DC : « Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification » disponible sur site <http://www.imf.org> consulté le 30/03/2020 à 21 h :20

³ Tiré site WWW.trésor.economic.gouv.fr

L'objectif de ce mémoire est de traiter les politiques de diversification des exportations de l'Algérie et de la Turquie et d'identifier les différents déterminants de cette diversification dans ces pays.

Dans ce cadre, notre recherche a pour but de répondre à la problématique suivante :

Comment la Turquie a-t-elle réussi sa politique de diversification de ses exportations, tandis que l'Algérie demeure un pays mono-exportateur d'hydrocarbures malgré les « efforts » en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures ?

En d'autres termes, il s'agit précisément de répondre à la question suivante : **quels sont les principaux déterminants de la diversification des exportations en Algérie et en Turquie ?**

Pour cerner notre sujet, nous formulons un certain nombre de questions qui vont nous servir de cadre dans notre réflexion à savoir :

Quelles sont les politiques adoptées par la Turquie et l'Algérie afin de diversifier leurs exportations ?

Quels sont les dispositifs mis en place et les instruments d'accompagnement des entreprises exportatrices en Algérie et en Turquie ?

Notre travail s'appuie sur les hypothèses suivantes :

Hypothèse 1 : L'échec de la diversification en Algérie pourrait s'expliquer par l'inefficacité des politiques menées dès le début des années 1990, visant la libéralisation du commerce extérieur et la diversification des produits destinés à l'exportation.

Hypothèse 2 : La réussite de la politique de diversification en Turquie pourrait être le résultat de l'efficacité et de la profondeur des réformes macroéconomiques mises en œuvre suite à la crise économique subie en 2001 et l'importance donnée au secteur manufacturier à travers la production de produits de haute technologie.

Hypothèse 3 : La divergence du degré de diversification dans les deux pays pourrait être expliquée par la limite des dispositifs d'aide et de soutien aux exportations hors hydrocarbures mis en place en Algérie, et de l'offre d'un panier diversifié d'aides des exportations en Turquie.

Pour vérifier ces hypothèses et apporter des éléments de réponses à notre problématique, nous avons adopté la méthodologie suivante :

1/ Une recherche bibliographique (ouvrages, sites internet, rapports, revues...), qui nous a permis de prendre connaissance des aspects théoriques et des travaux réalisés précédemment ;

2/ La collecte des statistiques à partir des données disponibles sur le site de la Banque Mondiale, de la CNUCED, du Centre National de l'Informatique et des Statistiques des douanes (CNIS) et des sites des différents organismes spécialisés ;

3/Une étude économétrique est effectuée pour déterminer la relation des indices de concentration et les différentes variables macroéconomiques explicatives.

La bibliographie utilisée concernant les différents ouvrages et références, revient à la disponibilité des informations relatives à notre thème de recherche.

Le travail est structuré autour de quatre chapitres :

Un premier chapitre consacré à l'aspect théorique de la diversification à travers la présentation du cadre conceptuel et théorique de la diversification économique ; la première section de ce chapitre traitera les notions de base sur la diversification, la deuxième portera sur les fondements théoriques de la diversification et pour la troisième, elle présentera les différents déterminants de la diversification des exportations.

Un deuxième chapitre présentant l'évolution de la politique de diversification des exportations de la Turquie. Ce chapitre est subdivisé en deux sections, la première relative à l'évolution du commerce extérieur de la Turquie de 1963 à nos jours, et la deuxième section sur les politiques de promotion des exportations de la Turquie.

Un troisième chapitre qui traitera l'évolution de la politique de diversification des exportations de l'Algérie subdivisé en trois sections, la première présentera l'évolution du commerce extérieur Algérien de 1962 à nos jours, la deuxième section sera consacrée aux politiques de soutien des exportations hors hydrocarbures en Algérie et enfin la troisième section abordera l'évolution chiffrée des exportations de l'Algérie.

Et enfin un quatrième chapitre réservé à la présentation d'un modèle économétrique des déterminants de la diversification en examinant l'indice de concentration à partir d'une base de données tirée des statistiques établies par la BM et le CNUCED.

Chapitre 1^{er} : Cadre conceptuel et théorique de la diversification économique

Introduction

La diversification économique est un phénomène apparu au XX^{ème} siècle, suite aux débats maintenus aux États Unis et en Amérique latine, après la chute spectaculaire du cours des matières premières lors de la crise entre les deux guerres mondiales. Les arguments en faveur de la diversification ont ainsi alimenté les politiques régionales, commerciales et industrielles et même, de manière plus large, les politiques de développement de nombreux pays jusqu'à nos jours.⁴

Certains auteurs estiment que, l'enrichissement des pays pauvres est réalisable grâce à la modification de la composition de leurs exportations. Les débats sur la thèse de Prebisch-Singer (1959) et la nécessité de l'industrialisation ont donné la priorité à la diversification des économies, pour les rendre moins dépendantes des produits de base, en raison de la détérioration des termes de l'échange, de la faiblesse de la valeur ajoutée et de la lenteur de la croissance de la productivité.⁵

L'analyse de la diversification demeure limitée par l'insuffisance de données, puisqu'elle repose uniquement sur les données relatives au commerce de marchandises, ce qui exclut donc le rôle de plus en plus prépondérant joué par le secteur des services ; ainsi que la qualité des données sur la production et les niveaux d'emploi par secteur dans les pays à faible revenu est inégale. Ces données ne sont en général disponibles qu'à un niveau assez élevé d'agrégation, ce qui limite la granularité et la profondeur d'analyse de la transformation structurelle qui peut être réalisée.⁶

Ce chapitre est consacré à l'analyse du cadre conceptuel et théorique de la diversification, il présente la manière dont les économistes abordent le concept de la diversification économique, les fondements théoriques ainsi que les déterminants de la diversification. Pour cela il sera structuré en trois sections. La première synthétise les notions de base de la diversification, la seconde traite les fondements théoriques de la diversification et enfin la dernière illustre les différents déterminants de la diversification.

Section 01 : Notions de base sur la diversification

L'objectif de cette section est de préparer le terrain pour une meilleure compréhension de la notion de diversification. Le premier point sera consacré aux définitions de la diversification, ensuite aux typologies de la diversification, puis ses indices et enfin les enjeux de la diversification.

⁴Kamgna, Severin Yves (2007) ; « diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements » ; university library of munich disponible sur site [https://mprapaper.mprapaper.de/9602/MPRAPaper No. 9602](https://mprapaper.mprapaper.de/9602/MPRAPaper%20No.%209602), posté le 18 Jul 2008 01:50 UTC consulté le 20/03/2020 à 10h00.

⁵Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lampton (2008) : « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice » page 12 disponible sur site https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf consulté le 02/04/2020 à 11h25.

⁶Fond monétaire international (2006) ; « Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification » Washington DC ; page 08 disponible sur site <http://www.imf.org> consulté le 21/03/2020 à 21h00.

1.1 Définitions de la diversification

La diversification vient du mot diversus en latin, synonyme du mot varier, c'est l'action de diversifier, c'est à dire de faire prendre à quelque chose des caractères ou des aspects divers, ainsi que le résultat de cette action.⁷

1.1.1 Définition de la diversification économique

En économie, la diversification est une notion complexe et polysémique, selon plusieurs auteurs et acceptations (Rosentein-Rodan 1943 ; penrose, 1959; Marris, 1964 Leontief, 1986; Clemenson, 1992; Berezin, 2002, etc ...)⁸. Elle désigne généralement l'élargissement de la gamme des produits fabriqués sans modifier nécessairement les niveaux de productivité⁹. La diversification économique est souvent difficile à réussir, vu qu'elle implique la gestion de nouveaux produits, de nouveaux clients des marchés variés.¹⁰

La diversification économique touche à la fois les deux dimensions macroéconomique et microéconomique.

1.1.1.1 Sur le plan microéconomique

Sur le plan microéconomique, la diversification est une stratégie de développement mise en œuvre par les entreprises qui souhaitent conquérir de nouveaux marchés, dans le but de minimiser la volatilité des résultats de leurs activités concentrées et le développement de leurs chiffres d'affaires.

Plusieurs auteurs ont défini la diversification sur le plan microéconomique tel que :

- **Igor Ansoff** (1957,1965), la diversification est l'entrée d'entreprises sur de nouveaux marchés avec de nouveaux produits simultanément.

-**Ramanujan et Varadarajan**, la diversification est une occupation d'une entreprise dans de nouvelles lignes d'activité, grâce à un processus de développement interne d'affaire ou grâce à des fusions et des acquisitions, ce qui entraîne des changements dans la structure productive et la gestion de l'entreprise.

- **Allen et Hamilton** (1982) la diversification économique est une stratégie consistant à investir dans de nouveaux produits ou services, dans une nouvelle clientèle cible ou un nouveau marché dans une nouvelle zone géographique (internationalisation).

- **Kotler et Dubois** (2006), la diversification économique est une stratégie de développement à travers laquelle une entreprise élargit ses possibilités d'offre afin de se protéger contre les variations de conjoncture économique et les goûts des consommateurs.

⁷<http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm>, consulté le 14/03/2020 à 16h15.

⁸PATERNE NDJAMBOU (2013), « Diversification économique territoriale : Enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Thèse de doctorat, université du Québec à CHICOUMI ,octobre 2013 p80 »

⁹Bignon S Batonon (2007) « la diversification des exportations au Bénin : Outils de mesure, déterminants et impact sur la croissance » disponible sur site : http://www.memoireonline.com/07/09/2342/m_Diversification-des-exportations-au-Benin-outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss0.html consulté le 23/03/2020 à 20h16.

¹⁰www.Mataf.net (consulté le 26/03/2020 à 15h30).

- **Detrie (2005)**, la diversification du portefeuille produits/services est la mise en œuvre de nouvelles compétences, l'utilisation des nouvelles technologies et l'innovation pour la création des nouveaux produits qui doivent présenter une synergie forte et maximale qui permettra à l'entreprise d'accroître l'expérience globale sur chacun des nouveaux domaines d'activités et aussi d'accroître son potentiel de ventes.

- **Romer (1990)**, la diversification peut être considérée comme un facteur qui contribue à améliorer l'efficacité des autres facteurs de production¹¹.

1.1.1.2 Sur le plan macroéconomique

Une économie est considérée comme étant diversifiée, si sa structure productive est dispersée en un grand nombre d'activités différentes les unes des autres par la nature des biens et services produits.¹²

Sur le plan macroéconomique, la diversification renvoie le développement territorial sous formes de collectivité locale, d'une ville, d'une municipalité, d'une province, d'un pays, d'une communauté /union économique et d'un continent, grâce à la création de nouveaux secteurs d'activités ou l'expansion des secteurs déjà existants dans une perspective stable.

Plusieurs auteurs ont défini la diversification sur le plan macroéconomique tels que :

- **Kamgna (2010)** la diversification économique permet d'éviter les dépendances excessives aux secteurs économiques basés sur l'exploitation des ressources naturelles¹³, autrement dit, protéger l'économie de tomber dans la malédiction des ressources naturelles ou syndrome hollandais¹⁴.

- **Clemenson (1992)** la diversification économique est un accroissement du nombre d'emplois dans une collectivité grâce à l'arrivée d'un nouveau secteur d'activité ou à l'expansion d'un secteur existant qui n'est pas le seul secteur ou le secteur dominant de la localité.

- **Romer (1986-1990)** a intégré la diversification économique comme l'un des facteurs de la croissance économique dans son ensemble, selon son étude sur les sources fondamentales de la croissance à long terme.

Selon **Petit et Barghouti (1992)** la diversification macroéconomique est un processus qui s'oppose à la spécialisation, qui consiste à travers la transformation structurelle d'une économie qui migre d'un tissu économique dominé par les secteurs d'activités primaires

¹¹Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport ; « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice », 2008, page 12 disponible sur site https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf consulté le 02/04/2020 à 10h10.

¹²Berthélemy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique 5/2005 (Vol. 115), P 591, disponible sur site <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm> consulté le 08/03/ 2020 à 16h30.

¹³PATERNE NDJAMBOU (2013), op.cit, p.81.

¹⁴ Le syndrome hollandais ou bien le « dutch-disease » en anglais, c'est un ensemble de mécanismes par lesquels une forte dotation en ressources naturelles peut influencer négativement la croissance à long terme d'une économie.

(ressources naturelles, agriculture...) vers les secteurs secondaires (industries de transformation, manufactures...) ¹⁵

Par ailleurs, la diversification des exportations permet d'atteindre au niveau national certains objectifs macroéconomiques, plus particulièrement : une croissance économique durable, une balance des paiements satisfaisante, des créations d'emplois et une redistribution des revenus.¹⁶ Elle peut apparaître aussi à la fois au niveau du produit et des partenaires commerciaux ; Celle-ci peut être divisée en diversification **extensive et intensive**.

- La diversification extensive des exportations

C'est une augmentation du nombre de produits à l'exportation ou du nombre de partenaires commerciaux.

- La diversification intensive des exportations

C'est une diversification qui tient compte des parts des exportations des différents produits ou des différents partenaires actifs, à cet effet, un pays est considéré moins diversifié si ses recettes d'exportation ne résultent que d'un petit nombre de secteurs ou de partenaires, même s'il exporte un grand nombre de produits différents ou vers un grand nombre de partenaires commerciaux différents. En revanche les pays qui intensifient mieux leurs exportations ou leurs partenaires commerciaux ont une diversification plus intensive¹⁷.

1.2 Typologies de diversification

La littérature économique existante, distingue six formes de diversification. Il s'agit de la diversification horizontale, verticale, latérale (conglomérale), concentrique (totale), géographique et financière.

Le choix d'une typologie de diversification par rapport à une autre dépend, fortement des priorités de croissance spécifiques de chaque pays, leurs dotations en ressources naturelles et leurs situations géographiques, qui leur permettront d'assurer le repositionnement, le redéploiement, l'expansion ou la survie¹⁸.

1.2.1 Diversification horizontale

Selon Taylor (2007), la diversification horizontale des exportations résulte de l'augmentation de la gamme des produits exportés. De même, Matthee & Naude (2007) décrivent la diversification horizontale comme une augmentation du nombre de biens et services exportables. C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise fabrique de nouveaux produits/services, qui sont conformes ou complémentaires à son expertise actuelle, en matière d'expérience et de technique de production.

¹⁵<http://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016/1-2-numero-21-22> page 46 consulté le 25/03/2020 à 13h :00

¹⁶Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport (2008), op.cit, page 12.

¹⁷Fond monétaire international (2006), op.cit. page 11.

¹⁸Moussir, Charaf-Eddine et Tabit, Safaa (2016) diversification des exportations et transformation structurelle au Maroc: quel rôle pour les IDE ; Université Mohamed V rabat Maroc disponible sur site : [https://mprapaper.uni-muenchen.de/76582/MPRAPaper No. 76582](https://mprapaper.uni-muenchen.de/76582/MPRAPaper%20No.%2076582), posté le 04 Feb 2017 02:17 UTC consulté le 27/03/2020 à 21h24.

1.2.2 Diversification Verticale

Selon, (Cottet N. & al, 2012), la diversification verticale résulte d'une intensification et une sophistication des exportations existantes. Matthee&Naude (2007), l'ont considéré comme étant le changement de la structure productive d'une exportation des produits primaires à l'exportation des produits manufacturés.¹⁹

C'est une forme de diversification par laquelle l'entreprise fabrique des pièces ou des biens qui rentrent dans la constitution des produits existants, ou bien elle fabrique de nouveaux produits dont les anciens sont des composants ou des matières premières .

En outre cette forme peut être similaire à la diversification horizontale, dans le cas où l'entreprise décide d'élargir son activité vers des produits ou des marchés qui demandent des compétences fonctionnelles identiques à celles déjà obtenue, de plus elle permet à l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences fonctionnelles à celles déjà existantes, qui lui permettra de renforcer son potentiel concurrentiel dans son champ d'activité principale et gagner de nouvelles clientèles, tout en visant l'émergence vers de nouveaux secteurs²⁰.

1.2.3 Diversification latérale (conglomérale-hétérogène)

C'est la forme de diversification la plus risquée, vu que l'entreprise entre dans un nouveau domaine d'activité et induit par conséquent un changement important dans la chaîne de production en fabriquant de nouveaux produits n'ayant aucun rapport avec ses produits ou services actuels, ni avec ses marchés déjà acquis.²¹

1.2.4 Diversification concentrique (totale)

C'est une forme de diversification dans laquelle une entreprise cherche dans un premier temps à augmenter la gamme des produits, destinée à ses clients actuels et atteindre par la suite d'autres clients différents pour ses produits traditionnels.

1.2.5 Diversification géographique

C'est une forme de diversification qui préconise aux entreprises affrontant un nouvel environnement, une forte maîtrise des nouveaux facteurs clés de succès, pour s'implanter parfaitement dans une nouvelle zone géographique, en offrant les mêmes produits.

1.2.6 Diversification financière

La diversification financière est une stratégie d'investissement, qui consiste à répartir les capitaux entre les différentes classes d'actifs monétaires et financiers, cette répartition de fonds entre des titres divers permet de limiter les risques que court l'investisseur²². Cette forme de diversification permet de trouver le meilleur compromis au profit de l'investisseur du couple

¹⁹Moussir, Charaf-Eddine et Tabit, Safaa (2016), op.cit.

²⁰PATERNE NDJAMBOU(2013) op.cit, p.84.

²¹R. Baron, P.O. Bouteau, A. L. Griveau, F. Le lièvre, et V. Rondel (2013) « pourquoi une entreprise cherche-t-elle à se diversifier ? » Monographie de l'INSA de Rennes, France, p 6, disponible sur site :<http://diversification.insa-rennes.fr/i/> , consulté le 13/03/2020 à 20h00.

²²« Définition de la diversification financière », Glossaire, disponible sur le site internet www.mataf.net/fr/edu/glossaire/diversification-financiere , consulté le 08/03/2020 à 20h30.

rendement /risque, elle vise à protéger les capitaux investis contre les risques associés à la détention d'un nombre trop limité d'actifs.²³

Par ailleurs, cette forme de diversification est aussi appelée diversification du portefeuille international, lorsque l'investisseur combine dans son portefeuille des actions portant non seulement sur des secteurs différents de l'économie, mais également sur des économies des régions différentes du monde, dans le but de réduire les risques liés la récession économique dans les différentes régions dans le monde. Si certains actifs placés dans certaines régions engendrent des pertes, ils seront compensés par le gain généré par d'autres actifs placés dans d'autres régions dans le monde. Cela a comme avantage la diminution du risque relatif aux récessions économiques qui peuvent subvenir à n'importe quel moment et dans n'importe quelle région du monde²⁴.

1.3 Les indices de diversification

Il existe plusieurs méthodologies et indicateurs de mesure de la diversification des exportations. Parmi les outils utilisés, on peut citer l'indice d'Ogive, l'indice d'Entropie, l'indice de Hirschman et l'indice composite de spécialisation.²⁵

Ben hamouda distingue quatre indicateurs pour mesurer la diversification économique : l'indice d'ogive, l'indice de Hirshman, l'indice de Hirschman normalisé et l'indice agrégatif de spécialisation.

Les indices globaux de concentration les plus utilisés sont ceux relatifs à la distribution des revenus comme l'indice Herfindahl, Gini et Theil.

1.3.1 L'indice d'ogive

Il mesure la déviation par rapport à une répartition équitable de l'emploi dans tous les secteurs.

$$OGV=N (P_i-1/N)^2$$

OU

$$OGV= (P_i-1/N)^2/1/N$$

Où $P_i = (x_i / X)$ est la part réelle du produit i (x_i) dans les exportations totales ($X=\sum_{i=1}^n x_i$), N le nombre total des produits exportés, et $1/N$ la part « idéale » des recettes d'exportation qui est la part moyenne d'exportation de chaque produit.

*OGV = 0 lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre les différents produits.

*OGV<0 lorsque l'économie en question est considérée comme étant fortement diversifiée.

²³« Définition de la diversification financière », Glossaire, disponible sur le site internet www.mataf.net/fr/edu/glossaire/diversification-financiere , consulté le 08/03/2020 à 20h30.

²⁴Idem.

²⁵https://mpra.ub.uni-muenchen.de/76582/1/MPPA_paper_76582.pdf, consulté le 24/03/2020 à 20h00.

*Une valeur OGV élevée traduit une économie relativement moins diversifiée c'est-à-dire que sa gamme des exportations ne compte que quelques produits)²⁶

1.3.2 L'indice de d'Herfindahl Hirshman

Cet indicateur n'est pas à proprement parler un indice de diversification mais, au contraire, un indice de concentration des exportations, s'il est calculé en additionnant le carré des parts de marché de toutes les entreprises du secteur considéré. Plus l'indice est important plus la production est concentrée, la formule de l'IHH est donnée comme suit :

$$H1 = \sqrt{\sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2}$$

Où x_i : La valeur des exportations du pays pour le produit i à l'année t , N est le nombre de groupes de produits, X est le total des exportations.

Plus la valeur HH est élevée, plus les exportations sont concentrées sur un petit nombre de produits et inversement. Cet indicateur est à la fois le plus simple à programmer et le plus fréquemment utilisé dans la littérature sur la diversification des exportations.²⁷

Une valeur de l'indice proche de 100 indique que les exportations d'un pays sont très concentrées sur quelques produits et une valeur de l'indice proche de 0 reflète une répartition plus homogène des parts entre les produits. En revanche l'indice de diversification résultant de l'indice HHI est compris, également, entre 0 et 100. Dans ce cas, plus la valeur de l'indice est grande, plus le panier d'exportation du pays est diversifié. En d'autres termes, la diversification des exportations ne signifie pas le recours à un produit particulier pour l'exportation.²⁸

1.3.3 L'indice de Hirschman normalisé

C'est une mesure relative de la diversification en exprimant sa valeur entre 0 et 1

$$N-H1 = \frac{\sqrt{\sum_{i=1}^N P_i^2 - \frac{1}{N}}}{1 - \frac{1}{N}}$$

Où $P_i = x_i/X$ (x est la valeur des exportations du produit i . $X = \sum x_i$, N est le nombre de produits.

La valeur NH la plus proche de 1 représente la plus forte concentration et inversement.²⁹

1.3.4 L'indice agrégatif de spécialisation

Il est tiré d'un indice de la concentration de la répartition des exportations selon les produits.

$$SPE = \sum_{i=1}^N \left(\frac{x_i}{X}\right)^2$$

²⁶<http://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016/1-2-numero-21-22p.40> consulté le 25/03/2020 à 21h15.

²⁷https://mpra.ub.uni-muenchen.de/76582/1/MPra_paper_76582.pdf, consulté le 25/03/2020 à 21h15.

²⁸Idem

²⁹<http://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016/1-2-numero-21-22p.49> consulté le 25/03/2020 à 21h15.

Où x_i représente l'exportation du produit i , X le montant total des exportations et N le nombre de produits exportés.

- $SPE \rightarrow 0 \Rightarrow$ met en évidence un niveau élevé de diversification des exportations.
- $SPE \rightarrow 1 \Rightarrow$ indique la présence d'un seul produit d'exportation c'est-à-dire un niveau élevé de spécialisation.
- Lorsque la part des exportations est équitablement répartie entre différents produits, alors $SPE = 1/N$ elle est également la valeur minimale.

1.3.5 L'indice de Gini

C'est un indice qui a été développé par le statisticien italien Corrado Gini, Ce coefficient statistique est très utilisé pour mesurer l'inégalité des revenus dans un pays donné. Il mesure la dispersion d'une distribution dans une population. Le coefficient de GINI prend des valeurs qui varient entre 0 à 1, où 0 signifie l'égalité parfaite et 1 indique l'inégalité totale, et n'est pas décomposable.

1.3.6 L'indice d'entropie ou de Theil

$$ENT = \sum P_i \log_2 P_i$$

OU

$$ENT = - \sum P_i \log_2 (1/P_i)$$

C'est un indice de mesure d'inégalité, et il est préférable à celui de Herfindahl dans la mesure où il est décomposable. L'indice de Theil est utilisé pour mesurer l'ampleur de la diversification au niveau des exportations d'un pays. Il se décompose en marge de diversification extensive et marge de diversification intensive. Plus les valeurs de l'indice sont basses, plus la diversification est importante.³⁰

Cadot, Carrère et Strauss-Kahn (2011) ont proposé une décomposition revisitée de l'indice de concentration de Theil qui présente directement les marges extensives et intensives (nouveaux produits ou nouveaux marchés) de la diversification des exportations. Afin d'analyser comment les deux marges évoluent en fonction du PIB par habitant, les auteurs ont établi une vaste base de données couvrant 156 pays³¹.

1.4 Les enjeux de la diversification

La diversification tend à avoir une incidence positive en termes de dilution des risques, de même que les théories de la croissance et du développement ont mis en évidence l'apport de la diversification au processus de développement³²

³⁰Fond monétaire international, Washington DC ; « Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification » page 08 disponible sur site <http://www.imf.org> consulté le 30/03/2020 à 21h205.

³¹Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008) ; op.cit, page 13.

³²Berthélemy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique 5/2005 (Vol. 115), page 593 disponible sur le site <http://www.cairn.info/revenue-d-economie-politique-2005-5page-591-htm> consulté le 03/04/2020 à 20h00.

1.4.1 La dilution du risque

Berthélémy (2005) note au sujet de dilution du risque que : « *L'analyse de la diversification comme moyen de réduire les risques peut être étendue à la question de la vulnérabilité d'une économie ou d'une région face aux changements technologiques ou à l'arrivée de nouveaux concurrents sur ses marchés...l'atténuation des risques procurée par la diversification n'est pas simplement un enjeu pour les pays en développement, mais il l'est aussi pour les pays développés. Les différents pays et les différentes industries ne peuvent pas en effet tous se protéger contre l'émergence de nouveaux concurrents ou de nouvelles technologies en se plaçant à la frontière des avancées technologiques* ».

Berthélémy (2005), considère la diversification comme étant un moyen pour réduire les risques, est une question qui peut être liée à la vulnérabilité de l'économie ; face aux changements technologiques et l'innovation. Ainsi que l'arrivée de nouveaux concurrents sur ses marchés. La réduction des risques devient un enjeu pour les pays en voie de développement, mais aussi pour les pays développés, un pays ou une région dont l'activité économique est diversifiée, est moins sensible aux risques conjoncturels, en revanche Les pays dont les exportations sont peu diversifiées, connaissent une forte instabilité économique.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)(2004). Soutient que grâce à la diversification, les risques liés aux investissements sont répartis sur un portefeuille plus large de secteurs économiques, ce qui s'explique par une augmentation des revenus (Acemoglu et Zilibotti, 1997). En outre, la diversification aide les pays à se protéger contre les détériorations des termes de l'échange en stabilisant les recettes d'exportation³³.

1.4.2 La croissance et le développement économique

Le débat sur le rôle de la diversification comme levier de développement a été marqué ces dernières décennies par un retour en force. Plusieurs recherches ont démontré l'existence d'une relation positive entre la diversification et le niveau du développement, car plus l'économie est diversifiée, plus le taux de croissance et de développement augmente vu que le revenu national augmente aussi.³⁴

La question de la diversification a été au centre des premiers travaux sur le développement économique, elle a été à l'origine de l'élaboration d'une série de choix en matière de stratégie de développement surtout les stratégies d'import-substitution.

La littérature traitant de la relation entre la diversification des exportations et la croissance économique a essayé de répondre à deux questions essentielles : **premièrement**, la diversification des exportations a-t-elle une incidence sur la croissance économique à long terme ; et **deuxièmement**, un pays peut-il stimuler ses résultats économiques en diversifiant ses exportations ?

³³Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008), op.cit, p12.

³⁴H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab,(2006) « la diversification vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale n°36, p.24 disponible sur site <http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/publications/36.pdf> , consulté le 24/03/2020 à 10h25.

La croissance économique et les changements structurels dépendent des types de produits qui sont échangés (Hausmann et Klinger, 2006 ; Hwang, 2006). Ainsi, grâce à la diversification de ses exportations, une économie peut progresser vers la production et l'exportation de produits plus élaborés, ce qui peut contribuer fortement à son développement économique³⁵.

Un élargissement de la base d'exportation par le biais d'une diversification du portefeuille commercial national peut aider à préserver la stabilité des recettes d'exportation, stimulant ainsi la croissance économique à long terme.³⁶

La croissance et le développement s'accroissent lorsque les ressources affectées à des secteurs à faible productivité tels que l'agriculture de subsistance et les services informels sont dirigées vers des secteurs à productivité plus élevée qui produisent des biens et des services de meilleure qualité (transformation structurelle). L'analyse de la diversification de l'économie et des exportations est importante pour le développement, surtout si cette diversification réduit la vulnérabilité à l'égard de secteurs et de produits instables tels que les produits de base³⁷.

Il est souvent avancé que ce n'est pas seulement le niveau des exportations qui mène à la croissance, mais aussi le degré de diversification de ces exportations ou de la base d'exportation. De nombreux travaux théoriques et empiriques ont mis en évidence la relation positive entre la diversification de l'économie et la croissance, Les défenseurs de ce point de vue ont montré la forte incidence qu'a la diversification sur la croissance.

- **Romer (1990)** a considéré la diversification comme un facteur de production.
- **Acemoglu et Zilibotti (1997)** ont affirmé que la diversification pouvait accroître les revenus en permettant de répartir les risques liés à l'investissement sur un portefeuille plus large³⁸.
- **Cadot, Carrère & Strauss-Kahn(2011)** ont aussi constaté une relation en forme de bosse (courbe en U inversé) entre le développement économique et la diversification des exportations, une conclusion confirmant celles de **Klinger et Lederman (2004)**³⁹.
- **Love (1986)**, a conclu que la diversification des exportations contribue à stimuler la croissance du revenu par habitant, il a indiqué qu'un pays devrait éviter d'être fortement dépendant de l'exportation d'un nombre limité de produit. Love a considéré que la diversification des exportations comme étant une stratégie judicieuse pour réduire l'instabilité et qu'elle ne devrait pas se limiter uniquement aux secteurs autres que l'agriculture⁴⁰.

³⁵Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008), op.cit, p. 12.

³⁶Idem

³⁷Nations Unies (2018) « Diversification et création de valeur ajoutée » Conférence sur le commerce et le développement GE.18-02309 du 14/02/2018, p.5 disponible sur site https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem2d42_fr.pdf consulté le 20/03/2020 à 09h22

³⁸Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008) op.cit . p. 13.

³⁹Idem.

⁴⁰Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008), op.cit, p. 13.

-**Gutiérrez de Piñeres et Ferrantino** (2000) ont mis en lumière la relation positive existante entre la diversification des exportations et la croissance économique, à partir de leur étude portant sur les pays d'Amérique latine ; tels que le Chili, la Colombie, le Paraguay et l'Uruguay. Qui ont connu une importante diversification de leurs exportations et une croissance relativement forte. Les mêmes résultats sont obtenus par **Balaguer et Cantavella-Jordá** (2004) à partir d'une étude réalisée sur l'Espagne.

-**Ben Hammouda** (2006) a précisé qu'il existe une relation positive entre la diversification des exportations et la croissance économique à partir de son étude sur les pays d'Afrique.

-**Levin et Raut** (1997), ont conclu qu'il pouvait y avoir une forte incidence positive sur la croissance économique lorsque les exportations totales d'un pays comprennent une plus forte proportion d'exportations de produits manufacturés.

-**Feenstra et Kee** (2004), ont étudié la relation entre la productivité d'un pays et la variété sectorielle de ses exportations. Ils ont effectué leur étude sur un échantillon de 34 pays pour la période 1984-1997, ils ont constaté qu'une augmentation de 10 % de la diversité des exportations dans toutes les branches de production se traduisait par un accroissement de 1,3 % de la productivité du pays.

-**Herzer et Nowak-Lehmann** (2006) ont analysé la relation entre la diversification des exportations et la croissance économique en utilisant les externalités de l'apprentissage par la pratique et de l'apprentissage par l'exportation dans le cas du Chili, et ils ont constaté que la diversification tant horizontale que verticale des exportations avait un effet positif sur la croissance économique.

-**Michaely** (1977), a estimé qu'un minimum de développement est important pour que les exportations aient un effet sur la croissance de l'économie, car à travers son étude, il a constaté que le lien positif important entre les exportations et la croissance économique existe dans les pays plus développés uniquement. Cela n'était pas le cas dans les pays les moins avancés⁴¹.

-**Imbs et Wacziarg** (2003), ont conclu qu'il existe une relation en forme de U inversé entre la diversification et le niveau de développement économique. Pour eux, les pays tendent à se diversifier au fur et à mesure que le revenu augmente, avant de commencer à se spécialiser plus tard après avoir atteint un seuil de revenu par tête.⁴²

⁴¹Raja Vinesh Sannassee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport (2008), op.cit . p. 17.

⁴²KAMGNA, Severin Yves ;2007; diversification économique en Afrique centrale :état des lieux et enseignements ; universitylibrary of munich disponible sur site [https://mprapa.ub.uni-muenchen.de/9602/MPRAPaper No. 9602](https://mprapa.ub.uni-muenchen.de/9602/MPRAPaper%20No.%209602), posté le 18 Jul 2008 01:50 UTC consulté le 23/03/2020 à 19h30

Section 02 : fondements théoriques de la diversification

Nous avons pu voir dans la section précédente que la diversification est un concept enraciné dans les sciences économiques et les sciences de gestion. Afin de mieux assimiler cette notion, nous allons exposer ci-après les théories jugées par les économistes comme fondatrices de la diversification des échanges commerciaux, voire, la théorie du commerce international et la théorie du commerce intra-branche (nouvelle théorie du commerce international).

1.1. La théorie du commerce international

Il n'est guère possible de parler de théories du commerce international sans se référer à la spécialisation internationale promue par les théories classiques des avantages absolus d'Adam Smith (1776), des avantages comparatifs de David Ricardo (1817) et de la loi des proportions factorielles des théories néoclassiques de E.Heckcher (1919), de B.Ohlin (1933) et de P.A.Samuelson (1941, 1948 et 1949).

À première vue, les théories classiques du commerce international, qui favorisent la spécialisation, vont à l'encontre de la notion de diversification économique.

En effet, pour Adam Smith, l'échange entre les pays s'explique par des différences de coûts de production, par comparaison des coûts absolus : un pays importe bien si sa production nationale est plus coûteuse que son importation.

Ricardo, quant à lui, introduit les coûts comparatifs dans son analyse. La nouvelle idée introduite par Ricardo réside dans le principe de l'avantage comparatif le plus élevé ou le désavantage le plus faible.⁴³

Les fondateurs de la théorie d'HOS, Heckcher et Ohlin, à travers deux articles parus respectivement en 1919 et 1933, expliquent la composition du commerce international à partir d'un nouveau concept, celui de l'abondance relative d'un facteur de production qui va être à l'origine de l'avantage comparatif.

Ces théories classiques du commerce international qui préconisent la spécialisation complète comme dans le cas du modèle Ricardien ou incomplète dans le cadre du modèle des proportions factorielles, à priori ne s'accordent pas avec le principe de diversification des échanges.

Pour Berthèlèmy (2005), ces résultats sont à interpréter avec nuance car les théories du commerce international peuvent conduire à une diversification des échanges commerciaux.

Primo, dans le modèle Ricardien, il peut exister des cas de spécialisation incomplète, ce qui arrive quand le nombre de biens est différent du nombre de pays. Dans le monde réel, il existe seulement quelques centaines de pays tandis que la nomenclature des biens dépasse les

⁴³Michel RAINELLI, le commerce international, 8^{ème} édition, édition la découverte, Paris, 2002, p.44.45.46.

millions et ne cessent d'augmenter. Un pays est donc amené à se spécialiser dans la production de plusieurs biens, c'est une forme de diversification.⁴⁴

Dornbush, Fisher et Samuelson (1977) ont présenté un modèle de l'avantage comparatif Ricardien avec continuum de biens. Dans ce modèle, si les circonstances du marché international sont favorables, un pays qui arrive à produire un grand nombre de biens va augmenter son bien-être, parce que cela lui permet d'améliorer ses termes de l'échange factoriel ; et plus le nombre de biens produits et grand, plus son économie est diversifiée.

Secundo, même dans le HOS, il se peut qu'un pays dispose de plusieurs facteurs de production différenciés (dû essentiellement aux effets de l'innovation et du progrès technique), il pourra donc se spécialiser dans la production de plusieurs produits dont il détient les facteurs différenciés, sa spécialisation est donc diversifiée.

Dans un modèle à facteurs spécifiques que l'on peut concevoir comme des savoir-faire particuliers associés à différents produits, parvenir à se diversifier dépendrait de la création du plus grand nombre possible de facteurs spécifiques, voire l'accumulation du savoir-faire, et une plus grande diversification ne serait alors pas en contradiction avec la théorie des avantages comparatifs et serait associée à un niveau de développement plus élevé.⁴⁵

Dans ce sens, des modèles ont été conçus pour expliquer l'échange intra-branche et sa cohérence avec la théorie des avantages comparatifs à l'exemple de l'approche développée par Abdel-Rahman (1987) qui associe l'échange intra-branche et la combinaison d'avantages spécifiques de firmes et de l'avantage comparatif des nations.

De leurs côtés Lassudrie-Duchêne et Mucchilli (1979) considèrent par leur approche le développement de l'échange intra-branche dans des pays dits « intermédiaires ». Les pays intermédiaires sont des économies qui, pour des produits avancés en technologie, intensifs en capital et capital humain, ont un avantage comparatif par rapport aux pays en développement mais un désavantage par rapport aux pays développés. De ce fait, le pays intermédiaire se retrouve en situation d'avantages par rapport à l'un de ces partenaires quel que soit le produit. Ce pays pourra donc exporter une gamme diversifiée de produits.

Cette approche a été consolidé par l'observation empirique établie par Fontagné et Freudenberg (1977) selon laquelle la majorité des échanges intra-branche des pays européens s'expliquent par une différenciation verticale des produits, certaines qualités de produits sont importées et d'autres exportées.⁴⁶

⁴⁴Berthélemy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique. », Revue d'économie politique 5/2005 (Vol. 115) p.596

⁴⁵Idem

⁴⁶Idem.

1.2 La théorie du commerce intra-branche (nouvelles théories du commerce international)

Devant l'incapacité des théories classiques du commerce international à expliquer le flux des échanges entre les pays industrialisés ayant des dotations factorielles similaires ou peu différentes ainsi que l'intensification du commerce intra-branche, des nouvelles théories du commerce international apparaissent parmi elles nous allons traiter la théorie du commerce intra-branche.

Les échanges intra-branches peuvent renvoyer soit :

- Aux importations et exportations des produits similaires entre pays. À titre d'exemple : Les Français importent des voitures allemandes et les Allemands importent des voitures françaises.
- Aux importations et exportations des produits intermédiaires qui sont réintroduits dans le processus de fabrication d'un bien fini. À titre d'exemple : la fabrication d'un téléphone mobile nécessite des composants et pièces détachées qui sont importés de différents pays.

Les fondements de la théorie de l'échange intra-branche ont été élaborés sur la base des travaux de Linder (1961) avec « l'approche de la demande représentative ». Selon cet auteur, la proximité des pays en matière de niveau de développement permet un échange croisé des produits similaires dans le sens où la demande intérieure stimule la production locale qui permet la réalisation des économies d'échelles et un perfectionnement du savoir-faire.⁴⁷

La réalisation des économies d'échelles incite les producteurs locaux à rechercher des débouchés sur le marché extérieur. Dans ce cas, les facteurs de production ne déterminent pas le commerce international mais plutôt la demande du produit qui le détermine.

Cette approche fût consolidée par Lassudrie-Duchêne (1971) avec « l'approche de la demande différenciée » qui stipule que si les échanges croisés entre deux pays portent sur des produits similaires, ces derniers ne sont pas totalement identiques ; ils peuvent être différenciés par leur qualité ou leur caractéristique réelle.

Section 03 : Déterminants de la diversification des exportations

Nous aborderons durant cette section les différents déterminants de la diversification des exportations, sur la base des analyses théoriques ainsi que de certains travaux empiriques Hammoudaet coll (2006); Kamgna (2010); Gylfason (2002); Bebczuky; Wood et Mayer (2001); Berrettoni (2006); Imb et wacziarg(2003);Elbadawi(1999); Herzer et Nowak-Lehmann (2006); Parteka et Tamberi (2008) ainsi que d'autres.

⁴⁷PATERNE NDJAMBOU : « Diversification économique territoriale : Enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op.cit, p.96.

À partir des approches développées, notamment par Mélitz (2003), les déterminants de la diversification et de la sophistication des exportations reposent sur plusieurs groupes de variables⁴⁸.

Par ailleurs, la littérature récente a identifié plusieurs déterminants pour expliquer le processus de diversification, s'agissant des déterminants d'ordre économique, institutionnel et géographique.

3.1 Déterminants économiques

La littérature distingue plusieurs déterminants d'ordre économique.

3.1.1 L'investissement public

Comme en témoigne l'ancien chancelier allemand Helmut Schmidt en ces termes : « *Les investissements d'aujourd'hui sont les profits de demain et les emplois d'après-demain.* » (cité par Bezbakh et Gherardi, 2011 : 405). L'investissement public est vital pour une économie et peut contribuer à améliorer la diversification, puisque, à mesure que le niveau des investissements augmente, les économies ont tendance à se diversifier. Bien que l'augmentation du niveau d'investissement intérieur contribue à la diversification, mais certaines études ont mis en avant des non linéarités (BenHammouda et coll (2006). Selon l'expérience des pays en développement (Asie), l'accroissement des investissements engendre une croissance et la diversification significative de l'appareil productif. En outre, les décennies 70 et 80 ont été caractérisées par une augmentation du taux d'investissement dans la plupart des régions du monde engendrant une grande diversification des économies nationales.⁴⁹

Gylfason (2005) a indiqué que tout ce qui contribue à la croissance économique, encourage la diversification économique, tout en expliquant que l'investissement dans l'éducation, la formation et l'infrastructure est un déterminant de la diversification économique. La même conclusion a été tirée par Kamgna (2010) dans le cas de la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEEAC).

Les politiques industrielles, les infrastructures, la gouvernance et l'aide publique peuvent contribuer à une plus grande diversification et sophistication des processus productifs si les politiques suivies sont appropriées⁵⁰. Pour stimuler la diversification, les gouvernements

⁴⁸Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf p.27 consulté le 08/03/2020 à 13h23.

⁴⁹Hakim Ben Hammouda, Stephen N. H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab, « la diversification pour un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale,° 36, P24, disponibles sur <http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/publications/36.pdf>, consulté le 04-03-2020 à 09h10.

⁵⁰Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf p.28 consulté le 15/03/2020 à 13h43.

devraient concevoir des mécanismes d'incitation pour encourager l'investissement intérieur dans de nouvelles activités⁵¹.

Selon (Habiyaremye et Zeisemer 2006), Il existe des preuves empiriques, selon lesquelles un pays qui investit une part plus importante de sa production dans la formation de capital devrait accumuler plus rapidement l'infrastructure et l'équipement nécessaires pour permettre au pays de diversifier sa base de production. Le Sous-secrétaire général de l'ONU et le Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique de l'ONU, selon (AbdoulieJanneh (2009) : *«pour que le secteur des entreprises en Afrique augmente et contribue à la réduction de la pauvreté et au développement économique, la proportion du PIB doit progresser d'une moyenne de 18% en Afrique subsaharienne à 25% à 30%, soit le taux moyen en Asie de l'Est »*

3.1.2 L'investissement direct étranger

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent des investissements réalisés par des firmes multinationales (FMN) et ils sont l'un des leviers de la mondialisation des échanges et du développement économique, depuis plusieurs décennies (Blonigen, 2005).⁵²

selon la littérature empirique, l'IDE serait un facteur catalyseur de la croissance économique du pays d'accueil (Mishra et coll., 2001; Bronstein et coll., 1998) ; grâce à l'amélioration de la productivité des entreprises nationales (De Mello, 1997), à une augmentation des investissements domestiques (Bosworth et Collins, 1999), à la diffusion et au développement technologiques (Brooks et Hill, 2004; Feensta et Markusen, 1994), à l'accroissement du stock des connaissances (Baldwin et coll., 2005) et des exportations (Mucchielli, 2002).

Pour ce qui est de l'impact de l'IDE sur la diversification économique, les résultats empiriques divergent, il existe des partisans et des opposants au sujet des avantages des IED dans une économie ; Selon (Alaya, 2012), les IDE peuvent stimuler la diversification des exportations, qui se réalise ; **d'une part**, lorsqu'une multinationale produit des biens plus diversifiés que les firmes nationales, ceci implique une plus grande activité exportatrice du pays d'accueil. **Et d'autre part** ; grâce à la diffusion des effets d'entraînement par des entreprises étrangères dans le pays d'accueil, impactant positivement les capacités des firmes locales leur permettant de produire et d'exporter des nouveaux produits suite à l'expérience acquise.

L'IDE a de nombreux avantages pour les économies, en particulier les économies en développement. L'accès à l'épargne étrangère peut aider les économies à progresser plus rapidement. L'IDE peut accroître la concurrence dans l'économie hôte, rendre les entreprises nationales plus efficaces et stimuler la diversification sectorielle et des produits. Il est également

⁵¹Progress, No. 35. Addis Ababa, African Trade Policy Centre:Economic Commission for Africa disponible sur <https://repository.uneca.org/handle/10855/22605/browse?locale=attribute> consulté le 20/03/2020 à 09h15.

⁵²A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », NBER Working Paper11299 disponible sur https://www.researchgate.net/publication/5144176_A_Review_of_Empirical_Literature_on_FDI_Determinants consulté le 31/03/2020 à 09h15

évident que l'IDE est un moyen primordial pour le transfert de technologie, contribuant relativement plus à la croissance que l'investissement intérieur.

Malgré la disponibilité d'une littérature abondante qui examine le lien entre les IDE et le commerce ou leurs effets combinés sur la croissance économique, les études reliant directement les IDE et la diversification des exportations sont généralement rares, nous pouvons citer

- (Iwamoto&Nebeshima, 2012) Lorsque le coût d'entrée dans un nouveau marché devient plus élevé, la production de nouveaux biens devient compliquée malgré la présence de toutes les capacités nécessaires pour la faire.
- (Crespo&Fontoura) affirment que les IDE ont des effets d'entraînement qui peuvent améliorer la performance des exportations.
- (Banga, 2006) a étudié empiriquement l'impact des IDE américains sur la diversification des exportations du secteur manufacturier Indien, les IDE peuvent soutenir la diversification des exportations en agissant sur l'intensité des exportations du secteur non traditionnel.
- (Alemu, 2008) a examiné l'effet des IDE sur la diversification des exportations en Asie de l'est, il conclut qu'ils sont un facteur clé pour accélérer à la fois la diversification verticale et horizontales des exportations.⁵³
- Jayaweera (2009) a estimé la relation entre IDE et diversification des exportations sur un panel de 29 pays à faible revenu couvrant la période 1990-2006. L'auteur a constaté un impact positif de l'IDE sur la diversification des exportations et a souligné le rôle des externalités comme mécanisme pour expliquer ce résultat.
- Tadesse et Shukralla (2011), ont montré, à travers une étude économétrique menée sur un échantillon de 131 pays allant de 1984 à 2004, qu'un accroissement du volume des IDE améliore la diversification des exportations.
- (Moussir et Tabit (2016) l'étude économétrique qui a été menée au Maroc sur la période 1980-2014 par la Méthode des Moments Généralisés dont les résultats tirés montrent un impact positif des IDE sur la diversification.⁵⁴
- (Harding et Javorcik (2007) concluent que l'injection de flux d'investissement par les firmes multinationales dans huit pays de l'Europe centrale a permis une offre plus diversifiée et sophistiquée des exportations.
- la recherche menée conjointement par l'OCDE, les Nations unies et l'OSAA (2010) sur quelques « succès stories » des pays d'Afrique allait dans le même sens pour des pays tels que le Kenya et la Tunisie, il en est autrement des résultats de Kamgna (2007, 2010), qui montrent que l'IDE a tendance à favoriser la spécialisation des économies de la CEMAC et de la CEEAC.⁵⁵

Pour les opposants au sujet des avantages des IED, ceux-ci trouvent que l'IDE pourrait constituer une menace pour les entreprises nationales avec des dépenses en capital limité par

⁵³Moussir, Charaf-Eddine et Tabit, Safaa (2016), op.cit,

⁵⁴H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab,(2006) , op.cit,

⁵⁵PATERNE NDJAMBOU , op.cit, p.126.

rapport aux multinationales, Chose qui peut conduire à l'extinction de ces petites entreprises locales. Cependant, l'expérience des économies émergentes, en particulier les économies orientées vers l'IDE en Asie de l'Est, confirme que l'IDE et l'investissement intérieur sont en fait complémentaires. Par exemple, l'IDE jouerait un rôle complémentaire avec l'investissement intérieur en travaillant avec des entreprises locales sous la forme de co-entreprises.⁵⁶

3.1.3 Le revenu

C'est, de loin, l'outil le plus utilisé par les analystes économiques parce qu'il permet de dresser le bulletin de santé de l'économie et à situer l'activité économique dans une phase de son cycle de vie.⁵⁷

Selon plusieurs auteurs (Silem, Albertini et Bichot, 2008 ; Bezbakh et Gherardi, 2011; Lakehal, 2001), le Produit intérieur brut est un agrégat de la comptabilité nationale qui mesure l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national, sans distinction de nationalité des agents économiques, au cours d'une période donnée.

Le niveau de développement, mesuré par le revenu réel par habitant, est également l'une des variables de contrôle. Le fondement de cette idée prévoit une relation positive entre le revenu par habitant et la diversification des exportations. Les économies des pays à des niveaux de revenus plus élevés ont tendance à connaître une amélioration de leur processus de diversification par rapport à ceux qui possèdent des niveaux inférieurs de revenu.⁵⁸

L'étude comparative internationale de Imbs et Wacziarg sur les effets du développement économique mesuré par le revenu par habitant sur le degré de diversification ces deux auteurs, concluent que la diversification est initialement croissante, puis décroissante, en fonction du revenu, ils trouvent que les pays pauvres ont tendance à se diversifier en premier lieu à condition que leur revenu augmente, avant de commencer à se spécialiser plus tard. Ils correspondent donc aux phases en forme de U de la théorie de la diversification qui a été largement confirmée par les solides données empiriques fournies par ces auteurs.⁵⁹

Klinger et Lederman ont constaté que le nombre de nouveaux produits exportés a suivi une courbe en U inversée par rapport aux revenus, ce qui explique que les économies deviennent moins concentrées et plus diversifiées à mesure que les revenus augmentent. Ce n'est qu'à des niveaux de revenus relativement élevés qu'une augmentation de la croissance s'accompagne d'une plus forte spécialisation et d'une plus faible diversification.⁶⁰

Entre les années (1965-1995), peu de pays à faible revenu ont diversifié leurs exportations, même en tenant compte de leur taille et de leur statut de pays exportateur de matières premières pour la récente expérience des pays de l'Afrique subsaharienne. En

⁵⁶Bignon S Batonon (2007), op.cit, consulté le 09/03/2020 à 09h20.

⁵⁷Melchior, site de sciences économiques et sociales : <http://www.melchior.fr/Le-PIB-comme-indicateursynthe.3820.0.html> consulté le 10/03/2020 à 14h30.

⁵⁸ Imbs, J and Wacziarg, R., (2003), "Stages of Diversification", American Economic Review, vol.93, N°1, March 2003, pp (63-86) ;

⁵⁹<http://www.cairn.info/revenue-d-economie-politique-2005-5page-591-htm> consulté le 24/03/2020 à 15h25.

⁶⁰Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetana et Matthew John Lamport , op.cit . p. 13.

revanche, un grand nombre de pays en développement, s'agissant surtout du cas de plusieurs pays à faible revenu, ont réussi à diversifier et à transformer leurs économies au cours des deux dernières décennies. La plupart des pays d'Asie du Sud ont nettement progressé sur la voie de la diversification de leurs exportations, les expériences ont été plus variées, puisqu'un certain nombre de pays (Tanzanie, Ouganda, et Kenya) ont nettement diversifié leurs exportations ces dernières années tandis que de nombreux autres n'ont pas abouti.⁶¹

Selon Ben Hammouda et coll. (2006) une augmentation de la richesse créée consolide le processus de diversification au niveau continental, aussi Kamgna (2010) est arrivé à la même conclusion pour la CEEAC « Communauté économique des états de l'Afrique Centrale ». ⁶²

3.1.4 Le taux de change

Parmi les indicateurs de mesure du cours de change classifiés dans la littérature, on trouve le taux de change effectif réel (TCER). Le TCER est un indicateur de la compétitivité prix du pays, puisqu'il permet de mesurer le pouvoir d'achat externe de la monnaie nationale par rapport aux biens étrangers. Le TCER consiste en une moyenne pondérée des taux de change de plusieurs partenaires commerciaux et permet ainsi d'apprécier la compétitivité du pays.

L'évolution du taux de change peut permettre de rééquilibrer la balance commerciale, redynamiser le potentiel des exportations à travers de nouveaux marchés, et ainsi réduire la forte dépendance vis-à-vis des produits manufacturés.⁶³

Selon Ben Hammouda et coll. (2006) et l'UNECA (2007), le cours du change est l'un des déterminants essentiels du processus de diversification en Afrique.⁶⁴

Pour Gylfason (2005), tout ce qui est favorable pour réaliser une croissance l'est également pour la diversification.

Il existe une ambiguïté très importante, et l'analyse empirique devient nécessaire afin de clarifier la relation entre le taux de change et la diversification. Une dépréciation du taux de change, dans un cadre en concurrence **parfaite** permet l'arrivée de nouveaux exportateurs ce qui favorise la diversification. En revanche, en concurrence **monopolistique**, il existe une probabilité non nulle que les coûts d'entrée soient trop importants. Dans ce cas, il n'y aura pas de diversification supplémentaire. Ainsi, une dépréciation du taux de change doit théoriquement

⁶¹Fond monétaire international, Washington DC : « Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification » page 08 disponible sur site <http://www.imf.org> consulté le 14/03/2020 à 21h00.

⁶²PATERNE NDJAMBOU : « Diversification économique territoriale : Enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », op.cit, p.123.

⁶³KAMGNA, Severin Yves (2007); diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements, op.cit.

⁶⁴PATERNE NDJAMBOU : « Diversification économique territoriale : Enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Ibid, p.126.

favoriser la diversification, sauf si les restrictions de concurrence génèrent d'importants coûts ou des barrières à l'entrée.⁶⁵

3.1.5 L'ouverture commerciale

L'ouverture commerciale sert à mesurer le degré d'ouverture internationale, elle mesure donc la part des échanges dans le PIB d'un pays donné. Il existe un consensus croissant qui encourage la libéralisation du commerce ; tout en suivant une **approche progressive**. Les partisans de cette approche trouvent qu'il existe des contraintes inhérentes aux pays qui limitent leur capacité à développer un avantage concurrentiel pour exporter de nouveaux produits à court terme. À cet effet, ils plaident en faveur d'un espace politique qui leur permette de poursuivre des politiques propices à la diversification par l'industrialisation.

Pour, **la théorie de rattrapage**, l'augmentation rapide du taux d'innovation dans les économies avancées, engendre une croissance élevée par l'imitation des économies en retard vu que la technologie passe du leader vers le suiveur.

Pour la Banque mondiale (1993) L'ouverture commerciale est positivement associée à la diversification, elle a conclu que l'ouverture avait un impact statistiquement positif sur la croissance de la productivité totale des facteurs dans son étude portant sur 51 pays pour les périodes 1960-1989.

L'ouverture commerciale peut améliorer la profitabilité des secteurs pour lesquels un pays est déjà spécialisé, renforçant par conséquent la concentration existante. Concernant la libéralisation financière, elle peut réduire les contraintes de liquidité dans un cadre à la Méltz et donc provoquer une augmentation du nombre d'exportateurs et de variétés produites engendrant des effets positifs sur la diversification des exportations.⁶⁶

La théorie classique du commerce témoigne la relation positive entre l'ouverture et la diversification. Selon cette théorie, dans un monde sans barrières, les pays se spécialiseraient dans les biens et services pour lesquels ils disposent d'un avantage comparatif. Ainsi, leurs exportations seront concentrées au lieu d'être diversifiées font également la lumière sur cette question. Ils sont arrivés à la conclusion que l'interaction entre le revenu par habitant et l'ouverture influe sur le tournant dans les phases en U de la diversification.

La littérature empirique consolide une panoplie d'indicateurs pour mesurer le degré d'ouverture commerciale d'un pays par rapport à d'autres pays ou régions du monde. Le ratio d'ouverture (taux d'ouverture) est l'indicateur le plus couramment utilisé, à tort ou à raison,

⁶⁵Diversification et sophistication comme levier de la transformation http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf p.28 consulté le 08/03/2020 à 11h30

⁶⁶Diversification et sophistication comme levier de la transformation http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf p.28 consulté le 08/03/2020 à 11h30

comme mesure de l'ouverture commerciale d'un pays. Il mesure la part de l'ensemble du commerce extérieur dans l'économie nationale et il est déterminé selon la formule ci-après :

$$\text{Ratio d'ouverture commerciale} = \frac{\text{Exportations} + \text{Importations} \times 100}{\text{Produit Intérieur Brut}}$$

3.1.6 Capital physique

Le capital physique d'un pays donné (capital-actions) est constitué d'un capital physique appartenant à des ménages et d'un capital physique appartenant à l'étranger. La théorie de la croissance traditionnelle considère l'accumulation de capital comme le déterminant le plus important de la diversification des exportations. La formation brute de capital fixe en tant que part du PIB sert à saisir l'influence de l'investissement intérieur. De même, le capital étranger est souvent pris en compte par le rapport entre l'IDE et le PIB. Ainsi, il est impératif de répartir davantage le capital physique dans les capitaux nationaux et étrangers et d'examiner leurs effets distincts sur la diversification verticale et horizontale.

3.1.7 Inflation

Dans le cas de la diversification, Ben Hammouda et coll. (2006) et le rapport de l'UNECA (2007) montrent que les niveaux d'inflation élevés compromettent les perspectives de diversification de l'Afrique. L'inflation réduit la croissance en décourageant l'épargne, les investissements et la productivité (Fischer, 1993 ; Bruno et Easterly, 1998), la stabilité macroéconomique offre au secteur privé un environnement stable dans lequel les entrepreneurs et les consommateurs sont en mesure de planifier, d'investir et de se concentrer sur la production et les performances plutôt que sur l'environnement dans lequel ils opèrent. En revanche une forte instabilité macroéconomique marquée, par une forte inflation ne favorise pas la création, le développement de nouveaux secteurs d'activité, la maturation de nouveaux secteurs, ainsi que l'instauration d'un climat d'affaires favorable au processus de diversification, vu que, un taux élevé d'inflation est généralement nuisible à la croissance, car il augmente le coût des emprunts et réduit ainsi le taux d'investissement en capital. Dans un environnement d'inflation les investisseurs et les entrepreneurs sont réticents pour entreprendre de nouveaux projets. Cependant, une inflation modérée mais stable ne ralentit pas la diversification. Ce n'est qu'un taux d'inflation assez élevé, car dans la fourchette de 15 à 40% peut être désavantageux à la croissance.⁶⁷

Selon la littérature existante, concernant le cas des motivations de portefeuille, il est souvent admis à ce qu'une forte inflation puisse conduire à la diversification à mesure que

⁶⁷BRUNO, M AND EASTERLY, W, (1995), "Inflation Crises and Long-run Growth", Journal of Monetary Economics, Vol. 41, pp.3-26 disponible sur https://williameasterly.files.wordpress.com/2010/08/18_easterly_bruno_inflationcrisesandlongrungrowth_prp.pdf consulté le 15/03/2020 à 21h16

l'économie se diversifie pour éviter les chocs. Mais, ce processus ne peut être que temporaire et volatile.⁶⁸

3.2 Déterminants institutionnels

La qualité des institutions, le capital humain, la stabilité politique et budgétaire sont retenus par la littérature comme étant des déterminants de diversification.

3.2.1 Le capital humain

Le capital humain est souvent considéré comme un facteur complémentaire du capital physique, il est considéré comme un facteur de saisie comme le capital physique et le travail (**Roskamp et Mc Meekin, 1968**), il existe deux variables qui l'affectent la variable « santé » et la variable « éducation ». La variable « santé », elle dépend souvent de l'espérance de vie à la naissance. La variable éducation renvoie la main-d'œuvre qualifiée, c'est-à-dire les compétences acquises par les individus à travers un processus d'investissement dans l'éducation et la formation.

Les nouvelles théories du commerce et de la croissance endogène s'intéressent à l'accumulation du capital humain et les innovations technologiques qui sont considérés comme étant les principaux moteurs de la diversification et de la croissance structurelle. Il est souvent admis que la diversification passe par l'accumulation de capital humain et physique, notamment par la mise en place d'infrastructures, par l'accroissement des capacités scientifiques et technologiques, ainsi que par le renforcement des institutions et de la gouvernance.⁶⁹

Exemple : Les biens produits en Inde, pays qui possède une importante force de travail, sont le reflet de l'intensité du facteur travail tandis que les machines produites au Japon, par exemple, reflètent l'intensité du capital en termes d'utilisation de facteurs.

Un grand stock de capital humain permet à un pays d'absorber les nouveaux produits ou idées qui ont été découverts ailleurs. Un pays suiveur avec plus de capital humain tend à croître plus rapidement car il rattrape plus rapidement le leader technologique (**NELSON ET PHELPS (1966)**), L'expérience des pays d'Asie de l'Est qui ont réussi à réduire l'écart technologique en quelques décennies et leur niveau de scolarité est crédité pour une grande partie de cette réussite

Selon la Banque mondiale (1999 : P.1), le capital humain sous forme de savoir, fait la différence entre la pauvreté et la richesse : « *Le Ghana et la République de Corée ont commencé avec presque le même PNB / habitant en 1960. Trente ans plus tard, le PNB /capita coréen avait augmenté plus de six fois, le PNB / Capital ghanéen était toujours au même niveau (aux*

⁶⁸KAMGNA, Severin Yves (2007) ; « diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements », op.cit.

⁶⁹Nations Unies (2018) Diversification et création de valeur ajoutée Conférence sur le commerce et le développement GE.18-02309 du 14/02/2018 disponible sur https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem2d42_fr.pdf consulté le 20/03/2020 à 09h22.

prix de 1985). En conséquence, la preuve montre que la moitié de l'écart pourrait être expliqué en termes d'intrants traditionnels (en termes économiques classiques : terre, main-d'œuvre et capital), l'autre moitié a été attribuée à la connaissance comme facteur de production ». La politique de développement visant l'acquisition de la technologie et la réduction de l'écart technologique doivent viser à faciliter l'interaction entre les flux technologiques et les compétences humaines (ABRAMOVITZ, 1986).

L'accumulation du capital humain contribue positivement à la diversification des exportations et de l'éloignement croissant tend à réduire la diversification des exportations. Les pays avec un enseignement supérieur peuvent tirer parti des chocs positifs des termes de l'échange pour accroître la diversification des exportations.⁷⁰

Une hausse du capital humain permet en général une hausse de la diversification, notamment si l'accumulation de ce capital humain permet aux pays de modifier leurs spécialisations vers des produits plus élaborés.⁷¹

3.2.2 La stabilité politique

Il est souvent admis qu'une stabilité politique a un effet positif sur la diversification d'une économie, cette stabilité relativement meilleure combinée à des politiques macroéconomiques saines peut entraîner une performance économique encourageante ; celles-ci sont nettement indispensables pour que les marchés puissent fonctionner efficacement pour orienter l'allocation des ressources et favoriser la confiance des agents économiques dans une économie donnée. La stabilité politique dans tous les pays de l'Asie de l'Est pendant les années clés de développement a permis aux gouvernements de l'Asie de l'Est de concrétiser les plans à long terme. Contrairement à la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne qui ont connu des périodes d'instabilité politique, qui a constitué par conséquent un facteur de la mauvaise performance économique de l'Afrique au cours des quatre dernières décennies.

3.2.3 La stabilité budgétaire

La mise en place de politiques macroéconomiques, notamment de politiques budgétaires et monétaires ont pour effet d'alléger les fluctuations de variables macroéconomiques telles que le produit intérieur brut, l'inflation, les taux de change, entre autres, ou tout du moins n'alimentent pas l'instabilité. En effet, il a été démontré qu'en Amérique latine, la mise en place de règles budgétaires avait un effet stabilisateur sur les politiques budgétaires. De plus, il pourrait être judicieux, dans la mesure du possible, La procédure est très complexe, le pays doit réduire la volatilité des recettes et des dépenses publiques tout en tenant nécessairement compte des éléments suivants :

- la modicité des recettes publiques de nombreux pays dépendants des produits de base ;

⁷⁰Kinvi D.A. Logossah, « Capital humain et croissance économique » une revue de la littérature, n° 116, année 1994 p19.

⁷¹Diversification et sophistication comme levier de la transformation disponible sur http://www.uneca.org/sites/default/files/publicationfiles/diversification_sophistication_fr.pdf p.28 consulté le 21/03/2020 à 18h46

- des obligations importantes qui pèsent sur les pouvoirs publics en matière de fourniture de biens et de services,
- le caractère flottant des recettes tirées du commerce de produits de base dont les prix sont instables,
- la volatilité du revenu national.

Il est primordial, de mener une politique budgétaire judicieuse, pendant les phases haussières du cycle des produits de base pour ménager une marge de manœuvre budgétaire en prévision des phases baissières du cycle.⁷²

Les gouvernements peuvent prendre plusieurs mesures susceptibles de contribuer à la stabilisation des recettes ou des dépenses publiques ils peuvent, administrer judicieusement les fonds souverains dans un souci de stabilisation des recettes et d'équité intergénérationnelle. Exemple : Le Fonds Pula (Botswana) et le Fonds de stabilisation sociale et économique (Chili).les différents gouvernements prennent habituellement des mesures telles que :

- le recours à des budgets pluriannuels qui consiste à une pratique adoptée dans de nombreux pays, où elle a fait ses preuves en matière d'exécution budgétaire.
- L'instauration de différents types de règles budgétaires sévères, relatives notamment à l'équilibre budgétaire, aux dépenses et à la dette,
- mettre à profit les fonds publics aux fins de l'accumulation de capital, en stimulant les investissements privés dans les infrastructures, par exemple au moyen de partenariats public-privé.⁷³

Selon les études menées concernant les équilibres budgétaires et la diversification, il s'est avéré que la politique économique conservatrice ou bien le conservatisme budgétaire est un facteur défavorable pour la diversification économique. Les **politiques budgétaires non conservatrices** auraient pour effet d'augmenter les dépenses publiques par la hausse de la facture salariale et la consommation d'autres biens et services n'est pas forcément favorable à la diversification. Tandis que Les politiques budgétaires **expansionnistes** visent à la mise en place des capacités productives .l'efficacité d'une politique budgétaire expansionniste avec un régime fiscal efficient dépendront également des dispositions prises pour le financement du déficit budgétaire. Les formules de financement, notamment les emprunts internes ou le recours à des crédits de la Banque Centrale, pourront produire un effet néfaste en termes de pression sur les taux d'intérêt intérieurs, ce qui risque de compromettre les investissements requis qui, qui sont considérés comme étant importants pour la diversification.⁷⁴

Il est très difficile d'attirer l'investissement, plus particulièrement en dehors du secteur des ressources naturelles, si un gouvernement n'arrive plus à fournir à sa population des services de base, ou s'il met en œuvre les politiques d'ajustement nécessaires pour faire face

⁷²Nations Unies (2018), op.cit.

⁷³Idem

⁷⁴http://www.ieif.fr/revue_de_presse/politiques-economiques-relancer-croissance consulté le 20/03/2020 à 20 h21

aux difficultés économiques. Par ailleurs, si la productivité totale des facteurs bénéficie de l'apprentissage par la pratique, celui-ci subit la réduction de l'activité économique engendrée par la baisse des cours des produits de base et du ralentissement de la croissance à long terme.⁷⁵

3.3 Déterminants géographiques

3.3.1 Ressources naturelles

La dotation en ressources naturelles est appliquée par deux variables : le ratio des terres arables et le mannequin de pétrole. De nombreuses études ont été menées dans le but d'analyser les différentes formes que peuvent prendre les effets négatifs de la dépendance à l'égard des produits de base, s'agissant principalement la recherche de rente et la corruption, plusieurs paramètres peuvent en partie expliquer les problèmes de développement que rencontrent les pays concernés tels que : la mise en œuvre de politiques instables inspirées par des groupes de pression, l'instabilité politique et la détérioration de l'état de droit. Au vu du rôle que jouent les institutions dans le développement les faiblesses institutionnelles associées à la dépendance à l'égard des produits de base.⁷⁶ Parmi ces études, nous pouvons citer :

- **SACHS (2001)**, trouve une relation négative entre l'abondance des ressources et la croissance.
- **GLYFASON (2001)**, les économies fondées sur les ressources naturelles pourraient ne pas inciter à investir fortement dans l'accumulation du capital humain.
- **RYBCZYNSKI** conclue que le développement de nouvelles ressources naturelles, comme le pétrole ou le gaz, peut retarder le développement d'autres lignes de production, comme les produits manufacturés, par l'effet Dutch-Disease. L'effet «maladie néerlandaise» a été nommé après l'expérience des Pays-Bas, où l'augmentation des revenus du pétrole et du gaz à la fin des années 1950 a entraîné l'appréciation du la perte des marchés d'exportation et la désindustrialisation.
- **WOOD et MAYER (1998)** ont souligné que la concentration de l'exportation de l'Afrique sur les produits primaires non transformés est causée en grande partie par la combinaison de la région de faibles niveaux d'éducation et de ressources naturelles abondantes. Une ironie économique est que les pays bénis avec des ressources naturelles abondantes ont tendance à se développer plus lentement que leurs homologues pauvres en ressources.
- **La Banque mondiale (2002)** préconise que l'abondance des ressources puisse apporter des progrès technologiques et de nouvelles connaissances.

⁷⁵Nations Unies (2018), op.cit.

⁷⁶Nations Unies (2018), op.cit.

Il est souvent admis que les pays exportateurs de matières premières sont, relativement peu diversifiés. La chose la moins évidente, est le fait que la hausse des revenus n'est pas en général associée à une plus grande diversification.⁷⁷

Il est généralement recommandé aux pays dépendants des produits de base d'utiliser les revenus tirés de l'exportation de ressources naturelles pour accroître leurs capacités dans d'autres domaines⁷⁸.

Nous distinguons, plusieurs politiques destinées à alléger la dépendance à l'égard des produits de base et la concentration des exportations, mais tout en tenant compte des spécificités de chaque pays, notamment le type de produit et les obstacles majeurs qui entravent la diversification de l'économie. Ainsi, la stratégie de diversification applicable pourrait être différente entre un pays dépendant des exportations de produits énergétiques tels que le pétrole par rapport à un autre pays dépendant d'un produit agricole. Le premier peut retenir une stratégie basée sur la garantie des moyens qui lui permettent d'attacher des liens entre un secteur pétrolier isolé et le reste de l'économie, tant dis que le second pourrait chercher la stratégie la plus adaptée basée sur la valorisation du produit agricole destiné à la consommation.⁷⁹

La hausse du prix des exportations peut rendre plus attractives les ressources vers ces secteurs d'activités et de renforcer par conséquent la concentration existante.⁸⁰

3.3.2 Infrastructure

Plusieurs études économiques ont abouti au résultat que le développement de l'infrastructure réduirait les coûts de production, augmenterait l'efficacité et la productivité et augmenterait ainsi la rentabilité. En outre, une bonne infrastructure est une condition très importante pour que les investisseurs étrangers exercent leurs activités avec succès. De plus, une infrastructure adéquate constitue un stimulant très important pour le développement du secteur privé, la diversification sectorielle et des produits.

Les effets combinés de faibles niveaux d'investissement et de mauvaises infrastructures, ainsi que de la dépendance à l'égard des produits primaires en Afrique subsaharienne, ont entraîné des niveaux de productivité très faibles et un bas niveau d'accumulation de capitaux qui a été insuffisant pour déclencher une activité de fabrication importante. Les études transnationales de **CANNING ET BENNATHAN (2000)** démontrent que l'infrastructure ; en particulier, les infrastructures de télécommunications ont tendance à accroître efficacement la croissance économique. Ainsi, le nouvel accès au marché ne stimulerait pas l'investissement dans une nouvelle capacité d'approvisionnement, sauf s'il est soutenu par des routes décentes,

⁷⁷Fond monétaire international (2006) Washington DC Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification, p.10.

⁷⁸Nations Unies (2018) Diversification et création de valeur ajoutée, Conférence sur le commerce et le développement, op.cit.

⁷⁹Idem

⁸⁰Idem

des ports efficaces et la capacité technique de produire et de distribuer des produits de qualité suffisante appelés collectivement infrastructure d'exportation. Dans ce cas, le développement de l'infrastructure est l'une des principales conditions préalables pour une meilleure diversification.

Conclusion

Nous avons tout le long de ce chapitre traité le phénomène de la diversification économique, à travers la présentation des notions de base, de même que les typologies, les différentes mesures ainsi que les fondements théoriques du concept de la diversification à travers les approches théoriques et des études menées sur cette dernière et nous avons à la fin mis en lumière les différents déterminants de la diversification.

La revue de la littérature a permis de voir à la fois les dimensions micro économique et macroéconomique en démontrant la forte relation entre la croissance économique et la diversification des exportations et en expliquant les raisons qui poussent une économie à se diversifier ainsi que les différents moyens employés pour y aboutir, tout en citant les différents risques auxquels peut être exposé une économie lors de sa diversification.

Chapitre 02 : Les Politique de Diversification des Exportations de la Turquie

Introduction

La transformation de l'économie turque débute dans les années 1980. La libéralisation du commerce a contribué à une transformation des exportations qui est associée au développement de l'industrie. Depuis le début des années 1990, la Turquie a renforcé son ouverture économique principalement, suite aux tentatives répétées pour rejoindre l'Union européenne, qui ont créé un nouvel élan pour adopter des règlements et des normes commerciales européennes et à ouvrir la voie à un développement soutenu et durable de l'économie.

Depuis l'année 2001 à ce jour, la Turquie a entrepris plusieurs réformes et mesures afin de diversifier et d'accroître ses exportations notamment après la grave crise de 2001 ce qui lui a permis de réaliser ce qu'on appelle le *boom des exportations des années 2000*.

Nous aborderons durant ce chapitre les différentes politiques de diversification des exportations en Turquie. Il sera subdivisé en deux sections ; la première sera consacrée à l'évolution du commerce extérieur turc de 1963 à nos jours et la deuxième traitera les politiques de promotion des exportations de la Turquie.

Section 01 : Évolution du commerce extérieur Turc (de 1963 à nos jours)

Nous fournirons un bref aperçu historique de l'économie turque qui permettra d'identifier les périodes et les dates les plus importantes de l'économie turque notamment du commerce international ainsi que les politiques de stabilisation et les réformes adoptées à chaque période. Pour cela nous avons étalé notre étude sur trois principales périodes : avant 1980, 1980 - 2000 et 2001- à nos jours.

1.1 Stratégie orientée vers l'intérieur (1963-1980)

La Turquie avait adopté une politique économique relativement libérale dans les premières années de la république. Cependant, n'ayant pas répondu aux attentes du pays, pour des raisons telles que le manque de classe entrepreneuriale importante, les infrastructures adéquates et les fluctuations des marchés internationaux, une politique de développement économique dominée par l'État a été mise en œuvre depuis 1930.⁸¹

En 1961, fût l'adoption d'une nouvelle constitution pour laquelle le principal changement était la planification du développement économique et social. La Turquie avait donc suivi jusqu'en 1980, une stratégie de développement orientée vers l'intérieur appelée « politique d'industrialisation et de substitution des importations ». Le rôle de l'État a pris de

⁸¹Kadir Karagöz,(2015) « Determining Factors of Turkey's Export Performance : An Empirical Analysis », Istanbul Conference of Economics and Finance, ICEF 2015, 22-23 October 2015, Procedia Economics and Finance 38 (2016) 446 – 457,Istanbul,Turkey, p.447.

l'importance en suivant ces politiques de substitutions ainsi que la planification à l'échelle de l'économie.⁸²

Au cours des premier et deuxième plans quinquennaux, la stratégie traditionnelle de modernisation et d'industrialisation dans une économie mixte a été systématiquement tentée. L'objectif principal des deux plans était d'atteindre un taux de croissance et d'investissement plus élevé dans une économie équilibrée. Parmi les problèmes sociaux abordés, on y trouve : la répartition plus équitable des revenus, un meilleur équilibre général, la réforme agraire, l'organisation économique et l'efficacité des entreprises économiques de l'État⁸³.

Les objectifs attendus des plans mis en place ont été réalisés, le rythme de la croissance économique n'a cessé d'augmenter au cours des années 60 et de la majeure partie des années 70. Cette période se caractérise par ⁸⁴:

- L'augmentation du PIB à un taux annuel moyen de 6,4% pendant la période du premier plan (1963-1967), 6,7% pendant la période du deuxième plan (1968-1972) et 7,2 % pendant la période du troisième plan (1973-1977).
- Une croissance à long terme de l'industrie particulièrement rapide (en moyenne 9,2% entre 1963-1977) qui a entraîné un changement structurel de l'économie.
- La croissance de production agricole a été en moyenne de 3,3% par an, tandis que la croissance démographique annuelle était de 2,5%.
- L'investissement privé réel et l'investissement public réel ont enregistré pendant la période (1963-1977) des augmentations respectives de 10,8% et 11,4% par an, cependant de 1973 à 1979, l'investissement du secteur public a évolué avec une augmentation moyenne de 22,1% par an, alors que l'investissement privé a gardé un taux de 10,2%.
- L'environnement macroéconomique des années 60 était plus stable par rapport à celui des années 70 (taux d'inflation moyen 5,2 % pour les années 60 et 27% pour les années 70).

À la fin des années 70 (1977), la politique de substitution a entraîné une augmentation progressive des déficits commerciaux, accentuée par l'instabilité politique et les affrontements idéologiques, le pays affronte une crise économique.⁸⁵

En 1978–1979, la crise économique s'est aggravée en raison de l'inflation et des difficultés de balance des paiements, si bien que le gouvernement devait mettre en œuvre des politiques plus efficaces.⁸⁶

Le 24 janvier 1980, le gouvernement a annoncé un important programme de

⁸²Kadir Karagöz,(2015), op.cit, p 447

⁸³Kıvılcım Metin Ozcan Umit Ozlale Çağrı Sarıkaya. "Sources of Growth and the Output Gap for the Turkish Economy" *In Explaining Growth in the Middle East*. Publié en ligne: 09 Mar 2015; p 239. Lien permanent pour ce document [http://dx.doi.org/10.1016/S0573-8555\(06\)78008-7](http://dx.doi.org/10.1016/S0573-8555(06)78008-7).

⁸⁴Kıvılcım Metin Ozcan Umit Ozlale Çağrı Sarıkaya,(2015) .op.cit. p 240.

⁸⁵Kadir Karagöz,(2015), op.cit, p 447.

⁸⁶Kıvılcım Metin Ozcan Umit Ozlale Çağrı Sarıkaya,(2015) .op.cit. p240

stabilisation, qui comprenait une série de nouvelles mesures économiques destinées à résoudre les problèmes d'inflation élevée, de stagnation économique et de la balance des paiements ingérable.

1.2 La période de 1980 à 2000

Après la grave crise de la fin des années 70, la Turquie a commencé à prendre des mesures sérieuses pour libéraliser et renforcer son économie. En 1980, elle a pris la décision fondamentale de faire passer sa stratégie économique d'une croissance tournée vers l'intérieur à une croissance tournée vers l'extérieur. C'est ainsi que le commerce extérieur de la Turquie a été libéralisé avec l'acceptation du programme de réformes structurelles en 1980 connu sous le nom de « décisions du 24 janvier »⁸⁷. Ce programme était soutenu par des institutions internationales dont la banque mondiale et le FMI. Avant ce programme de réforme, les barrières tarifaires étaient élevées, la propriété de l'État prévalait dans les secteurs clés et la concurrence était étranglée par la réglementation. Le programme de 1980 comportait des aspects de stabilisation et de structure, avec des efforts de libéralisation des échanges et des finances.

Les principaux objectifs de la nouvelle stratégie étaient la promotion des exportations, la libéralisation du régime du commerce extérieur et l'encouragement des activités du secteur privé. Depuis cette date, le principal stimulant de la politique économique de tous les gouvernements a été l'intégration de l'économie turque aux marchés mondiaux et la promotion des exportations.

Le début des années 80 a marqué un tournant dans l'histoire économique de la Turquie, après la libéralisation des échanges, les réformes ont stimulé l'activité du secteur privé et elles ont amélioré les facteurs structurels de la compétitivité internationale qui ont entraîné des taux de croissance des recettes des exportations de 15% en moyenne pendant la période entre 1981 et 1987.⁸⁸

Les exportations ont été encouragées par divers outils directs et indirects tels que les remboursements de taxes à l'exportation, les crédits préférentiels à l'exportation et des allocations en devises. Aussi, une politique de dévaluation de la monnaie a été suivie, plusieurs taux de changes ont été supprimés et un taux de change uniforme a été établi avec une forte dévaluation.⁸⁹

Grâce à la baisse de la demande intérieure en contrôlant les salaires réels, à la promotion des exportations et à l'augmentation de la demande étrangère, en particulier celle des pays arabes en raison de la hausse des prix du pétrole, le volume des exportations a considérablement augmenté en quelques années. En outre, la baisse des salaires réels et les dévaluations à grande

⁸⁷Kadir Karagöz, (2015).op.cit. p.447.

⁸⁸Aysan, Ahmet Faruk and Hacıhasanoglu, Yavuz Selim (2007) : « *Investigation on the Determinants of Turkish Export-Boom in 2000* ». p 2. disponible sur :<https://mpra.ub.uni-muenchen.de/5493/> MPRA Paper No. 5493, posted 30 Oct 2007 UTC.

⁸⁹Kadir Karagöz, (2015).op.cit. p.447.

échelle ont entraîné une baisse du pouvoir d'achat mais ont contribué à l'amélioration de la compétitivité du pays dans le commerce international.

En 1989, l'économie turque a connu d'importants changements de la politique, c'est ainsi que les contrôles sur les mouvements de capitaux étrangers ont été resserrés et une réglementation substantielle des marchés financiers a été introduite. En effet, pour des considérations et préoccupations politiques, les politiques économiques sont devenues expansionnistes à la fin des années 80. L'augmentation des salaires réels et l'accélération des subventions agricoles ont considérablement accru le volume de la demande intérieure.

Durant la période 1989-1993, les résultats à l'exportation se sont sensiblement ralentis en raison de l'expansion de la demande intérieure et de l'appréciation réelle de la livre turque (TL), et la part des exportations dans le PNB est revenue aux niveaux du début des années 80⁹⁰. Aussi, les incitations à l'exportation, qui ont fortement contribué aux résultats à l'exportation, ont été supprimées dans une large mesure à la fin de 1988 en raison de contraintes budgétaires. En conséquence, la Turquie s'est retrouvée face à l'une des crises financières les plus graves de son l'histoire. Cette crise fut aggravée par l'impact négatif de la guerre du Golfe (1990-1991) qui a affecté le secteur réel entraînant des taux de croissance négatifs du PNB et du PIB en 1994. Ces événements ont provoqué une forte hausse de l'inflation et des taux d'intérêt⁹¹, L'inflation a culminé en 1994 avec 107,3% par an et la livre turque s'est dépréciée de plus de 70% par rapport au dollar américain en 1994.⁹²

Pour faire face à la crise économique de 1994, un programme de stabilisation a été annoncé par le gouvernement le 5 avril 1994. Tout comme les décisions du 24 janvier, ce programme de stabilisation visait également à réduire la demande intérieure et à stimuler les exportations en dévaluant la TL.

En conséquence, les exportations ont considérablement augmenté en 1994 et 1995. Cette expansion est en partie soutenue par l'augmentation du commerce mondial mais la croissance des exportations n'a pas été continue en raison des exigences de l'OMC, l'union douanière prévue avec l'UE et les contraintes imposées par d'importants déficits budgétaires.

L'évolution la plus remarquable du régime de commerce extérieur de la Turquie au cours de cette période a été la signature de l'Union douanière entre l'UE et la Turquie qui est entrée en vigueur le premier janvier 1996. Les pays de l'UE ont supprimé tous les droits et autres réglementations commerciales restrictives pour tous les échanges de produits industriels et de produits agricoles transformés. L'accord de l'Union douanière n'a pas immédiatement eu un impact considérable sur les exportations turques. Cependant, l'adhésion à l'OMC et à l'accord de l'Union douanière a rendu nécessaires des changements structurels conformément aux obligations internationales, ce qui a eu des conséquences importantes sur le commerce international de la Turquie.⁹³

⁹⁰Kadir Karagöz, (2015).op.cit. p.447.

⁹¹Kadir Karagöz, (2015). op.cit. p.448.

⁹²Kıvılcım Metin OzcanUmit OzlaleCagri Sarıkaya (2015), op.cit. p240.

⁹³Kadir Karagöz, (2015). op.cit. p.448.

Par ailleurs, les crises Est-asiatique et Russe de 1997–1998 et les deux tremblements de terre dévastateurs de 1999 ont eu un impact négatif sur l'économie turque. En décembre 1999, la Turquie a signé un accord de confirmation de trois ans avec le FMI. Les objectifs du programme étaient des politiques budgétaires et monétaires strictes, des réformes structurelles ambitieuses et l'utilisation d'un taux de change prédéterminé comme point d'ancrage nominal. Le programme de désinflation a eu un impact majeur sur les bilans des banques. À la fin de 2000, le système bancaire turc a été gravement touché par l'augmentation des risques d'intérêt, de taux de change et de crédit en raison de la structure des échéances à court terme des sources financières utilisées dans le secteur bancaire et des positions ouvertes des banques turques. En raison d'une crise bancaire majeure, malheureusement, ce programme a échoué au début de 2001.

1.3 La période de 2001 à nos jours

Au début des années 2000, l'économie turque a été caractérisée par un manque de discipline fiscale, qui a donné lieu à un endettement de plus en plus lourd du gouvernement, c'est principalement le besoin de financement de cet endettement qui a accentué l'inflation.

Au début de cette période de l'économie turque et principalement en février 2001, la Turquie a connu une crise financière, elle est considérée comme étant la plus profonde, elle a été déclenchée suite à un désaccord rendu public entre le président et le Premier ministre, ce qui a engendré une crise économique⁹⁴.

1.3.1 Les différentes réformes mises en œuvre

Le gouvernement turc a lancé un nouveau programme de réformes économiques et institutionnelles, sa mise en œuvre a eu lieu à partir du mois de juin 2001, qui a été dirigé par le FMI dont le financement s'élevait à 18 milliards de dollars, qui reposait principalement sur des restrictions budgétaires afin de limiter les dégâts immédiats. Pour atteindre ces objectifs, l'autorité visait à générer un excédent budgétaire primaire de **6,5%** pour le secteur public proportionnellement au PNB⁹⁵.

Il serait important de s'attarder sur les réformes mises en œuvre, à savoir :

1.3.1.1 La mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance économique

À travers l'indépendance totale de la Banque centrale ; le renforcement de la capacité administrative et de l'indépendance des autorités de réglementation comme l'autorité bancaire, dont le secteur bancaire du pays, qui a été entièrement restructuré suite à la crise économique en 2001, ce programme a visé en perspective la dérégulation et la libéralisation de plusieurs secteurs d'activités économiques.⁹⁶

⁹⁴Kıvılcım Metin OzcanUmit OzlaleCagri Sarıkaya (2015), op.cit. , p 242

⁹⁵Kıvılcım Metin OzcanUmit OzlaleCagri Sarıkaya (2015), op.cit.p249

⁹⁶Sinan Ülgen (2005) ; « La transformation économique de la Turquie : une nouvelle ère de gouvernance ? » ; dans Pouvoirs 2005/4 (n°115), p 90.

1.3.1.2 Amélioration du climat de l'investissement

Le renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie turque fait toujours partie intégrante du programme macro-économique général du pays, à cet effet il a été procédé à la création du conseil de coordination pour l'amélioration des conditions d'investissement et le conseil consultatif de l'investissement afin d'améliorer la position concurrentielle de la Turquie dans l'économie mondiale. Quant à la privatisation, la Turquie s'intéresse fortement à la privatisation vu qu'il s'agit d'une composante de l'économie de marché opérante, ouverte et concurrentielle⁹⁷.

1.3.1.3 Réforme du secteur financier

La réforme a visé l'établissement d'un système financier à caractère concurrentiel marqué par une diversité d'instruments et une profondeur suffisante pour canaliser des ressources au profit de l'investissement, la réglementation et la surveillance du secteur financier se sont améliorées conformément aux normes internationales et à l'acquis de l'UE et des modifications ont été apportées à la législation au fur et à mesure qu'apparaissaient de nouveaux besoins concrets⁹⁸

1.3.1.4 La politique commerciale

La Turquie considère le système commercial multilatéral comme la priorité de sa politique de commerce extérieur. Les principes d'un commerce libre et équitable tels qu'ils sont défendus au sein de l'OMC et le processus visant l'adhésion complète à l'UE comptent également parmi les éléments clés de la politique commerciale de la Turquie

1.3.1.5 La mise en place des conditions libérales pour le commerce

À travers un programme commercial ambitieux, qui contribuerait aussi à la stabilité économique et politique, nous distinguons : l'Organisation de coopération économique (OCE), la Coopération économique de la mer Noire (CEMN), l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) et le Groupe de huit pays en développement (D-8)⁹⁹.

1.3.1.6 La structure tarifaire

En ce qui concerne les taxes et impositions fiscales, le régime d'importation a été entièrement simplifié.

1.3.2 Les résultats obtenus des politiques de réformes

Les résultats obtenus suite à la mise en œuvre des réformes, peuvent être synthétisés comme suit :

⁹⁷Organisation mondiale du commerce, (2012) « Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie », P.16

⁹⁸Idem

⁹⁹OMC (2012), op.cit. p 19.

- L'objectif de stabilité des prix des autorités monétaires a été atteint, l'économie turque a affiché une croissance particulièrement élevée en **2004**. Les taux d'inflation étaient inférieurs à **10%** à la mi-2005¹⁰⁰.
- La création d'un environnement politique stable du gouvernement au cours de la dernière décennie qui a contribué fortement à la réalisation d'une intégration de l'économie turque dans l'économie mondiale.¹⁰¹
- Les exportations ont connu des taux de croissance élevés depuis **2001**, ce qui est bien supérieur à sa moyenne historique. D'après Aydın et al, (2007), le taux de croissance annuel moyen des exportations a atteint **22,9%** au cours de la période **2001-2009** alors qu'il était de **11,2%** entre **1948** et **2000**
- La Turquie a enregistré une croissance durable de ses exportations. Avec le plan stratégique d'exportation couvrant les années **2004-2006**, la Turquie a réussi son intégration et a réalisé un boom des exportations pour être classée **24ème** dans le classement mondial du volume des exportations. Au cours de ces années, en variant les pays de destination et le nombre de pays destinataires, les exportations ont nettement augmenté¹⁰².
- d'après le rapport de la Banque mondiale (**2014**), la forte croissance des exportations de la Turquie est le résultat des réformes structurelles au niveau national et à des gains de productivité importants, les exportations de marchandises sont passées de 36 milliards de dollars américains en **2002** à plus de **150** milliards de dollars américains en 2012. Au cours de cette période, les entreprises turques ont diversifié leurs marchés d'exportation.
- La Turquie a surpassé la croissance des exportations mondiales, la compétitivité a joué le plus grand rôle dans la croissance des exportations avant de céder le pas aux facteurs d'attraction pendant et après la crise, la Turquie doit se tourner vers des produits pour lesquels la demande mondiale croît rapidement, ceci prouve que la compétitivité, la sophistication et la qualité des exportations se sont également améliorées après le programme de réformes menées¹⁰³.
- La Turquie n'a pas une économie s'appuyant sur l'exploitation du pétrole mais elle devient une très grande industrie manufacturière à l'exportation dans la région : entre 2002 et 2010 la Turquie a augmenté sa part des biens facturés à l'exportation avoisinant 80%. De nouvelles plateformes de production ont en effet émergé à travers le pays, grâce à l'essor économique et à l'augmentation de l'activité industrielle.
- En plus de devenir une puissance industrielle régionale, la Turquie a vu le nombre d'entreprises à fort taux de croissance augmenter. Les entrepreneurs du pays profitent de l'amélioration des conditions du commerce, (AllWorld Network, TurkeyFast Growth 25) ont

¹⁰⁰Kıvılcım Metin Ozcan Umit Ozlale Çağrı Sarıkaya (2015), op.cit.p242

¹⁰¹Kadir Karagöz .(2015). op.cit. p. 448

¹⁰² Genç, F. (2009); " Effect of exchange rate changes on export performance in Turkey", Unpublished MSc Thesis, Eastern Mediterranean University, Famagusta, North Cyprus. P 25, 26

¹⁰³Kadir Karagöz, (2015). op.cit. p 449

atteint un taux de croissance annuel de 210 % entre 2008 et 2010, dépassant celui de la liste des vingt-cinq plus grandes entreprises de son homologue américain, ICIC (Initiative for a Competitive Inner City) ; le taux de croissance annuel de ces dernières était de 72 % pour la même période¹⁰⁴.

1.3.3 Évolution du commerce extérieur turc de 2010 à 2019

1.3.3.1 Évolution de la balance commerciale

Le tableau, n° 2.1 illustre l'évolution du commerce extérieur turc pour la période allant de l'année 2010 à 2019.

Tableau n° 2.1 : Évolution de la balance commerciale 2010-2019

		En Milliards USD									
Année	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	
Exportation	113,9	134,9	152,6	151,8	157,6	143,9	143	156,86	168	171	
Importation	185,5	240,8	236,5	251,7	242,1	207,2	199	232,05	223	203	
Volume Total	299,4	375,7	389,1	403,5	399,7	351,1	342	388,91	391	374	
Balance commerciale	-71.60	-105.9	-83,9	-99,9	-84.5	-63,3	-56	-75.19	-55	-32	

Source : Nous-mêmes à partir des statistiques de la Banque mondiale

Le volume total du commerce extérieur turc a été de **342** Mds USD en 2016, **143** Mds USD Provenant des exportations et **199** Mds USD des importations.

Les échanges commerciaux se sont établis à 391 Mds USD en 2018 avec un niveau stable par rapport à l'année 2017, les exportations se sont élevées à **168** Mds USD en hausse de 7,1% par rapport à 2017, tan disque les importations ont atteint **223** Mds USD, reculant ainsi de 3,9% par rapport à 2017, Quant au déficit commercial il a reculé de 26,8% par rapport à 2017.

En 2019, les importations ont connu une baisse de 9,1% par rapport à 2018, et les exportations ont augmenté de 2,1% par rapport à 2018, ce résultat a induit une réduction du déficit commercial de 43,5% avec un montant de **-32** Mds USD qui est le plus bas niveau depuis l'année 2010.

¹⁰⁴Esen Çağlar (2013) ; où va l'économie turque : trois scénarios à long terme et leurs répercussions sur les politiques menées, 2013/1 n° 148, p139.

1.3.3.2 Les principaux partenaires commerciaux de la Turquie

Jusqu'à l'année 2019, la Turquie continue de s'attacher à diversifier ses partenaires commerciaux et à réduire sa dépendance à l'égard du marché. Les stratégies d'exportation appliquées à cet effet ont permis l'accroissement du commerce bilatéral entre la Turquie et la quasi-totalité des régions au cours des dernières années.¹⁰⁵

Nous présentons dans ce qui suit la part de l'union européenne dans le commerce extérieur turque, qui demeure le 1^{er} partenaire de la Turquie jusqu'à l'année 2019, ainsi que les parts des dix premiers pays partenaires dans le commerce extérieur de la Turquie.

-L'union européenne (UE)

L'Union européenne demeure le 1^{er} partenaire de la Turquie ; les échanges bilatéraux ont enregistré une hausse en 2018 dans la continuité de 2017 avec une baisse de la part des importations en 2019 par rapport à 2017 et 2018

Tableau n° 2.2 : Évolution des importations et des exportations de la Turquie vers UE (2017-2019)

	Milliards USD					
	2017		2018		2019	
	valeur	Part (%)	valeur	Part (%)	valeur	Part (%)
Exportations	73,9	47,11	84	50%	83	48,53
Importations	85,2	36,72	81	36,32%	69,42	34,20

Source : Nous même à partir des statistiques de la Banque mondiale

En 2018, la Turquie a exporté pour **84** Mds USD de biens à destination de l'UE (soit 50% des exportations turques), contre **73,9** Mds USD (soit 47,11% du total des exportations en 2017 et importe pour **81** Mds USD de produits en provenance de l'UE (soit 36,32% des importations turques en 2018, contre **85,2** Mds USD (soit 36,72% du total des importations en 2017). En 2019 la Turquie a exporté pour **83** Mds USD de biens vers l'UE qui absorbe 48,53% des exportations turques avec une baisse légère par rapport à 2018 dont les exportations ont représenté 50% du total des exportations turques.

- Les principaux pays clients de la Turquie

Le tableau ci-après illustre la part des dix premiers pays partenaires de la Turquie dans le commerce extérieur turc.

¹⁰⁵Organisation mondiale du commerce (2019), Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie, Page 16

Tableau n° 2.3 : principaux pays partenaires de la Turquie (2018-2019)

En Milliards USD			
Années	2018	2019	Évolution(%)
Allemagne	16,1	15,4	-4,3
Royaume uni	11,1	10,87	-2,1
Italie	9,6	9,34	-2,7
Irak	8,3	8,95	7,8
USD	8,3	8,05	-3
Espagne	7,7	7,24	-0,6
France	7,3	7,52	0,3
Pays bas	4,8	5,49	14,38
Belgique	3,9	4,36	11,80
Israël	3,9	4,36	11,9
Total	81	81,57	

Source : Nous-mêmes à partir des données de la Banque mondiale

Durant l'année 2018, l'Allemagne arrive en tête des pays destinataires des exportations turques avec **16,1** Mds USD suivie du Royaume uni, **11,1** Mds USD et l'Italie avec 9,6 Mds USD, le montant total des exportations vers ces 10 pays a atteint **81** Mds USD en 2018 avec une augmentation en 2019 soit **81,57** Mds UDS en 2019. Le poids des trois principaux clients de la Turquie (Allemagne, Royaume uni et Italie) recule en 2019, en revanche nous constatons une évolution positive de la part des exportations de l'Irak, les pays bas, la Belgique et Israël et une légère augmentation de la part de la France dans les exportations de la Turquie.

Durant l'année 2019, les exportations turques ont submergé les marchés européens, tant dis que la part des exportations turques vers les émirats arabes unis a connu un net recul, ceci est lié aux tensions géographiques bilatérales. Le nombre de pays où la Turquie réalise plus d'un milliard USD d'exportations est passé à 39 pays en 2019, le nombre des entreprises turques exportatrices s'est établi à 83 279 en 2019¹⁰⁶.

1.3.3.3 Répartition des exportations turques en produits

Le tableau ci-après présente la décomposition des exportations turques selon les produits exportés.

¹⁰⁶Ministère de l'économie, des finances et de la relance, direction générale du trésor commerce extérieur turc ,2019 disponible sur <http://www.tresor.economie.gouv.fr> consulté le 13/08/2020 à 15h00

Tableau n° 2.4 : Décomposition des exportations turques en produits (2010-2014)

Secteurs	1980	1990	2000	2010	2014
Produits agricoles	1881	3300	3828	12370	18430
Alimentations	1486	2906	3521	11878	17759
Produits miniers	246	876	1005	9331	12241
carburants	-	296	294	4405	5900
manufactures	782	8778	22311	88481	120984
Fer	28	1490	1842	10225	10792
Produits chimiques	-	747	1063	6101	9 161
Produits pharmaceutiques	-	74	148	611	850
Machinerie transport	-	855	5667	31824	42 715
Équipements téléphoniques	4	259	1008	2 076	2 441
Produits électroniques	-	20	63	139	193
Équipements télécommunication	-	238	934	1 895	2197
Équipements électroniques	-	1	11	42	51
Équipements Transport	-	254	2606	16 534	21 684
Automobiles	55	153	1517	13 755	17 497
Textiles	343	1440	3672	8 964	12 522
Habillements	131	3331	6533	12 760	16 680

Source : Nous-mêmes à partir des données de l'OMC

Selon la structure des exportations turques, illustré dans le tableau n° 2.4, le principal stimulant derrière le boom des exportations turques a été l'augmentation rapide de la part des exportations de biens industriels, dont la part dans les exportations totales est passée de 36,6% en 1980 à environ 95% pour l'année 2008. Par contre, la part des mines, de l'agriculture et du textile dans les exportations totales a stagné, ce qui signifie que la Turquie est passée principalement d'un exportateur de produits agricoles à un exportateur de biens industriels¹⁰⁷.

¹⁰⁷ Vural, I. Y. & Zortuk, M. (2011), "Foreign direct investment as a determining factor in Turkey's export performance", Eurasian Journal of Business and Economics, 4 (7), 13-23, P, 11.

1.3.3.4 La composition des exportations en produits par destination

Les tableaux suivants présentent en pourcentage la composition en produits des exportations turques vers les principaux partenaires

Tableau n° 2.5 : La composition en produits des exportations de la Turquie vers les principaux partenaires, 2003-2011 (En %)

UE 27									
Produits	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Alimentaires et boissons	4,7	4,5	5,1	4,1	3,8	3,9	4,7	4,8	4,7
Textiles et prêt à-porter	39,7	34,0	33,1	30,2	27,7	25,9	29,8	29,4	27,6
Produits intermédiaires	15,7	17,3	16,2	19,3	20,4	20,6	16,8	18,6	21,5
Métallurgie, machines et équipements	11,8	11,1	12,0	12,7	13,5	15,1	15,7	16,1	16,9
Véhicules	15,7	19,7	19,7	21,5	23,7	24,2	22,5	22,4	21,3
Divers	12,5	13,4	13,8	12,1	10,8	10,4	0,5	8,6	8,0
Proche et Moyen-Orient + Afrique du Nord									
Produits	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Alimentaires et boissons	9,1	8,3	9,2	9,2	7,7	7,2	8,3	8,2	11,4
Textiles et prêt à-porter	13,0	11,7	10,2	10,0	9,1	6,9	9,1	9,0	9,3
Produits intermédiaires	42,3	45,1	45,8	43,7	45,3	55,0	46,6	46,5	43,3
Métallurgie, machines et équipements	16,6	17,8	17,5	20,8	22,0	17,9	21,5	20,3	20,3
Véhicules	8,7	7,9	8,0	6,7	6,6	5,1	4,9	5,2	4,5
Divers	10,4	9,3	9,3	9,6	9,3	8,0	9,5	10,8	11,2

Source : Seyfettin Gürsel 2013/1 n° 148 « le basculement historique du commerce extérieur turc vers l'orient » page 189.

D'après Seyfettin Gürsel, les statistiques du commerce international de l'UE pour l'année 2010 montrent que la Turquie arrive au septième rang pour les importations de l'UE et au cinquième pour les exportations à partir de l'UE, avec des parts respectives de **2,8%** et **4,5%**. L'union douanière a renforcé des relations commerciales et le montant des échanges entre la Turquie et l'UE a atteint 124,9 milliards de dollars en 2010, contre 27,9 milliards en 1995. En **2004**, le volume total des échanges entre la Turquie et les pays d'Asie et du Pacifique se chiffrait à 17 milliards de dollars. En 2010, il a atteint **44,4** milliards, soit une progression de 162% par rapport à 2004 ; Les exportations turques à destination des pays d'Asie et du Pacifique, qui

s'établissaient à 2 milliards de dollars en 2004, ont atteint 6,6 milliards en 2010, ce qui signifie qu'elles ont augmenté d'au moins 20% par an quasiment chaque année entre 2004 et 2010¹⁰⁸.

Entre 2006 et 2010, le volume des échanges a progressé de 80%. Depuis 2006, les exportations de marchandises turques vers le Moyen-Orient dépassent les importations, le montant total des échanges de la Turquie avec le moyen orient est passé de 9,5 milliards de dollars en 2003 à 35,9 milliards de dollars en 2010. Par ailleurs, l'excédent commercial a diminué, passant de 8 milliards de dollars en 2009 à 6 milliards en 2010, à cause de la hausse des importations de pétrole et de gaz naturel. En septembre 2011, les échanges entre la Turquie et les pays du Moyen-Orient ont atteint 35,7 milliards de dollars, dont 20,2 milliards en exportations et 15,5 milliards en importations du côté de la Turquie.¹⁰⁹

1.3.3.5 Évolution des principaux produits exportés

Durant les années 2017 et 2018, les exportations turques ont été dominées par les industries automobiles et les équipements mécaniques.

Tableau n° 2.6 : Évolution des principaux produits exportés 2017/2018

En milliards USD		
Désignations	Exportations 2018	Évolution 2018/2017
Véhicules	26,8	+11,8%
Machines, appareils et engins mécaniques	15,5	+14,5%
Fonte, fer et acier	11,6	+40,7%
Perles fines ou de culture, métaux précieux	7,2	-34,1%

Source : Nous-mêmes à partir des données de l'Institut turc des statistiques (Turk Stat).

Les deux principaux postes d'exportation demeurent les mêmes qu'en 2017, La part du poste véhicule présente la part la plus dominante avec une évolution positive de 11,8% de 2017 par rapport à 2018, nous constatons l'augmentation remarquable de la part du poste fonte, fer et acier avec une évolution positive de 40,7%.

¹⁰⁸Seyfettin Gürsel (2013) ; « le basculement historique du commerce extérieur Turc vers l'Orient » 2013/1 n° 148, p 186

¹⁰⁹Seyfettin Gürsel (2013). op.cit. p189

1.4 Les Perspectives

Depuis octobre 2009, la Turquie élabore une stratégie visant à créer des infrastructures nécessaires pour atteindre des objectifs assez ambitieux pour **2023**, elle vise en perspectives de devenir l'une des dix plus grandes économies mondiales, la réalisation d'un PIB de **2 000** milliards de dollars, un PIB par habitant de **25 000** dollars et plus de **500** milliards de dollars de recettes pour les exportations qui marquera le centième anniversaire de la République turque.

Ces objectifs constituent un dispositif de coordination pour de nombreux acteurs du secteur public et privé dans l'élaboration de stratégies et de plans à long terme. Le gouvernement turc a élaboré le projet stratégique de promotion des exportations **2023**, afin d'accroître sa part actuelle et potentielle des exportations mondiales en offrant une vision politique aux exportateurs des secteurs de la science, de la technologie et de l'innovation ; ce projet vise en perspectives la modification du profil des exportations turques à long terme en délaissant les produits élémentaires au profit des produits de haute technologie¹¹⁰.

Section 02 : Les politiques de promotion des exportations de la Turquie

Les politiques de promotion des exportations peuvent agir directement sur les exportations comme elles peuvent être indirectes (agir sur la production).

2.1 Les politiques agissant directement sur les exportations

La Turquie dispose de plusieurs organismes dont l'objectif principal est la promotion des exportations, elle accorde aussi des facilitations douanières agissant directement sur les exportations.

2.1.1 Organismes de promotion des exportations

La Turquie ne dispose pas d'organismes publics pour la promotion des exportations. Ce rôle est assuré par les ONG et le secteur privé qui contribuent le plus dans le pays aux activités de promotion des exportations. Trois organismes principaux jouent un rôle essentiel dans la promotion des exportations : il s'agit bien des chambres de commerce, du Conseil des relations économique extérieures (DEIK) et de l'Assemblée des exportateurs turcs (TIM). Le financement, la garantie et l'assurance des exportations sont assurés par la Turk Eximbank.

2.1.1.1 Le DEIK

Le conseil des relations économiques extérieures (DEIK) constituée en 1986 est une institution à but non lucratif chargée de conduire les relations économiques extérieures,

¹¹⁰Esen Çağlar (2013). op.cit. p 147

principalement le commerce extérieur¹¹¹. Sa structure a été modifiée par la loi n° 6552 du 11 septembre 2014. Son autonomie a été renforcée et elle s'est vue confier la tâche de "gérer les relations économiques étrangères du secteur privé turc". Le DEIK est une organisation volontaire de « diplomatie des affaires », formée par des chefs d'entreprises et les représentants du travail de la Turquie ainsi que des sociétés fondatrices, des membres et des conseils d'affaires¹¹². Le DEIK ne possède pas de programmes spécifiques pour la promotion des exportations mais il fournit des études et aide les entreprises à renforcer leurs compétences. Il a pour vision d'avoir une part significative dans le commerce mondiale et d'œuvrer à la meilleure intégration de la Turquie dans le marché mondial. Pour ce faire, il participe à des conseils d'entreprises bilatéraux. Le nombre de conseils d'entreprises œuvrant sous l'égide du DEIK avait atteint 130 en octobre 2015¹¹³.

2.1.1.2 La TIM

L'assemblée des exportateurs turcs (TIM) est l'organe le plus élevé des entreprises exportatrices turques chapeautant autant environ 60 unions et associations d'exportateurs. Elle joue un rôle principal de coordination entre les organisations publiques et privées, les exportateurs et les décideurs. Aussi, elle prend part à de nombreuses activités de promotion des exportations, telles que les actions d'influence, l'organisation de foires commerciales et l'élaboration d'études et d'analyses. La TIM est une organisation professionnelle composée est dirigée par des entreprises exportatrices. Elle est financée par les revenus des associations d'exportateurs. La TIM fournit des services à plus de 71 000 entreprises exportatrices et à leurs unions, comprenant 13 secrétariats généraux.

Les différentes chambres de commerce et les différentes unions de chambres sont également amplement impliquées dans les activités de promotion des exportations.

2.1.1.3 La Turk Eximbank

La Turk Eximbank est une banque à capitaux entièrement publics. Il s'agit par ailleurs du principal outil de promotion des exportations à la disposition du gouvernement dans le cadre de l'effort d'exportation et de l'unique organisme officiel de crédit à l'exportation de la Turquie.

Le 21 août 1987, le conseil des ministres de la Turquie a agréé la Turk Eximbank en maintenant sa personnalité juridique de banque d'investissement d'État et d'entreprise à capitaux entièrement publics. Ces activités ont été conçues de façon à s'inscrire dans le cadre

¹¹¹voir https://www.deik.org.tr/uploads/info/DEIK_INFO_FR/files/assets/common/downloads/DEIK_KURUMSAL_KI_MLIK_2017.indd.pdf, le lien consulté le 08/07/2020 à 18h :15

¹¹²Disponible sur https://www.deik.org.tr/uploads/info/DEIK_INFO_FR/files/assets/common/downloads/DEIK_KURUMSAL_KI_MLIK_2017.indd.pdf consulté le 08/07/2020 à 18h :15

¹¹³OMC (2016) « examen des politiques commerciale : rapport du secrétariat Turquie », p 93 disponible sur wto.org/french/tratop_f/tpr. Consulté le 08/07/2020 à 19h :05.

des stratégies de croissance tirée par les exportations adoptées par tous les gouvernements turcs depuis 1980¹¹⁴.

Le principal objectif de la banque est de promouvoir les exportations de la Turquie par la diversification des biens et services exportés en augmentant le rôle des exportateurs turcs dans les échanges internationaux, en trouvant de nouveaux débouchés pour les produits d'exportation traditionnels et non traditionnels, et en apportant une aide aux exportateurs et aux sociétés contractantes étrangères afin de renforcer leurs compétitivités et d'assurer un environnement exempt de risques sur les marchés internationaux.

La Turk Eximbank offre un service de financement par l'octroi de crédits de caisse et de crédits hors trésorerie à court, moyen et long terme ; un service de garanties/prêts internationaux destinés à financer des projets d'exportation ou à l'étranger d'entreprises turques et un service d'assurance du crédit à l'exportation pour la protection contre les risques commerciaux et politiques. Plus récemment, la Banque a commencé à proposer une assurance du crédit intérieur pour couvrir les créances des exportateurs¹¹⁵.

Fournir des capitaux aux industries bien placées sur le marché des exportations est un des pivots de l'action menée en faveur des exportations. Pour ce faire, la banque offre plusieurs formules de financement qu'on peut classer en deux grandes catégories : des crédits à l'exportation à court terme et des crédits à l'exportation à moyen et long terme.

La majorité des crédits à l'exportation à court terme offerts par la banque sont accordés par l'intermédiaire de banques commerciales turques dans la cadre du *système de crédit à l'exportation avant expédition*¹¹⁶. La banque assume donc les risques commerciaux afférents aux banques et non aux exportateurs. Les autres crédits à l'exportation sont consentis directement aux exportateurs.

Dans le cadre du système de crédit à l'exportation avant expédition, l'Eximbank fournit des crédits aux fabricants, aux exportateurs et aux fabricants-exportateurs de tous les secteurs dès les premiers stades de production.

La Turk Eximbank accorde une importance particulière aux PME. Elle a inscrit à cet effet, un programme de crédit à court termes pour les PME : 30% du plafond de crédit attribué à chaque banque commerciale sont destinés aux prêts des PME¹¹⁷.

Les crédits à l'exportation à court terme sont le produit le plus populaire de la Banque et s'élevaient à 18,5 milliards de dollars EU en 2014 (principalement pour les exportations destinées au marché de l'UE et le secteur du fer et de l'acier (19%))¹¹⁸.

¹¹⁴OCDE (2008) ; « le système de financement des crédits à l'exportation dans les pays membres et les économies non membres de l'OCDE », les éditions de l'OCDE, Paris, France, p 44 disponible sur « books.google.dz » consulté le 08/07/2020 à 22h :12.

¹¹⁵OMC (2016), Op.cit, p.94.

¹¹⁶OCDE (2008), op.cit. p 50.

¹¹⁷OCDE (2008), op.cit. p51.

¹¹⁸OMC (2016), Op.cit, p.94.

Le mécanisme *des lignes de crédit à l'exportation à court terme* aux sociétés de commerce extérieur aide les grandes sociétés du commerce extérieur à leurs besoins de financement des exportations.

En outre, l'escompte de crédits à l'exportation à court terme, le réescompte de crédits avant expédition à court terme, les crédits pour le marketing touristique et les crédits pour le marketing du transport international visent à répondre aux autres besoins spécifiques de l'exportateur.

Dans le cadre de l'escompte de crédits à l'exportation à court terme, la banque escompte les créances à l'exportation faisant l'objet d'acceptations fournies par les banques commerciales et/ou les lettres de crédits irrévocables permettant ainsi aux exportateurs de vendre les produits turcs avec paiement différé et sans être exposés aux risques encourus à l'étranger. Ce qui encourage les exportateurs à se lancer sur de nouveaux marchés ou des marchés ciblés.

Le Programme de réescompte du crédit, qui nécessite un engagement à l'exportation, vise à soutenir les fabricants, exportateurs et fabricants-exportateurs turcs, avec une échéance maximale de 240 jours avant expédition. Ce programme permet d'escompter les billets à ordre établis par les exportateurs au nom de l'Eximbank, avalisés par les banques qui ont une lettre de garantie à court terme de l'Eximbank. Il couvre les transactions d'exportation au comptant contre documents et les lettres de crédit irrévocables.

Les systèmes de financement à moyen et long terme prennent la forme de crédits acheteurs et fournisseurs. Les crédits et garanties acheteurs visent à accorder des facilités de paiement aux acheteurs étrangers de biens ou services. Les crédits acheteurs ont été élargis aux importateurs résidant dans des pays étrangers et souhaitant importer des marchandises en provenance de Turquie par l'intermédiaire de succursales, de filiales ou d'établissements correspondants de banques nationales. En 2014, les prêts internationaux se sont élevés à 98 millions de dollars EU, soit un niveau inégalé depuis 1999. Par ailleurs, un total cumulé de 2,4 milliards de dollars EU de crédits internationaux a été accordé à 23 pays depuis 1989¹¹⁹.

L'un des principaux domaines d'activité de l'Eximbank depuis 1989 est celui des programmes d'assurance-crédit à l'exportation qui garantissent les créances à l'exportation contre les risques commerciaux et politiques. Comme c'est le cas pour la plupart des organismes de crédit à l'exportation bénéficiant d'un soutien public, seul le risque politique est couvert par l'État ; les pertes dues aux risques commerciaux sont indemnisées par l'Eximbank sur ses ressources propres. Le programme le plus utilisé est le Programme d'assurance-crédit à l'exportation à court terme. Dans le cadre de ce programme, toutes les expéditions réalisées par un exportateur au cours de la période d'assurance d'un an sont assurées et les paiements peuvent être différés pendant une période allant jusqu'à 360 jours. L'Eximbank a accordé une assurance à des entreprises de 238 pays différents depuis avril 2012.¹²⁰

¹¹⁹OMC (2016), Op.cit, p.95.

¹²⁰Idem

Tableau n° 2.7 : crédits, prêts et assurance des crédits à l'exportation de l'Eximbank, 2011-2014

Crédits, prêts et assurances / années	2011	2012	2013	2014
Total du soutien financier (milliards USD)	12,4	22,1	28,1	31,1
% des exportations turques	9,2	14,5	18,5	19,7
Total des actifs (milliards USD)	5,0	8,7	11,7	14,5
Crédits intérieurs (crédits intérieurs à court, moyen et long termes) (milliards USD)	6,7	15,1	19,7	20,1
Prêts internationaux (millions USD)	37	39	3	98
Programme d'assurance des crédits à l'exportation à court terme (milliards USD)	5,8	6,9	8,3	10,1
Programme d'assurance des crédits à l'exportation à moyen et long termes (millions USD)	0	0	3	8

Source : Turk Eximbank, renseignements tirés du rapport de l'OMC (2016) examen des politiques commerciales de la Turquie p 94.

En 2018, l'Eximbank a accordé un financement à l'exportation d'un montant total de 44,1 milliards d'USD sous la forme de soutien financier et d'assurance/garantie, représentant 26% des exportations de la Turquie.¹²¹

2.1.2 Les procédures douanières visant la promotion des exportations

La Turquie dispose de deux régimes économiques destinés à encourager les exportations : le régime de perfectionnement actif et le régime de perfectionnement passif.

2.1.2.1 Régime du perfectionnement actif

Le régime du perfectionnement actif turc est destiné à permettre l'importation de matières premières et d'intrants sans payer de droits de douane ou d'autres taxes lorsque ceux-ci sont utilisés ou incorporés dans des produits exportés. Il existe deux types de perfectionnement actif : La suspension et la ristourne.

- Dans le cadre de la suspension, les produits importés peuvent être importés temporairement en dispense des droits de douanes et des autres taxes contre caution lorsqu'ils sont réexportés et incorporés dans le produit exporté.

¹²¹ OMC (2019), rapport du comité de l'agriculture « subventions à l'exportation, crédits à l'exportation, garanties de crédit à l'exportation ou programmes d'assurance, aide alimentaire internationale et entreprises commerciales d'état exportatrices de produits agricoles », p52.

- Pour ce qui est de la ristourne, si les marchandises sont en libre circulation et exportées, les droits d'importation perçus lors de leur mise en libre circulation sont remboursés une fois les produits qui en résultent exportés.

2.1.2.2 Régime du perfectionnement passif

Le régime du perfectionnement passif permet aux marchandises en libre circulation d'être exportées temporairement depuis le territoire douanier de la Turquie afin d'être soumises à d'autres opérations de traitement, comme des réparations. Les marchandises peuvent bénéficier d'une exonération totale ou partielle des droits d'importation dans le cadre du régime de perfectionnement passif. Les droits sont calculés en fonction de la différence entre les droits appliqués au produit exporté et ceux appliqués au produit importé ayant été soumis à d'autres opérations de traitement. Le régime prévoit également un système d'échange grâce auquel le produit importé peut être remplacé par un produit de substitution à condition qu'il relève de la même position tarifaire et qu'il présente une qualité et des caractéristiques identiques.

2.2 Les politiques de soutien indirectes

On distingue les mesures de soutien par secteurs d'activité et les mesures de soutien particulières.

2.2.1 Les mesures de soutien par secteurs

2.2.1.1 Le Secteur de l'agriculture

La Turquie bénéficie d'un important potentiel de développement et d'une grande variété de provenances qui lui permettent d'obtenir une production agricole très diversifiée, notamment dans le secteur des fruits et légumes, du blé et du lait. Le secteur agricole est considéré comme étant prioritaire par l'État qui le soutient en conséquence et peut appliquer sur certains produits de fortes protections pour atteindre les principaux objectifs, qui consistent à : assurer la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire des produits alimentaires, augmenter le niveau d'autosuffisance pour certains produits dont la Turquie est importateur net, améliorer la productivité et la compétitivité, garantir des revenus durables pour les exploitations agricoles, soutenir le développement rural et améliorer la capacité institutionnelle dans le secteur agricole¹²².

- La Politique agricole

À partir de **2001**, la Turquie offre un dispositif de soutien pour promouvoir la production agricole à travers des actions très ambitieuses avec des instruments nationaux comme des mesures aux frontières et des aides financières.

Le gouvernement a lancé le Projet de mise en œuvre de la réforme agricole « **ARIP** », qui a marqué une importante orientation de la politique, vers la libéralisation de l'agriculture ;

¹²² Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt français (2015) ; les politiques agricoles à travers le monde ; p 2

avec l'annulation des instruments de soutien traditionnel et leur remplacement par un soutien direct des revenus. Quant au développement rural il englobe désormais des objectifs tels que la diversification des revenus, le développement des ressources humaines et la préservation de l'environnement. Le développement rural est essentiel en Turquie, étant donné que la majorité de la main-d'œuvre rurale est employée par le secteur agricole¹²³

- Les programmes de soutien nationaux

- Soutien direct des revenus

Le soutien direct des revenus a été introduit initialement en **2001**. Les versements aux agriculteurs turcs visaient à compenser en partie leurs pertes de revenus suite au retrait des prix administrés, les versements étaient fixés à un taux uniforme, jusqu'à un plafond de 50 hectares, et n'étaient pas assortis de l'obligation de produire quoi que ce soit afin de recevoir le versement. Pour les cultures excédentaires, le gouvernement tend à favoriser la gestion de l'offre grâce à des contrôles de la production ou des versements incitatifs encourageant les agriculteurs à passer à d'autres cultures¹²⁴.

La part des aides directes dans le programme de subventions annuelles, qui atteignait environ 80 % des aides, a été progressivement réduite avant un arrêt complet de ces paiements à partir de début **2009**. Pour les remplacer par des aides directes à partir de **2010** ; ce nouveau système de subventions, mis en place, repose sur les principes suivants :

- incitations particulières accordées à des productions sélectionnées réalisées dans des bassins de production identifiés : Ce modèle a pour objectif de faciliter la planification de la production, et doit permettre aux agriculteurs de mieux choisir leur production

- Restriction des zones de production des noisettes : La culture de noisettes en Turquie (premier producteur et exportateur mondial) est un sujet délicat, cette activité étant confrontée à une surproduction à l'origine de l'accumulation de stocks et de la baisse des prix ;

- Fixation d'un niveau minimum de subventions : La loi agricole adoptée fin **2006** a déterminé, pour la première fois, un objectif de seuil minimal pour les subventions agricoles. Celui-ci est fixé à 1% minimal du PIB national.

Les mesures de soutien aux agriculteurs et de protection contre les importations de produits alimentaires sont régulièrement perçues comme relevant d'un protectionnisme qui place la Turquie en situation délicate vis-à-vis de l'UE et de l'OMC. Ce phénomène est actuellement amplifié par le système de mesures non-tarifaires aux frontières qui déstabilise les exportateurs européens¹²⁵.

¹²³OMC (2016) ; « Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie », p 91

¹²⁴OMC (2016) ; Op.cit, p 92

¹²⁵Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt français (2015); op.cit .page 5

-Primes de complément

Le programme de primes de complément a un effet sur la production semblable à celui d'un système de prix administrés puisqu'il garantit aux producteurs un prix minimum. A partir de **2010** plusieurs primes de complément ont été accordées principalement pour le blé, le coton, les tournesols, le maïs, le thé, l'orge et le lait. Les montants des versements sont déterminés en fonction des coûts de production, des conditions du marché et de considérations budgétaires.

-Subventions aux intrants

Les subventions aux intrants incluent des prêts à des conditions libérales et une aide à l'élevage. L'assurance pour les récoltes et le bétail en cas de catastrophe naturelle a été introduite en **2006** ; les primes sont subventionnées à hauteur de 50%.

-Aide à l'élevage

Le soutien interne pour l'élevage inclut des primes incitatives pour le lait livré aux laiteries.

2.2.1.1 Le secteur de l'industrie

La politique industrielle turque vise à promouvoir une transformation structurelle de la Turquie pour qu'elle devienne une plateforme (hub) de production et de services pour l'Europe et l'Eurasie. Les priorités stratégiques pour atteindre ce but sont :

- Augmenter la part des industries à forte et moyenne intensité de technologie dans l'économie turque ;
- Encourager la transformation vers une plus grande valeur ajoutée dans l'industrie traditionnelle ;
- Augmenter la part d'entreprises solides aux business plans innovants.

Pour atteindre ces objectifs stratégiques, le document officiel de la politique industrielle met en avant le cadre d'une politique industrielle, qui consiste en une politique sectorielle qui ajoute une autre dimension aux stratégies industrielles et permettent d'identifier les défis clés des politiques des principaux secteurs manufacturiers. La compétitivité de ces secteurs est analysée en utilisant les indicateurs standards, identiques à ceux de l'UE, déterminant ainsi les principaux défis politiques dans le domaine des savoirs, de la compétition, de la réglementation, de l'environnement, de la compétitivité extérieure, de l'emploi et de la question régionale.

La Turquie a réalisé le passage d'une production de moyenne technologie à une production de haute technologie ; En **1996**, la production de faible technologie excédait les **55 %** tandis que la production de moyenne technologie dépassait à peine les **20 %**. En **2009**, les productions de moyenne et haute technologie représentaient **40 %** de la production totale.¹²⁶

Cette transformation économique a été réalisée grâce à la transformation de la connectivité en Turquie. Des moyens considérables sont fournis pour améliorer la connectivité

¹²⁶Esen Çağlar (2013) ; op.cit. p.140.

du pays avec les pays voisins ; l'accès à Internet dans les foyers est passé de **20 %** en **2007** à **43 %** en **2010**. Des coûts réduits concernant l'information, la communication et le transport facilitent le commerce, le transfert technologique et le développement économique. Augmenter la qualité et la densité des chemins de fer en Turquie est donc devenu la priorité du ministère des Transports, des Affaires maritimes et des Communications D'ici à **2023**, le but du gouvernement est d'étendre le réseau des chemins de fer de **14 531** km, pour passer à **25 536** km au total. Il est prévu que **10 546** km des voies soient des lignes à grande vitesse. Améliorer l'accès aux régions environnantes favorisera les relations économiques avec les pays voisins et ouvrir de nouveaux marchés pour les négociants turcs en réduisant les coûts de transport des biens produits¹²⁷.

2.2.2 Les mesures de soutien particulières

2.2.2.1 Les Mesures destinées aux PME

Les petites et moyennes entreprises (PME) constituent une part importante de l'économie turque puisqu'elles représentent **99,8%** du nombre total d'entreprises, **75,8%** de l'emploi et **54,2%** de la valeur ajoutée. Elles sont aussi importantes pour les échanges de la Turquie puisqu'elles absorbent **37,8%** de ses importations et **56,5%** de ses exportations en **2014**. Pendant plusieurs années, les pouvoirs publics exécutent des programmes diversifiés, conçus et gérés avec efficacité selon les normes internationales, un phénomène qui s'est accentué depuis l'adhésion de la Turquie à l'union douanière avec l'union européenne, afin de soutenir les PME. La politique de soutien du gouvernement doit être concentrée sur les entreprises présentant de bonnes perspectives de survie sur les marchés nationaux et internationaux vu la taille moyenne très réduite des PME industrielles turques par rapport à celles de l'union européenne. En accord avec l'approche générale adoptée par l'Union européenne en matière de politique à l'égard des PME, il est plus juste de considérer la politique PME turque comme une politique de développement industriel. L'objectif général du gouvernement est d'accroître la productivité du secteur des petites et moyennes entreprises industrielles¹²⁸

Nous distinguons plusieurs organismes chargés de la mise en œuvre des politiques de soutien visant les PME. Nous trouvons principalement : **la KOSGEB** « Organisation de développement de la petite et moyenne industrie », un organisme public turc qui vise le développement et la croissance des PME à travers l'exécution des programmes de soutien et d'expansion ; les organisations professionnelles telles que l'union des chambres de commerce, d'industrie, de commerce maritime et des bourses de marchandises de Turquie « **TOBB** » et la Confédération des commerçants et artisans de Turquie « **TESK** » ; les organismes financiers, quant à eux, apportent leur soutien sous la forme de garanties et de prêts consentis aux PME dont la « **Halk Bank** » l'union des coopératives de crédit et de garantie des commerçants et artisans « **TESKOMB** » et le Fonds de garantie des crédits « **KGF** ».

¹²⁷Esen Çağlar (2013), op.cit, p141

¹²⁸Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt français (2015); « les politiques agricoles à travers le monde » ; page 6

- Les Soutiens financiers

La **KOSGEB** a signé des protocoles avec deux banques publiques, la **Vakıfbank** et la **Halk Bank**, dont le gouvernement accorde des crédits aux banques pour soutenir les PME, afin d'aider celles-ci à résoudre leurs problèmes de trésorerie à court terme.

Le gouvernement turc fournit également des prêts importants pour l'établissement de petits parcs industriels « **KSS** » ou de zones industrielles organisées « **OSB** ». Il est possible que le gouvernement envisage une progression rapide de la demande d'espace dans ce type de lieux aménagés, notamment si la Turquie est admise dans l'union européenne.

Des exonérations sont accordées aux PME pour l'investissement en matériel et outillage. Les entreprises qui entrent dans le cadre du Programme d'Etat d'aide à l'investissement pour les PME, mis en place par le sous-secrétariat au Trésor, peuvent aussi être exonérées de certains droits d'importation ainsi que du paiement des taxes sur la valeur ajoutée pour les investissements¹²⁹.

-Processus de création de l'entreprise

-Soutien des créations d'entreprise

La KOSGEB gère également plusieurs programmes destinés à soutenir les entrepreneurs dans la création d'une entreprise. Les objectifs généraux de ces programmes consistent à informer les entrepreneurs sur l'environnement d'investissement, à leur fournir des études de marché et des plans par secteur et à les assister dans la planification et dans l'approche stratégique de la croissance et du développement de leur entreprise. Et accorde également des aides financières destinées à encourager la création d'entreprise.

- Formation des entreprises débutantes

La KOSGEB apporte également un soutien éducatif aux nouvelles sociétés comme aux anciennes. L'objectif général de ces programmes de formation est d'accroître la compétitivité internationale des entreprises qui forment le noyau de l'économie. Ces programmes ont également pour but d'augmenter l'offre de personnel qualifié, adapté avec les technologies modernes et capable de les utiliser et de les mettre en application dans le processus de production.

- Intensification du soutien technologique

La KOSGEB porte une attention spéciale au fait d'aider les PME industrielles à accroître leur expertise technologique dont l'objectif consiste à aider les entreprises dans les projets de recherche et développement et à faire usage du soutien disponible auprès des universités. Cette activité de consultants spécialisés peut contribuer fortement à développer le marché du conseil et des services techniques. Apprendre aux **PME** comment accéder à de tels services et aider les

¹²⁹OCDE (2004) PMI turques politiques visant spécifiquement les pme les petites et moyennes entreprises en Turquie : problématique et politiques page 53

propriétaires/dirigeants de ces entreprises à renforcer leur sentiment de confiance quant à l'utilisation de services, surtout les TIC à savoir une large utilisation des micro-ordinateurs pourrait améliorer la diffusion des informations publiées par le gouvernement et les aider à contrôler leurs processus de production.

- Création de PME innovantes

Encourager les PME à investir dans la technologie en s'appuyant sur les avantages que présentent la recherche, le développement technologique et l'innovation dans la conquête d'une avance concurrentielle durable » et « La création de PME innovantes une réflexion innovante.

La KOSGEB a aussi pour objectif d'augmenter la coopération entre les PME, les entreprises plus importantes, les universités, les organisations professionnelles et les institutions et organismes d'État. Elle propose d'atteindre cet objectif en intensifiant le flux des services de conseil fournis par ces organisations à travers le développement d'instruments et de mécanismes incitatifs permettant aux PME d'exploiter l'information et l'expérience accumulées par les universités¹³⁰.

2.2.2.2 Les Investissements Directs Étrangers (IDE)

Dans les années quatre-vingt et surtout quatre-vingt-dix, la Turquie a perdu la course aux investissements étrangers, vu que le flux des IED en Turquie, reste nettement disproportionné par rapport à la taille de l'économie. Pour y remédier, la Turquie a mis en vigueur un nouveau régime de l'IED à partir du 17 juin 2003, vil en résulte un climat d'investissement favorable qui est également renforcé par les accords bilatéraux sur l'investissement que la Turquie a signés avec 73 pays.

Un nouveau régime d'encouragement à l'investissement est fondé sur trois piliers principaux : les investissements à grande échelle, les incitations régionales et un régime d'incitations générales. En ce qui concerne le mécanisme, les investisseurs nationaux et étrangers sont traités sur un pied d'égalité ; les sociétés à capitaux étrangers peuvent bénéficier des mêmes mesures d'encouragement que les sociétés nationales, dans les mêmes conditions. Dans le cadre des objectifs et de la portée du programme, les projets d'investissement admissibles peuvent bénéficier de mesures d'incitation fiscale (à savoir l'exonération des droits de douane, l'exonération de la TVA, un taux réduit pour l'impôt sur les revenus/les bénéfices), d'une aide pour les contributions de l'employé au titre des assurances sociales et, dans la mesure du possible, de l'attribution de terres¹³¹.

¹³⁰OCDE (2004), op.cit. p 64

¹³¹OMC (2012), « Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie » page 13

Conclusion

Pour conclure, l'économie turque a été caractérisée par une grande volatilité qui est le résultat de problèmes de gouvernance politique. La crise de 2001 a apporté une motivation capitale par la mise en place d'une nouvelle structure de gouvernance. Plusieurs auteurs estimaient que cette crise a mis fin à toutes les crises du pays et a changé considérablement l'économie politique turque et elle fut décisive en termes de réussite pour la stabilité macroéconomique et l'intensification de l'intégration dans l'économie mondiale.

L'économie turque a répondu de façon positive et la Turquie est entrée dans une période de croissance soutenue. Les exportations turques ont rapidement évolué et la Turquie a réalisé une remarquable croissance des flux d'investissements directs à l'étranger (IDE), entre 2000 et 2008.

L'instauration de plusieurs réformes structurelles, notamment dans le commerce extérieur avec des stratégies macroéconomiques saines, des politiques budgétaires et monétaires prudentes, ont abouti à des taux de croissance élevés provenant principalement des exportations.

Aujourd'hui les exportations turques sont fortement compétitives dans le secteur manufacturier qui est le secteur « diversificateur » par excellence. La Turquie est devenue l'une des plus grandes économies et l'une des plus grandes industries manufacturières à l'exportation dans sa région avec une intégration accrue aux marchés mondiaux.

Chapitre 03 : Les politiques de diversification des exportations de l'Algérie

Introduction

Depuis la crise de 1986, qui a provoqué un déséquilibre de ses comptes extérieurs, l'Algérie tend à changer sa politique commerciale, en passant d'une situation du monopole absolu vers une libéralisation des échanges extérieurs à partir des années 1990, par l'instauration de plusieurs réformes structurelles, notamment dans le commerce extérieur qui est considéré comme étant un élément essentiel dans le développement d'une économie.

La diversification des ressources en devises apparaît comme un enjeu important pour les politiques commerciales algérienne, notamment depuis La chute vertigineuse des prix du pétrole au niveau mondial en 2014, qui a eu l'effet d'une secousse sur le débat économique en Algérie, confirmant encore une fois la nécessité absolue de la diversification des exportations algériennes qui sont soumises fortement à la volatilité des cours des matières premières sur les marchés mondiaux.

Le présent chapitre est consacré à l'évolution du commerce extérieur en Algérie depuis l'indépendance, à travers la présentation des principales phases caractérisant ses différentes mutations, en mettant en lumière les réformes ayant marqué chaque étape. En outre, nous allons traiter les différentes mesures adoptées par l'Algérie, dans le cadre de sa démarche de promotion des exportations hors hydrocarbures, par la suite nous présenterons, en chiffres, l'évolution des exportations en Algérie, pendant la période allant de 2009 à 2019.

Section 01 : Évolution du commerce extérieur de l'Algérie (1962 à nos jours)

Le commerce extérieur en Algérie a connu des changements importants durant les dernières décennies, après plusieurs années de protectionnisme. Dans ce qui suit, nous présenterons le commerce extérieur durant la période du monopole de l'État sur le commerce extérieur, la phase de régulation et nous terminerons par la période de sa libéralisation.

1.1 Le commerce extérieur Algérien de 1962 à 1980

Après l'indépendance, le commerce extérieur Algérien était caractérisé par l'intervention de l'État. Le programme de Tripoli impose la nationalisation des branches essentielles du commerce extérieur et du gros et de créer des sociétés d'État par produits ou groupes de produits dans le but de protéger l'économie nationale, par la mise en place d'une politique tarifaire et d'exercer un contrôle réel de l'État sur l'import-export¹³².

À partir de 1963, jusqu'à 1980, le secteur public était prédominant et prioritaire, l'État a mis en place les premiers éléments du contrôle exclusif. Le commerce extérieur était caractérisé par la création de l'Office Nationale de Commercialisation (ONAC) en décembre 1962 et le Groupement Professionnel d'Achat (GPA). Ces organismes, au fur et à mesure de leur création, ont attribué des monopoles à l'exportation et à l'importation des produits, soit

¹³²BENISSAD H (1991) « la réforme économique en Algérie », 2^{ème} édition mise à jour, Alger, p76.

pour répondre aux besoins de leurs unités de production, soit pour satisfaire ceux de la consommation.

La loi **78/02**, du 11 février 1978, relative au monopole de l'État sur le commerce extérieur, qui énonce explicitement que l'importation et l'exportation des biens, fournitures et services de toutes natures sont du ressort exclusif de l'État.

La promulgation de cette loi apporte plusieurs modifications aux importations et exportations à travers ses trois principes fondamentaux : à savoir ¹³³:

- La confirmation formelle du principe de l'intervention étatique, exclusive au niveau des échanges extérieurs.
- L'interdiction de toute forme d'intervention au niveau du commerce extérieur des opérateurs privés, nationaux ou étrangers, agissant pour leurs propres comptes.
- L'interdiction de toute forme d'intervention au niveau du commerce extérieur, des opérateurs privés exerçant une activité d'intermédiaire pour le compte des sociétés étrangères.

Les contrats avec l'entreprise étrangère ne sont conclus que par l'État, dans le cadre du programme général d'exportation, les entreprises publiques bénéficient d'une autorisation générale à l'exportation. Concernant l'entreprise privée, il leur est délivré des licences d'exportation.

Dans le cadre d'incitation à l'exportation, l'Algérie a accordé des encouragements fiscaux (exonération de l'impôt sur le bénéfice réalisé à l'étranger, des encouragements en matière de prix (exemple : subvention des exportations pour compenser la surévaluation du Dinar.), ainsi que des encouragements en matière d'assurance.

Le décret du 16 mai 1963, définit le cadre réglementaire de contingentement pour l'importation des marchandises, en précisant d'une part les produits devront faire l'objet d'une réglementation spéciale, et d'autre part les produits qui sont soumis aux licences d'importation, dans le but de protéger la production nationale et de favoriser l'équilibre de la balance des paiements.

Suite à l'ordonnance **74-112** de janvier 1974, le commerce extérieur est entré dans une phase d'organisation à travers l'instauration des programmes dits : « Programme Général d'Importation » (P.G.I), on distingue :

- Marchandises importées dans le cadre d'une autorisation globale d'importation (**AGI**) délivrée à une entreprise publique ;
- Marchandises contingentées dans l'achat à l'étranger nécessite une autorisation de ministère du commerce ;

¹³³BOUZIDI. M (1988) « Le monopole d'État sur le commerce extérieur », Algérie, pp 267-268

L'instauration du monopole de l'État sur le commerce extérieur a été pénalisante pour le secteur public lui-même, pour les investisseurs et aussi les consommateurs¹³⁴.

1.2 La période de régulation 1980-1990

Durant cette période, l'économie algérienne subissait une crise causée par le contre choc pétrolier de **1986**, ce qui a entraîné une dégradation de la situation économique et sociale surtout après la chute des recettes issues des exportations des hydrocarbures, poussant les autorités algériennes à tenter de libérer le commerce extérieur en adoptant plusieurs politiques.

À partir de **1988**, l'Algérie a tenté de libéraliser son commerce extérieur, à travers de nombreuses réformes économiques ayant pour but l'assainissement de l'économie nationale. Le premier texte dans ce contexte était la loi **88/01** sur l'autonomie des entreprises publiques économiques (EPE) par la suite la promulgation de la loi **88/29**, la loi **88/167** et **89/12**.

Les cours du pétrole ont baissé à **30 USD**, Après avoir atteint le pic de **40 USD** le baril en **1981**, en juillet 1986, le prix du baril atteignait **10 USD**, et s'est stabilisée vers la fin du trimestre avec **15 USD** le baril, marquant une baisse vertigineuse dans les rentrées en devise de **45%** par rapport à **1985**, ce qui a entraîné une crise économique la plus grave depuis l'indépendance du pays¹³⁵.

Tableau n° 3.1 : Évolution du taux de croissance des exportations ainsi que celui des prix du pétrole (1980 – 1990)

Les prix sont en USD											
Années	1980	1981	1982	1983	1984	1985	1986	1987	1988	1989	1990
Taux de croissance des Exportations	43,2	19,35	-3,7	0,4	4,9	1,26	-4,59	16,46	8,82	58,37	69,98
Prix du pétrole	43,42	35,75	31,83	29,08	28,75	26,92	14,14	17,75	14,87	18,33	23,19

Source : Données de l'Office Nationale des Statistiques (ONS)

En 1986, le double choc pétrolier a touché considérablement l'économie algérienne, à partir de 1989 les prix du pétrole ont connu une nette amélioration pour atteindre **23,19USD** le baril en 1990, ce qui a amélioré la valeur des exportations algériennes en hydrocarbures durant la même période. Et par conséquent le total des exportations, ce qui prouve que la principale source de l'économie algérienne est les exportations des Hydrocarbures.

¹³⁴[http:// www.mincommerce.gov.dz](http://www.mincommerce.gov.dz) , Bilan des actions du secteur du commerce réalisées durant la période 1962-2012, mai 2012, p.3 consulté le 10/07/2020 à 22 :15

¹³⁵OUCHICHI.M (2014) : « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie » Editions DECLIC, PP 116-117

1.3 La libéralisation du commerce extérieur de 1990 à nos jours

Au début des années 1990, et en 1994 l'Algérie a signé un programme d'ajustement structurel(PAS) avec le FMI, la mise en œuvre de ce Programme a permis une libéralisation générale des opérations du commerce extérieur. Afin de s'intégrer dans l'économie mondiale, l'Algérie a opté pour le processus de l'ouverture de son commerce extérieur, à travers des accords commerciaux internationaux et des réformes économiques, engagées par les pouvoirs publics ce qui a nécessité l'instauration de plusieurs réformes structurelles, notamment dans le commerce extérieur.

1.3.1 La période allant de 1990-2005

L'Algérie a signé en avril 1994 le premier accord pour le rééchelonnement de sa dette extérieure. En contrepartie de ses aides, le FMI incite les autorités algériennes à accepter certaines conditions¹³⁶.

Dans l'ensemble, le programme s'articule autour de mesures classiques, de politiques budgétaires, monétaires et de change qui se résument en ce qui suit :

- La réduction du déficit budgétaire ;
- La révision de la politique de subvention et de fixation du taux d'intérêt ;
- La modification du taux de change de la monnaie nationale (la dévaluation du dinar) : le FMI considérait que la surévaluation de la monnaie nationale était une cause principale du déséquilibre de la balance commerciale ;
- La libéralisation graduelle du commerce extérieur ;
- La préparation d'un programme de privatisation.

La Banque d'Algérie a publié en 1990 trois règlements n° **90/02** du 08/09/1990, **91/12** du 14/08/1991 et **91/13** du 14/08/1991, portant respectivement sur les conditions d'ouverture et de fonctionnement des comptes devises des personnes morales, sur la domiciliation des importations, et sur le règlement financier des exportations hors hydrocarbures. Dans le même contexte, le décret n° **91/37** du 13 février 1991, relatif aux conditions d'intervention en matière du commerce extérieur, définit dans ses articles 2 et 3 les personnes physiques et morales pouvant exercer dans les domaines d'importation et d'exportation.

La loi **90-16** a stipulé que l'installation des firmes étrangères ou nationales est autorisée par la circulaire 63 du 20 août 1990 et par le règlement 90-04 de la Banque d'Algérie¹³⁷.

En 2003, l'Algérie a adopté un nouveau cadre législatif d'encadrement du commerce extérieur. Il prévoit quelques ajustements, tout en consacrant des opérations d'importation et d'exportation pour les personnes physiques et morales exerçant une activité économique.

¹³⁶ E. CHERIF CHAKIB (2002) « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie » Revue science humaines n°18, tiré du site <http://revue.umc.edu.dz/index.php/h/article/download/1040/1146>. P42, consulté le 14/07/2020 à 16h30

¹³⁷ SEBTI F(1999) « Sur l'origine des réformes économiques en Algérie et en Europe de l'Est. Une étude comparative », Université Mentouri, Constantine, ALGERIE, p.12

Tableau n° 3.2 : Évolution de la balance commerciale et les moyennes annuelles des prix du pétrole (1990-2005)

Les prix sont en million USD

Années	1990	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997
Exportations	11 304	12 101	10 837	10 091	8 340	10 240	13 375	13 889
Importations	9 684	7 681	8 406	8 788	9 365	10 761	9 098	8 687
Balance commerciale	1 620	4 420	2 431	1 303	-1 025	-521	4 277	5 202
Prix du pétrole	23,76	20,04	19,32	17,01	15,86	17,02	20,64	19,11

Années	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Exportations	10 213	12 522	22 031	19 133	18 298	24 611	32 148	46 002
Importations	9 403	9 164	9 152	9 940	12 007	13 533	18 294	20 352
Balance commerciale	810	3 358	12 879	9 193	6 291	11 078	13 854	25 650
Prix du pétrole	12,76	17,9	28,66	24,46	24,99	28,85	38,26	54,57

Source : Nous-mêmes à partir des statistiques de l'office Nationale des Statistiques (ONS)

De 2003 à 2005, nous constatons que les cours des hydrocarbures ont connu une nette amélioration pour atteindre le pic en 2005 pour **54,57 USD** le baril, avec un excédent important de la balance commerciale.

1.3.2 La période allant de 2006 à 2012

Tableau n° 3.3 : Évolution des exportations (2006-2012)

Les prix sont en million USD

Années	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Exportations HH	1157	1332	1937	1066	1526	2062	2062
Exportations d'hydrocarbures	53 456	58 831	77 361	44 128	55 527	71 427	69 804
Total des Exportations	54 613	60 163	79 298	45194	57 053	73 489	71 866
Importations	21 456	27 631	39 479	39 294	40 473	47 247	50 376
Balance commerciale	33 157	32 532	39 819	5 900	16 580	26 242	21 490
Les prix du pétrole	65,16	72,44	96,94	61,74	79,61	111,26	111,63

Source : Nous-mêmes à partir du CNIS

Globalement cette période est caractérisée par une forte hausse des exportations suite à l'augmentation maintenue des prix des hydrocarbures, la signature de plusieurs accords commerciaux a favorisé les échanges internationaux, les exportations ont connu une forte augmentation, seulement en **2009** les exportations ont connu une forte baisse à cause des effets néfastes de la crise financière internationale de «**2009**» et la chute brutale des prix du pétrole.

Les prix du pétrole ont connu une stabilité entre **2011** et **2012** avec environ **111 USD** le baril, affectant positivement la part des exportations en hydrocarbures et la balance commerciale.

Nous confirmons d'une part la prédominance des exportations des hydrocarbures et d'autre part le fait que les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales pour cette période allant de 2006 à 2012.

1.3.3 Période allant de 2013 à nos jours

Cette période a connu une chute vertigineuse des prix des hydrocarbures à partir de la seconde moitié de **2014**, les exportations ont connu une baisse totale suite à la chute des exportations en hydrocarbures.

Tableau n° 3.4 : Évolution des exportations en Algérie entre (2013-2019)

Les valeurs en millions USD

Années	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Exportations HH	2 014	2582	1 969	1805	1 899	2926	2580
Exportations hydrocarbures	62 960	60304	32 699	28 221	32 864	38 872	33 243
Total des Exportation	64 974	62 886	34 668	30 026	34 763	41797	35824
Importations	55 028	58 580	51 702	47 089	45 957	46 330	41 934
Balance Commerciale	9 946	4 306	-17 034	-17 063	-11 194	-4 533	-6 111

Source : Nous-mêmes à partir des statistiques du CNIS.

Un déficit de la balance commerciale **17,03** milliards de dollars a été enregistré en **2015**, contre un excédent de **4,31** milliards de dollars en **2014**. Cela est dû principalement à la baisse du total des exportations hors hydrocarbures durant cette période.

Nous constatons que les hydrocarbures ont représenté la part la plus dominante des exportations et les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales pour cette période de l'économie algérienne **2013 à 2019**.

1.3.4 Les orientations du commerce extérieur en Algérie depuis 2000

La libéralisation du commerce extérieur est complétée par la signature d'accords commerciaux régionaux, à savoir : l'accord d'association avec l'Union Européenne (UE) et l'adhésion à la zone arabe de libre-échange.

1.3.4.1 L'accord d'association Algérie- Union Européenne (UE)

L'Accord d'association Algérie- UE a été signé à Valence (Espagne) en avril 2002, avec son entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2005. Cet accord vise principalement et d'une façon

progressive la mise en place d'une zone de libre-échange¹³⁸, et ce sur une période de 12 ans à partir de la date d'entrée en vigueur¹³⁹, les mesures d'exonération immédiates et progressives diffèrent selon les secteurs et branches d'activités pour développer les relations de coopération avec les pays Sud Méditerranéens¹⁴⁰

Les principaux objectifs de cet accord d'association sont de :

- Fournir un cadre approprié au dialogue politique permettant aux deux parties de coopérer dans tous les domaines qu'elles estimeront pertinents ;
- Développer les échanges et fixer les conditions de la libéralisation progressive des échanges de biens, de services et de capitaux ;
- Favoriser les échanges humains notamment dans le cadre des procédures administratives ;
- Promouvoir la coopération dans les domaines économiques, sociaux, culturels et financiers¹⁴¹.

1.3.4.2 La Grande Zone Arabe de Libre Échanges (GZALE)

La Grande Zone Arabe de Libre Échanges (**GZALE**) a pour objectifs la libéralisation des échanges commerciaux entre les pays arabes et la facilitation des services liés au commerce. Cette Convention a été adoptée à Tunis le 10 Février 1981. L'Algérie a adhéré à la zone arabe de libre échange le 01 janvier 2009.

La **GZALE**¹⁴² prévoit une suppression totale des droits de douanes entre les pays signataires de l'accord. La mise en place de cet espace vise à dynamiser et à contribuer à l'augmentation des échanges commerciaux interarabes¹⁴³, et tout pays arabe désirant adhérer à cette Zone, doit ratifier la Convention de Facilitation et de Développement des Échanges Commerciaux entre les Pays Arabes et s'engager officiellement à appliquer le Programme Exécutif.

L'Algérie n'a pas tiré profit de cette zone pour réussir la diversification des exportations hors hydrocarbures car ses exportations restent toujours dominées par les hydrocarbures.

¹³⁸Une zone de libre échange est constituée des pays membres éliminant entre eux les droits de douanes ainsi que les restrictions quantitatives à l'importation mais conservant chacun leur propre politique commerciale vis-à-vis des tiers

¹³⁹HASSAINE Keltouma (2011) « Accord d'association Algérie-Union Européenne quelles perspectives pour l'économie algérienne ? » mémoire magistère en sciences économiques, université d'Oran p 154

¹⁴⁰Article de l'accord tiré du site : www.minicommerce.gov.dz consulté le 14/07/2020 à 20 :10

¹⁴¹Ministre du commerce, direction de la promotion des exportations, « recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures » avril 2007, p 10.

¹⁴²La **GZALE** regroupe actuellement 19 pays, qui sont : l'Algérie, la Jordanie, la Syrie, les Émirats Arabes Unis, le Bahreïn, la Tunisie, l'Arabie Saoudite, l'Irak, Sultanat d'Oman, le Qatar, le Koweït, le Liban, la Libye, l'Égypte, le Maroc, le Soudan, le Yémen et la Palestine.

¹⁴³Article de l'accord tiré du site : www.minicommerce.gov.dz consulté le 10/07/2020 à 20 :30

1.3.4.3 Les accords de l'UMA (Union du Maghreb Arabe)

L'UMA est une organisation économique et politique créée lors de la réunion du 17/02/1989, à Marakeche au Maroc, rassemblant 05 pays du Maghreb, à savoir : l'Algérie, la Libye, le Maroc, la Tunisie et la Mauritanie pour renforcer et promouvoir le développement dans tous les domaines¹⁴⁴.

Le conseil des chefs d'état ne s'est plus réuni depuis 1994, suite aux conflits entre chacun des pays membres, dont le conflit du Sahara Occidentale.

1.3.4.4 L'accession de l'Algérie à l'OMC

L'Algérie a fait sa demande d'adhésion au GATT, le 03 juin 1987, avant la transition de ce dernier vers l'OMC, mais la procédure n'a pas pu progresser en raison de la crise qu'a connue l'Algérie durant les années 1990. Pour faire partie de l'OMC l'Algérie doit satisfaire un cahier des charges : ouverture totale du marché, mise à niveau effective de toute la réglementation juridique et administrative et soumettre l'économie à la loi des marchés.

L'accession de l'Algérie à l'OMC peut lui permettre de bénéficier des avantages que peut tirer un pays en développement, à savoir : mieux se défendre contre les sanctions unilatérales des pays développés, affirmer son engagement dans un processus irréversible de libéralisation et accroître la crédibilité des réformes.

En contrepartie cette institutionnalisation a des inconvénients par rapport à la restriction de la marge de manœuvre de l'État pour aider les opérateurs économiques nationaux à affronter la concurrence nationale.

Section 02 : Les politiques de soutien des exportations hors hydrocarbures en Algérie

La situation vulnérable de l'économie algérienne et la conscience de la nécessité de diversifier les exportations qui restent dépendantes vis à vis des secteurs des hydrocarbures ont poussé les pouvoirs publics algériens à s'engager pour promouvoir les exportations hors hydrocarbure. Dans cette optique, des mesures d'encouragement des exportations hors hydrocarbures ont été mises en place.

1.1 Les organismes de promotion des exportations hors hydrocarbures

Comme tous les pays, l'Algérie a mis en place plusieurs organismes publics dans le cadre de sa politique commerciale visant la promotion du commerce extérieur algérien et plus précisément les exportations hors hydrocarbures.

¹⁴⁴<http://fr.m.wikipedia.org> consulté le 31/07/2020 à 20h :15

1.1.1 L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)

L'agence nationale de promotion du commerce extérieur ALGEX est un établissement public à caractère administratif (EPA) placé sous la tutelle du ministère du commerce dont le siège est à Alger, crée par le décret exécutif n° 04-174 du 12 juin 2004¹⁴⁵, en succession¹⁴⁶ à l'office algérien de promotion des exportations PROMEX.

En effet, en date du 1^{er} octobre 1996 par décret exécutif 96-327¹⁴⁷, le PROMEX a été créé. Ses missions se limitaient à l'information commerciale et au conseil ainsi que le soutien à apporter aux entreprises à tous les stades de leurs démarches internationales.

Cependant, suite à l'évolution de l'économie mondiale, il a été transformé en 2004 en agence nationale de promotion du commerce extérieur ALGEX.

L'agence constitue un domaine ouvert sur le monde entier et dispose d'un réseau de relations à l'échelle nationale et international, elle est chargée de contribuer aux efforts de promotion des produits algériens et de diversification des exportations à travers ses missions qui peuvent être résumées ci-après¹⁴⁸ :

- La participation à la définition de la stratégie de promotion du commerce extérieur et sa mise en œuvre après son adoption par les instances concernées ;
- La gestion des instruments de promotion des exportations hors hydrocarbures au bénéfice des entreprises exportatrices ;
- L'analyse des marchés mondiaux et la réalisation d'études prospectives globales et sectorielles sur les marchés extérieurs ;
- L'élaboration d'un rapport annuel d'évaluation sur la politique et les programmes d'exportation ;
- La mise en place et la gestion de systèmes d'informations statistiques sectorielles et globales sur le potentiel national à l'exportation et sur les marchés extérieurs ;
- La mise en place d'un système de veille sur les marchés internationaux et leur impact sur les échanges commerciaux de l'Algérie ;
- La conception et diffusion de publications spécialisées et notes de conjoncture en matière de commerce international ;
- Du suivi et l'encadrement de la participation des opérateurs économiques nationaux aux différentes manifestations économiques, foires, expositions et salons spécialisés se tenant à l'étranger ;
- De l'assistance aux opérateurs économiques pour le développement d'actions de communication, d'information et de promotion relatives aux produits et services destinés à l'exportation ;

¹⁴⁵Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire (JORADP) n° 39 du 16/06/2004 disponible sur <https://www.joradp.dz> consulté le 14/07/2020 à 13h58.

¹⁴⁶Articles 31 et 32 du décret exécutif n° 04-174 du 12/06/2004, JORADP n° 39 du 16/06/2004.

¹⁴⁷JORADP n°58 du 06/10/1996 disponible sur <https://www.joradp.dz> consulté le 14/07/2020 à 14h10.

¹⁴⁸Article 6 du décret exécutif 04-174.

- D'établir les critères de distinction et les prix et décorations à décerner aux meilleurs exportateurs ;
- L'agence peut, en outre, assurer des activités rémunérées dans le domaine du perfectionnement, de l'initiation aux techniques de l'exportation et aux règles du commerce international, ainsi que toute autre prestation dans les domaines de l'assistance ou de l'expertise aux administrations et entreprises en relation avec la vocation de l'établissement.

Bilan d'ALGEX ¹⁴⁹

ALGEX accompagne et encadre les opérateurs économiques algériens dans leur démarche vers l'international à travers la mise en œuvre d'un programme national de participation aux foires et salons à l'étranger sous tutelle du ministère du commerce.

Durant l'année 2019, ALGEX a encadré la participation des entreprises algériennes à une vingtaine de foires et manifestations internationales, nous citons à titre d'exemple :

- La 36^{ème} édition de la foire internationale de Khartoum « FIK » au SOUDAN, qui s'est déroulée du 21 au 28 janvier 2019 au parc des expositions à Khartoum et à laquelle ont participé 350 entreprises étrangères venant de 23 pays. L'Algérie a participé avec neuf (09) entreprises activant dans les secteurs suivants : produits vétérinaires, cosmétiques et huiles essentielles, olives, fruits, huiles d'olive et matériels avicoles ainsi que la participation pour la première fois d'une entreprise algérienne du secteur automobile (Global Groupe) ;
- La 27^{ème} édition du salon international du marketing des fruits et légumes (Fruit Logistica), qui s'est tenue du 06 au 08 février 2019 au parc des expositions de Berlin en Allemagne. L'Algérie a participé avec 14 entreprises activant dans le domaine des fruits et légumes ;
- La 24^{ème} édition du salon international de l'agroalimentaire, d'hôtellerie et de la restauration (GULFOOD), qui s'est tenue du 17 au 21 février 2019 à World Trade Center Dubaï. L'Algérie a participé avec 35 entreprises du secteur agroalimentaire. Deux (02) entreprises algériennes ont signé des contrats avec des agents de la grande distribution activant dans six (06) pays arabes ;
- Le salon international de l'agriculture (SIA), qui s'est tenu du 23 février au 03 mars 2019 à Paris, France. L'Algérie a participé avec une vingtaine d'exposants activant dans le secteur agricole ;
- Le salon international des savoir-faire en sous-traitance industrielle (MIDEST), qui s'est tenu du 05 au 08 mars 2019 à Lyon, France. L'Algérie a participé avec 17 entreprises publiques et privées ;
- La 29^{ème} édition de la foire internationale de Hanoi au Vietnam, qui s'est tenu du 10 au 13 avril au centre national d'expositions de Hanoi. L'Algérie a participé avec quatre (04) entreprises privées activant dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'industrie ;

¹⁴⁹ALGEX : bilan sur l'accompagnement des entreprises aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2019, LE FORUM, revue de l'ALGEX n° 26, décembre 2019 p 35 à 40 disponible sur www.algex.dz consulté le 14/07/2020 à 20h00.

- Le salon international World Food Moscou (un des plus importants salons de l'agroalimentaire en Russie), qui s'est tenu du 24 au 27 septembre 2019. L'Algérie a participé avec 35 entreprises du secteur agroalimentaire. 22 contrats d'exportations de produits agricoles de dattes ont été conclus avec des partenaires étrangers ;

- L'exposition spécifique des produits Algériens à Niamey, Niger, qui s'est tenue du 06 au 11 novembre 2019. Cette exposition vente a regroupée 39 entreprises algériennes activant dans divers secteurs ;

- L'exposition spécifique des produits Algériens à Libreville, Gabon, qui s'est tenue du 12 au 17 novembre 2019. Cette exposition a regroupé 53 entreprises algériennes activant dans divers secteurs. 20 contrats d'affaires ont été décrochés par les entreprises algériennes ;

En plus des manifestations à l'étranger, ALGEX a participé à une douzaine d'évènement regroupant des entreprises pour un accompagnement et conseil des PME qui souhaitent se développer à l'international¹⁵⁰.

Elle propose également des documents à titre gratuit, des statistiques, règlementation de l'export et les actualités dans de nombreux pays.

ALGEX a aussi organisé des journées d'information sur différents thèmes liés à l'export et d'actualité, sans oublier les journées préparatoires pour les entreprises participantes au programme officiel de la participation de l'Algérie aux foires et salons à l'étranger avant la date de participation pour préparer les entreprises à l'évènement en question.

1.1.2 La Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX)

La société algérienne des foires et expositions est une entreprise publique de forme juridique SPA. Elle est issue des différentes modifications apportées le 24 décembre 1990 à l'ONAFEX (Office National Algérien des Foires et Expositions)¹⁵¹. Elle a pour objet de contribuer au développement et à la promotion des activités commerciales.

Dans le cadre de ses missions statutaires, la SAFEX exerce ses activités dans les domaines suivants :

- ✓ Organisation des foires, salons spécialisés et expositions, à caractère national, international, local et régional ;
- ✓ Organisation de la participation algérienne aux foires et expositions à l'étranger ;
- ✓ Assistance aux opérateurs économiques en matière de commerce international ;
- ✓ Organisation de rencontres professionnelles, séminaires et conférences ;

En ce qui concerne les prestations, la SAFEX dispose :

- ✓ D'un centre de l'exposant qui regroupe des différents services indispensables. Ce centre accompagne l'exposant à chaque étape de leur participation. Les services sont disponibles au guichet unique ainsi qu'auprès des services d'intervenants plus.

¹⁵⁰ALGEX : bilan sur l'accompagnement des entreprises aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2019.op.cit. p42.

¹⁵¹Tiré du site <https://www.commerce.gov.dz/societe-algerienne-des-foires-et-exportations-safex> consulté le 15/07/2020 à 19h48.

- ✓ D'un palais des expositions est doté de salles appropriées pour les cérémonies, les conférences et les séminaires ;
- ✓ D'un dispositif d'assistance qui a été mis en place afin de répondre à toutes doléances de la part des exposants et qui inclut le dispositif de proximité et le dispositif de veille technique ;
- ✓ d'un dispositif de contrôle et de sécurité : à l'occasion des manifestations commerciales, la SAFEX déploie un important personnel de contrôle et de sécurité chargé de veiller à la tranquillité des exposants et des visiteurs.

1.1.3 La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)

La chambre Algérienne de commerce et d'industrie, instituée par le décret exécutif n° 96-94 du 03 mars 1996, est un organisme de l'État à caractère commercial et industriel, qui prend en charge les intérêts professionnels des milieux d'affaires en concertation avec les pouvoirs publics.

La CACI a pour objectif de ¹⁵²:

- ✓ Fournir aux pouvoirs publics, sur leur demande ou de sa propre initiative, les avis, les suggestions et les recommandations sur les questions et préoccupations intéressant directement ou indirectement, au plan national, les secteurs du commerce, de l'industrie et des services ;
- ✓ Organiser la concertation entre ses adhérents et recueillir leur point de vue sur les textes que lui soumettrait l'administration pour examen et avis ;
- ✓ Effectuer la synthèse des avis, recommandations et propositions adoptés par les chambres de commerce et l'industrie et de favoriser l'harmonisation de leurs programmes et de leurs moyens ;
- ✓ Réaliser toute action d'intérêt commun aux chambres de commerce et d'industrie et de susciter leurs initiatives ;
- ✓ Assurer la représentation de ses chambres auprès des pouvoirs publics et de désigner des représentants auprès des instances nationales de concertation et de consultation ;
- ✓ Entreprendre toute action visant la promotion et le développement des différents secteurs de l'économie nationale et leur expansion, notamment en direction des marchés extérieurs.

À ce titre, la CACI est chargée notamment de :

- ✓ Mener des études et des réflexions sur la situation économique du pays et son évolution et de présenter aux pouvoirs publics ses points de vue sur le moyen de développer et de promouvoir l'activité économique nationale.
- ✓ Emmètre, viser ou certifier tout document, attestation ou formulaire présentés ou demandés par les agents économiques et destinés à être utilisés principalement à l'étranger. La liste de ces documents, attestations, ou formulaires est fixée par arrêté du ministère chargé du commerce ;

¹⁵²Disponible sur <https://www.commerce.gov.dz/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci> consulté le 15/07/2020

- ✓ D'organiser ou participer à l'organisation de toute rencontre et manifestation en Algérie et à l'étranger telle que notamment, les foires, salons, colloques, journées d'études et missions commerciales, visant la promotion et le développement des activités économiques nationales et des échanges commerciaux avec l'extérieur ;
- ✓ De réaliser toute action et étude pouvant concourir à la promotion des services nationaux sur les marchés extérieurs ;
- ✓ D'établir des relations et de conclure des accords de coopération et d'échanges mutuels avec les organisations homologues ou similaires étrangères ;
- ✓ D'adhérer aux organismes régionaux internationaux de même nature ou poursuivant les mêmes objectifs ;
- ✓ De procéder en qualité de représentant de l'Algérie à la constitution de chambres de commerce mixtes avec ses homologues étrangers ;
- ✓ D'éditer et de diffuser toute publication en rapport avec son objet ;
- ✓ De participer aux manifestations et action initiées par les organismes représentatifs poursuivant les mêmes objectifs ;
- ✓ D'entreprendre des actions d'enregistrement, de formation, de perfectionnement et de recyclage en direction des entreprises.

En outre, la CACI peut :

- ✓ Assurer la représentation de l'Algérie dans les foires et autre manifestations économique officielles se déroulant à l'étranger ;
- ✓ Donner son avis sur les conventions et accords commerciaux liant l'Algérie à des pays étrangers ;
- ✓ Être déclaré concessionnaire de services publics dans ce cas, la concession est établie sur la base d'un cahier des charges pris en la forme réglementaire requise.
- ✓ Ouvrir des bureaux de représentation à l'étranger ;
- ✓ fonder, administrer ou gérer des établissements à usage de commerce, d'industrie et des services tels que des écoles de formation et de perfectionnement, des établissements de promotion et d'assistance aux entreprises, des établissements de soutien à ces activités et des infrastructures à caractère commercial et industriel notamment les magasins généraux, les zone industrielles lorsque ces établissement ont un caractère national ou lorsque le champ d'application géographique de compétence de ces établissements couvre la circonscription territoriale de plus d'une chambre de commerce et d'industrie;

1.1.4 L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL)

L'ANEXAL a été créée le 10 juin 2001 dans le cadre de la loi N° 90-31 du 24 décembre 1990. C'est une association régie, aujourd'hui, par la loi n° 12-06 du 12 janvier relative aux associations ainsi que par ces statuts particuliers. Elle compte plus de 150 entreprises adhérentes.

L'ANEXAL a pour objectif de¹⁵³ :

- ✓ Rassembler et fédérer les exportateurs algériens ;
- ✓ Défendre leurs intérêts matériels et moraux ;
- ✓ Participer à la définition d'une stratégie de promotion des exportations ;
- ✓ Assister et sensibiliser les opérateurs économiques et promouvoir les recherches du partenariat à travers les réseaux d'information ;
- ✓ Animer les programmes de formation aux techniques des exportations ;
- ✓ Organiser et participer aux salons spécifiques et manifestations économiques en Algérie et à l'étranger ;
- ✓ Participer à la mise en place à niveau de l'outil de production en vue de développer la capacité d'exportation par notamment la recherche de meilleures solutions logistiques ;
- ✓ Promouvoir l'échange d'expérience entre les adhérents.
- ✓

Les activités de l'ANEXAL

Les principales activités de l'ANEXAL sont¹⁵⁴ :

- ✓ Collecte d'informations économiques auprès des chambres de commerce, d'ALGEX, du CNIS de l'ONS, des Banques, des Représentation commerciales des ambassades...etc. ;
- ✓ Diffusion d'information utiles (opportunité d'affaires, lois, décret, circulaires, application, accords bilatéraux...etc.) à l'ensemble des adhérents et opérateurs économiques ;
- ✓ Orientation et encadrement les adhérents ;
- ✓ Conseil et assistance aux exportateurs ;
- ✓ Soutien aux adhérents pour le règlement de dossiers contentieux ;
- ✓ Participation aux rencontres, journées d'étude, réunions de coordination et de travail organisées par les institutions et organismes publics, les auxiliaires à l'exportation ainsi que les organismes internationaux ;
- ✓ Élaboration et proposition des plates-formes de solution.

1.1.5 La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)

La CAGEX est régie entre autres par l'article 4 de l'ordonnance 96/06¹⁵⁵ du 10 janvier 1996 qui stipule que l'assurance-crédit à l'exportation est confiée à une société chargée d'assurer :

- Pour son propre compte est sous le contrôle de l'État, les risques commerciaux ;
- Pour le compte de l'État est sous son contrôle : les risques politiques, les risques de non transfert et les risques de catastrophes.

¹⁵³Tiré du lien <https://www.anexal.dz/presentation/> consulté le 16/07/2020 à 20h37.

¹⁵⁴Tiré du lien <https://www.anexal.dz/presentation/> consulté le 16/07/2020 à 20h37.

¹⁵⁵JORADP n° 3 du 14/01/1996 disponible sur <https://www.joradp.dz> consulté le 15/07/2020 à 16h50.

- La forme juridique¹⁵⁶

La CAGEX est une société par action dotée d'un capital social de 2 000 000 000 Da répartie à parts égales entre les actionnaires (banques et assurances).

Tableau n° 3.5 : Les actionnaires de la CAGEX

Banques	Compagnies d'assurances
BADR (Banque de l'Agriculture et du Développement Rural)	CAAR (compagnie algérienne d'assurance et de réassurance).
BEA (Banque Extérieure Algérienne)	CAAT (compagnie Algérienne des assurances)
BDL (Banque de Développement Local)	CCR (Compagnie centrale de réassurance)
BNA (Banque National Algérien)	CNMA (caisse nationale de mutualité agricole)
CPA (Crédit populaire Algérien)	SAA (société nationale d'assurance)

Tiré du site <https://www.cagex.dz> consulté le 15/07/2020 à 17h00

La CAGEX a pour missions de¹⁵⁷ :

- ✓ Assurance-crédit export (couvre les risques nés de l'exportation) ;
- ✓ Assurance-crédit domestique (crédit inter entreprise, crédit à la consommation) ;
- ✓ Assurance « foire » ;
- ✓ Vente d'informations économiques et financières ;
- ✓ Recouvrement de créances ;
- ✓ Coassurance et réassurance.

- Les activités de la CAGEX

La CAGEX exerce une double activité : Une activité pour son propre compte ou elle engage ses fonds propres (risque commercial), et une activité pour le compte de l'État et sous son contrôle (risque de catastrophe naturelles, risque de non transfert) ou elle engage les fonds de l'État.

Pour les risques couverts, cette dernière couvre multiples catégories à s'avoir :

- ✓ Le risque d'interruption de marché ;
- ✓ Le risque de fabrication ;
- ✓ Le risque de crédit ou de non-paiement par les acheteurs privés ou publics ;
- ✓ Le risque de non rapatriement de matériels et produits exposés.

¹⁵⁶Tiré du lien <https://www.cagex.dz> consulté le 15/07/2020 à 17h00.

¹⁵⁷Idem.

1.2 Les mesures de soutien financier

1.2.1 Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)

Le Fonds Spécial Pour la Promotion des Exportations (FSPE) a été institué par la loi de finances pour 1996. Il est destiné à apporter un soutien financier aux exportateurs dans leurs actions de promotion et de placement de leurs produits sur les marchés extérieurs.

L'aide de l'Etat par le biais du FSPE est octroyé à toute entreprise résidente productrice de biens ou services et à tout commerçant régulièrement inscrit au registre de commerce œuvrant dans le domaine de l'exportation¹⁵⁸.

Le FSPE prend en charge¹⁵⁹:

- L'aide à la création de labels, à la prise en charge des frais de protection à l'étranger des produits destinés à l'exportation (labels, marques et brevets), ainsi que le financement de médailles et de décorations attribuées annuellement aux primo exportateurs et de récompenses de travaux universitaires sur les exportations hors hydrocarbures ;
- L'aide à l'édition et la diffusion de supports promotionnels de produits et services destinés à l'exportation et à l'utilisation de techniques modernes d'information et de communication (création de sites web...);
- Une partie des frais liés aux études des marchés extérieurs, à l'information des exportateurs et à l'étude pour l'amélioration de la qualité des produits et services destinés à l'exportation ;
- Une partie des frais de participation des exportateurs aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger, ainsi qu'à la prise en charge des frais de participation des entreprises aux forums techniques internationaux ;
- Une prise en charge partielle destinée aux petites et moyennes entreprises, pour l'élaboration du diagnostic « export », la création de cellules « export » internes ;
- La prise en charge d'une partie des coûts de prospection des marchés extérieurs supportés par les exportateurs ainsi que l'aide à l'implantation initiale d'entités commerciales sur les marchés étrangers ;
- L'aide à la mise en œuvre de programme de formation aux métiers de l'exportation ;
- Une partie des frais de transport.

Le FSPE prend en charge une partie des frais liés au transport des marchandises et la participation des entreprises aux foires et salons à l'étranger selon les taux ci-après¹⁶⁰ :

¹⁵⁸Tiré du lien <https://www.commerce.gov.dz/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fspe#:~:text=A%20%C3%A9t%C3%A9%20institué%20par%20la,produits%20sur%20les%20march%C3%A9s%20ext%C3%A9rieurs> consulté le 17/07/2020 à 21h19.

¹⁵⁹Article 3 du décret exécutif 96-205 du 5 juin 1996 modifié et complété fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation n° 302-084 intitulé « fond spécial pour la promotion des exportations ».

¹⁶⁰Tiré du lien http://www.algex.dz/index.php/export_algex/item/709-fspe consulté le 16/07/2020 à 21h36.

-Au titre de la participation aux foires, expositions et salons spécialisés à l'étranger :

- ✓ 80% des frais engagés pour la participation aux foires et expositions inscrites au programme officiel de la participation de l'Algérie ;
- ✓ 100% des frais engagés pour une participation revêtant un caractère exceptionnel suite à une décision politique ou se limitant à la mise en place d'un guichet unique ;
- ✓ 50% des frais engagés dans le cadre d'une participation individuelle aux autres foires ne figurant pas au programme annuel officiel.

-Au titre du transport, transit et manutention des marchandises destinées à l'exportation :

- ✓ 50% dans le cas de transport international des produits périssables ;
- ✓ 25% dans le cas de transport international des produits non agricoles à destination éloignée.

1.2.2 Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA)¹⁶¹

Institué par la Loi de finances pour 2000, le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA), est destiné à apporter un soutien financier à tout exportateur intervenant dans le domaine de l'exportation de dattes.

Le soutien accordé par le FNRDA concerne :

- ✓ La prise en charge partielle du taux d'intérêt du crédit d'exploitation accordé par les banques algériennes à hauteur de trois pour cent (3%) et ce, au titre du crédit consommé dans la limite du montant du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation durant la même période.
- ✓ L'octroi d'une prime d'incitation à l'exportation de :
 - Cinq (5) Dinars par Kilogramme pour les dattes en vrac (dattes naturelles ayant subi les opérations de désinsectisation, de triage et de mise en emballage allant jusqu'au 12 Kg) ;
 - Huit (8) Dinars par Kilogramme pour les dattes conditionnées en emballages divisionnaires d'un Kg et moins.
- ✓ Les quantités exportées en plus de celles réalisées durant la période précédente (Décision interministérielle n°130 du 10-12-2002 modifiant et complétant les dispositions de la décision interministérielle n°767 du 24 octobre 2001, portant soutien de l'État aux exportations des dattes).

Les mesures de soutiens prévus par les deux fonds (FSPE et FNDRA) sont cumulables.

¹⁶¹Ministère du commerce, direction de la promotion des exportations (2007) « recueil relatif aux avantages et facilitations accordées aux exportations hors hydrocarbures », p.9 disponible sur le lien https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://www.cci-aures.dz/phocadownload/Information/Facilitations_%2520Export.pdf&ved=2ahUKEwjX6p7VtdTqAhUNqxoKHYYq0AwEQFjAAegQIARAB&usg=AOvVaw2znwCBkRWXg9k0FYz_k27K consulté le 17/06/2020 à 14h30.

1.2.3 Les mesures de facilitation pour la promotion des exportations hors hydrocarbures

Plusieurs avantages et facilitations sont accordés aux exportateurs algériens afin de promouvoir les exportations hors hydrocarbures.

1.2.3.1 Les mesures fiscales

Certaines exonérations fiscales sont accordées aux activités d'exportation. Elles concernent la Taxe sur l'Activité Professionnelle (TAP), la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) et l'Impôt sur le Bénéfice des Sociétés (IBS).

- Exonération en matière d'impôts directs

✓ Exonération permanente de l'impôt sur les bénéfices des sociétés (IBS) et suppression de la condition de réinvestissement de leurs bénéfices ou leurs revenus, pour les opérations de vente et les services destinés à l'exportation ;

✓ Exclusion de la base imposable de la taxe sur l'activité professionnelle (TAP) du chiffre d'affaires réalisé à l'exportation. Le montant des opérations de vente, de transport ou de courtage qui portent sur des objets ou marchandises destinés directement à l'exportation ;

✓ Suppression du versement forfaitaire VF : Cette exonération s'applique au chiffre d'affaires réalisé en devises.

- Exonération en matière de taxes sur le chiffre d'affaires

✓ Exemption de la TVA pour les affaires de vente et de façon portant sur les marchandises exportées, sous certaines conditions ¹⁶²;

✓ Franchise de la TVA : Les exportateurs peuvent bénéficier de l'achat en franchise de la taxe sur la valeur ajoutée quand ils effectuent des achats ou importations de marchandises destinées soit à l'exportation ou à la réexportation en l'état, soit à être incorporés dans la fabrication, la composition, le conditionnement ou l'emballage des produits destinés à l'exportation, ainsi que les services liés directement à l'opération d'exportation.

1.2.3.2 Contrôle de change

- Le délai de rapatriement des recettes d'exportation

Allongement du délai de rapatriement des devises qui passe de 180 jours à 360 jours, cette mesure vise à faciliter l'export aux opérateurs algériens, mais aussi leurs permettre d'avoir plus de chance en termes de concurrence à l'étranger, car le délai de 180 jours défavorise l'exportation algérienne du moment que d'autre pays dispose d'un délai plus long. Elle vise aussi à assurer la possibilité de renforcement pour l'exportateur par le bénéfice d'avance en dinars, sur les recettes d'exportation.

¹⁶²Ministère du commerce, direction de la promotion des exportations (2007) « recueil relatif aux avantages et facilitations accordées aux exportations hors hydrocarbures » op.cit p5.

- **La rétrocession des recettes d'exportation**

En termes de rétrocession du produit de la vente, l'inscription des recettes d'exportation est fixée par l'Instruction de la Banque d'Alger n° 05-11 du 19.10.2011 modifiant les dispositions de l'Instruction N° 22-94 du 12/04/1994.

La répartition du produit de l'exportation est fixée comme suit :

- 50% en dinars algériens, à porter sur son "compte dinars exportateur" ;
- 50% en devises dont :
 - 40% à porter sur son compte devises exportateur, pouvant être utilisés librement à sa discrétion et sous sa responsabilité dans le cadre de la promotion de ses exportations ;
 - 60% en devises à porter sur son compte devises "personne morale".

- **La domiciliation des exportations des produits frais, périssables et/ou dangereux**

Cette mesure offre la possibilité à l'exportateur de domicilier ses exportations, durant les 5 jours ouvrés qui suivent la date d'expédition et de déclaration en douane. (ART. 60 à 63 du Règlement 07-01 du 03/02/07 de la BA).

- **La vente en consignation**

Le paiement des exportations en consignation n'est exigible qu'au fur et à mesure des ventes réalisées par le dépositaire ou le commissionnaire.

L'exportateur est tenu de fournir à la banque domiciliataire, un relevé mensuel des comptes de ventes, accompagné des duplicatas des factures tirées sur les acheteurs étrangers (ART. 56 et 68 du Règlement 07-01 du 03/02/07 de la BA).

1.2.3.3 Les régimes douaniers à vocation d'export

- **Le réapprovisionnement en franchise¹⁶³** est le régime douanier qui permet d'importer, en franchise des droits et taxes à l'importation, les marchandises équivalentes par leur espèce, leur qualité et leurs caractéristiques techniques à celles qui, prises sur le marché intérieur, ont été utilisées pour obtenir des produits préalablement exportés à titre définitif.

L'objectif du régime est d'assurer la compétitivité du produit sur les marchés extérieurs en termes de coût et d'offrir aux opérateurs un gain de temps en leur permettant de répondre rapidement et favorablement à des commandes à l'exportation tout en utilisant pour la fabrication de leurs produits, des marchandises ayant fait préalablement l'objet d'un dédouanement pour la mise à la consommation ou en procédant à l'exportation de produits déjà fabriqués mais grevés de droits et taxes.

- **L'admission temporaire pour perfectionnement actif¹⁶⁴** est le régime du perfectionnement actif permet aux entreprises établies sur le territoire national d'importer en

¹⁶³Articles 186 à 188 du code des douanes algérien (CDA)

¹⁶⁴Articles 182 à 185 quater du CDA

suspension des droits et taxes, des marchandises destinées à être réexportées après avoir subies une ouvraison, une transformation, un complément de main-d'œuvre ou une réparation.

- **Le drawback**¹⁶⁵ est le régime qui permet, lors de l'exportation de marchandises, d'obtenir le remboursement total ou partiel des droits et taxes à l'importation, qui ont frappé soit ces marchandises soit les produits contenus dans les marchandises exportées ou consommées au cours de leur production.

Section 03 : Évolution chiffrée des exportations algériennes

Les exportations des hydrocarbures ont longtemps représenté près de 95% des recettes des exportations de l'Algérie, qui ont permis principalement de maintenir la stabilité macro-économique et constituer d'importantes réserves en devises, mais ceci a été réalisé parallèlement aux cours mondiaux du pétrole élevés.

3.1 Évolution des exportations de l'Algérie de 2009 à 2019

3.1.1 La prédominance des hydrocarbures dans les exportations algériennes

La part des exportations des hydrocarbures pour la période allant de 2009 à 2019 se présente dans le tableau suivant :

Tableau n° 3.6 : la part des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie de 2009 à 2019

Les montants en million USD											
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des Exportations	45194	57053	73489	71866	64974	62886	34668	30026	34763	41797	35824
EXP Hydrocarbures	44128	55527	71427	69804	62960	60304	32699	28221	32864	38872	33243
% EXP Hydrocarbures	97,64	97,32	97,19	97,13	96,90	95,89	94,32	93,99	94,54	93,00	92,80

Source : Nous-mêmes à partir des statistiques du CNIS (rapports périodiques de 2009 à 2019)

Le total des exportations a connu une nette amélioration entre **2009** et **2011** passant de **45,19** milliards USD en **2009** à **73,48** milliards USD en **2011** dont le total des exportations a réalisé un pic, cette évolution s'explique par la hausse de la part des exportations des hydrocarbures qui passait de **44,13** milliards en **2009** à **71,43** milliards USD en **2011**.

En **2014**, le total des exportations a diminué à **62,88** milliards USD dont la baisse est devenue plus importante de **2015** jusqu'à **2019**. En 2015, une chute de **45%** a été enregistrée par rapport à **2014**, passant de **62,88** milliards USD à **34,69** milliards USD pour arriver en **2016** à son plus bas niveau qui s'élevait à **30,02** milliards USD. Cette baisse est due à la chute spectaculaire des prix des hydrocarbures.

¹⁶⁵Articles 192 bis et 192 ter du CDA.

En **2017** le niveau des exportations a légèrement augmenté de **16,45%** par rapport à l'année **2016**. Les exportations ont continué de baisser dont le total passait de **41,80** milliards USD en **2018** à **35,82** milliards USD en **2019**.

En conclusion, nous constatons la prédominance de la part des hydrocarbures dans le total des exportations qui varie entre **95%** et **97%**.

3.1.2 La part des exportations hors hydrocarbures de 2009 à 2019

La part des exportations hors hydrocarbures pour la période allant de 2009 à 2019 se présente dans le tableau suivant :

Tableau n° 3.7 : la part hors hydrocarbures dans les exportations totale de l'Algérie de 2009 à 2019

Les montants en million USD											
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des Exportations	45194	57053	73489	71866	64974	62886	34668	30026	34763	41797	35824
EXP Hors H	1066	1526	2062	2062	2 014	2582	1 969	1805	1 899	2926	2580
%EXP H H	2,36	2,68	2,81	2,87	3,1	4,11	5,68	6,01	5,46	7	7,2

Source : CNIS (tableau établi par nous-mêmes à partir des rapports périodiques de 2009 à 2019)

Les exportations hors hydrocarbures ont maintenu presque le même rythme, on constate une augmentation entre **2009** et **2014**, passant de **1,06** milliards USD en **2009** à **2,58** milliards USD en **2014**, pour connaître une baisse entre **2015** et **2016**.

La part hors hydrocarbures dans les exportations totale a connu une nette amélioration entre **2017** et **2019** passant de **1,90** milliards de dinars en **2017** à **2,58** milliards de dinars en **2019**.

En conclusion, nous constatons que les exportations hors hydrocarbures restent toujours marginales, dont leur part dans l'exportation globale varie entre **3%** et **5%**.

3.2 Évolution de la balance commerciale

Les soldes de la balance commerciale de l'Algérie pour la période allant de 2009 à 2019 se présentent dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3.8 : Évolution de la balance commerciale 2009-2019

Les montants en million USD											
Année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Total des Exportations	45194	57 053	73 489	71 866	64 974	62 886	34 668	30 026	34 763	41797	35 824
Total des Importations	39294	40 473	47 247	50 376	55 028	58 580	51 702	47 089	45 957	46330	41 934
Solde de la balance Commerciale	5 900	16 580	26 242	21 490	9 946	4 306	-17 034	-17 063	-11 194	-4 533	-6 111

Source : CNIS (tableau établi par nous-mêmes à partir des rapports périodiques de 2009 à 2019)

Nous constatons une nette diminution du total des importations entre **2015** et **2019** par rapport aux périodes allant de **2009** à **2014**. Ceci s'explique principalement par la nouvelle politique des pouvoirs publics algériens qui ont adopté depuis **2015** une politique protectionniste visant à réduire les importations, à cet effet entre **2015** et **2017** des licences d'importation ont été instaurées pour certain nombre de produits et par la suite une interdiction de plusieurs centaines de produits (**851** sous positions tarifaires), le 27/01/2019 un droit additionnel provisoire de sauvegarde (DAPS) a été instauré sur une liste de **1095** sous positions.

Malgré la baisse de la valeur des importations entre **2015** et **2019** mais le solde de la balance commerciale enregistre un déficit ceci s'explique par la baisse de la valeur des exportations, principalement les exportations des hydrocarbures dont les prix ont connu des chutes spectaculaires à partir de **2014**.

La part minime des exportations hors hydrocarbures dans la structure du commerce extérieur algérien, et la faible présence des entreprises algériennes sur les marchés extérieurs demeurent, notamment ces dernières années parmi les préoccupations nationales majeures, auxquelles les pouvoirs publics algériens tentent d'y remédier

3.3 Évolution des exportations par groupe d'utilisation

La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation est illustrée dans le tableau ci-après :

Tableau n° 3.9 : Évolution des exportations par groupe d'utilisation (2009-2019)

Les montants en million USD

Désignations	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Biens alimentaires	113	315	355	315	402	323	235	327	348	374	408
Énergie et lubrifiants	44128	55 527	71 427	69 804	62 960	60304	32699	28221	32864	38872	33243
Produits bruts	170	94	161	168	109	109	106	84	73	92	96
Demi- Produits	692	1 056	1 496	1 527	1 458	2 121	1597	1321	1384	2336	1957
Biens d'équipements Agricoles	-	1	-	1	-	2	1	-	0,26	-	-
Biens d'équipements Industriels	42	30	35	32	28	16	19	54	74	90	83
Biens de Consommation non Alimentaires	49	30	15	19	17	11	11	19	20	33	36
Total exportations	45 194	57 053	73 489	71866	64974	62886	34 668	30026	34763	41797	35824

Source : CNIS (tableau établi par nous-mêmes à partir des rapports périodiques de 2009 à 2019)

La structure des exportations hors hydrocarbures en Algérie par groupe d'utilisation durant la période allant de **2009-2019** montre que les demi-produits occupent la première place de 2009 jusqu'à **2019** avec un montant de **692** millions USD en **2009** à **1 957** millions USD en **2019**.

3.4 Évolution des échanges extérieurs de l'Algérie par régions économiques

La répartition par régions économiques durant la période allant de 2009 à 2018 (illustrée dans les tableaux ci-après) montre clairement que l'essentiel de nos échanges extérieurs reste toujours polarisé sur nos partenaires traditionnels.

En effet, les pays de L'OCDE occupent les parts les plus importantes avec les moyennes de 63,50% de nos importations et de 81,64 % de nos exportations.

Les pays de l'Union Européenne sont toujours les principaux partenaires de l'Algérie durant la période allant de 2009 à 2018 avec une moyenne annuelle de 49,65% des importations de l'Algérie et de 57,60% des exportations vers ces pays.

Les pays de l'OCDE (hors UE) viennent en deuxième position avec une part moyenne annuelle de 13,85% des importations de l'Algérie en provenance de ces pays et de 24,04% des exportations de l'Algérie vers ces pays.

À partir de l'année 2013, il y a lieu de signaler une baisse des exportations réalisées avec les pays de l'OCDE (hors UE), passant de 30,18% en 2012 à 18,51% en 2013. Pendant que les importations sont restées sont évoluées dans les mêmes proportions avec une légère diminution.

Les échanges commerciaux entre l'Algérie et les autres régions restent toujours marqués par des faibles proportions avec une légère augmentation des échanges avec les pays de l'Asie.

Tableau n° 3.10 : Évolution des importations par régions économique, (Structure en %)

Régions/années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Union Européenne	52,86	51,16	52,10	50,98	52,11	50,67	49,21	47,72	44,03	45,67
O.C.D.E hors UE	16,38	16,11	13,16	12,59	12,69	14,40	14,28	13,27	12,93	12,64
Autres pays d'Europe	1,85	0,96	1,23	2,32	2,21	1,51	2,37	1,99	4,16	3,34
Amérique du sud	4,75	5,88	8,32	7,66	6,32	6,51	5,47	6,07	6,98	7,68
Asie	19,28	20,46	18,78	20,11	19,32	21,54	22,97	24,87	26,86	25,02
Océanie	0,01	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays arabes hors UMA	2,77	3,12	3,73	3,28	4,40	3,35	3,71	4,09	3,35	4,12
Pays du Maghreb	1,22	1,34	1,46	1,61	1,87	1,26	1,31	1,49	1,28	1,18
Pays d'Afrique	0,89	0,98	1,22	1,45	1,09	0,75	0,68	0,51	0,40	0,36
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNIS (tableau établi par nous-mêmes à partir des rapports périodiques de 2009 à 2018)

Tableau n° 3.11 : Évolution des exportations par régions économiques ((Structure en %)

Régions/années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018
Union Européenne	51,30	49,09	50,77	54,24	64,89	64,21	68,28	57,35	58,37	57,46
O.C.D.E hors UE	33,91	35,54	32,74	30,18	18,51	16,45	14,36	23,13	18,69	16,88
Autres pays d'Europe	0,02	0,02	0,14	0,05	0,08	0,16	0,10	0,27	0,18	0,10
Amérique du sud	4,07	4,59	5,81	4,85	4,50	5,06	4,17	6,47	7,11	6,46
Asie	7,35	7,15	7,03	6,36	6,43	8,05	6,78	7,32	9,55	13,00
Océanie	-	-	-	-	-	-	0,15	-	-	-
Pays arabes hors UMA	1,25	1,22	1,10	1,44	1,32	1,03	1,66	1,39	2,15	1,73
Pays du Maghreb	1,90	2,25	2,16	2,80	4,17	4,87	4,25	3,91	3,65	4,05
Pays d'Afrique	0,21	0,14	0,20	0,08	0,10	0,17	0,24	0,17	0,29	0,32
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : CNIS (tableau établi par nous-mêmes à partir des rapports périodiques de 2009 à 2018)

3.5 Les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie

Tableau n° 3.12 : principaux pays partenaires de l'Algérie (2019)

Unité : millions USD

Principaux clients	Valeur	Structure %	Principaux fournisseurs	Valeur	Structures-en %
France	5053,50	14,11	Chine	7654,26	18,25
Italie	4621,53	12,90	France	4278,37	10,20
Espagne	3995,38	11,15	Italie	3410,14	8,13
Grande Bretagne	2299,73	6,42	Espagne	2929,56	6,99
Turquie	2246,97	6,27	Allemagne	2833,30	6,76
États Unis d'Amérique	2193,67	6,12	Turquie	2141,10	5,11
Chine	1639,95	4,58	Argentine	1812,59	4,32
Inde	1520,30	4,24	États Unis d'Amérique	1418,66	3,38
Pays-Bas	1504,29	4,20	Brésil	1136,66	2,72
République de Corée	1374,27	3,84	Inde	98,70	2,31
Tunisie	1350,82	3,77	République de Corée	842,25	2,01
Brésil	1242,58	3,47	Arabie Saoudite	625,41	1,49
Portugal	884,03	2,47	Pologne	590,74	1,41
Belgique	856,96	2,39	Fédération de Russie	587,73	1,40
Singapour	575,27	1,61	Égypte	584,28	1,39
Sous total	31359,23	87,54	Sous total	31813,31	75,86
Reste du monde	4464,31	12,46	Reste du monde	10120,81	24,14
Total général	35823,54	100	Total général	41934,12	100

Disponible sur : www.douane.gov.dz consulté le 19/07/2020 à 18h00.

Durant l'année 2019, les **cinq premiers clients** de l'Algérie représentent près de **50,85 %** des exportations algériennes, comme repris dans le tableau n° 3.12

La **France** est le principal client de l'Algérie avec une part de **14,11 %**, suivie par l'**Italie**, l'**Espagne** et la **Grande Bretagne** avec des parts respectives de **12,90 %**, **11,15 %** et de **6,42%** tandis que La **Turquie** occupe la cinquième place avec une part de **6,27 %**.

En ce qui concerne la répartition des importations par partenaire commercial, les **cinq premiers fournisseurs** de l'Algérie représentent **50,33 %** des importations globales et ce, pour l'année 2019.

La **Chine** érigée en principal fournisseur durant l'année 2019, a contribué à hauteur de **18,25%** des importations de l'Algérie, suivie par la **France**, l'**Italie**, l'**Espagne** et l'**Allemagne** avec des parts respectives de **10,20 %**, **8,13 %**, **6,99 %** et de **6,76 %**. Quant à la Turquie, elle occupe la sixième place avec une part de **5,11%**.

Conclusion

La crise de 1986 a provoqué un déséquilibre des comptes extérieurs de l'Algérie, face à l'effondrement des prix des hydrocarbures. Cette situation a poussé l'Algérie à changer sa politique, en passant d'une situation du monopole absolu, vers une libéralisation des échanges extérieurs. Aujourd'hui, et après la mise en place des différentes réformes, l'Algérie demeure confrontée à la même situation de crise, que celle des années 1980 après la chute spectaculaire des prix du pétrole sur le marché mondial depuis **2014** qui s'est répercuté négativement sur sa balance commerciale, qui est largement déficitaire, la chose qui ne fait que confirmer le caractère primordial et urgent de diversifier l'économie nationale. **Actuellement**, 97 % des exportations de l'Algérie restent dominées par le secteur des hydrocarbures, essentiellement par le pétrole et le gaz naturel et ceci malgré le potentiel considérable en ressources naturelles et financières l'Algérie n'arrive pas encore à développer ses exportations hors hydrocarbures.

Car, le développement des exportations n'a pas rencontré jusqu'ici une réelle volonté des pouvoirs publics. La volonté affichée par les pouvoirs publics n'est pas suivie par des politiques à la mesure de l'objectif¹⁶⁶.

Les textes encadrant l'activité d'exportation et les supports institutionnels restent en deçà de cet objectif hautement stratégique.

Les politiques de promotion des exportations se sont limitées jusqu'ici à quelques soutiens financiers sous formes d'exemptions de taxes (TAP, IBS, TVA + achat en franchise de TVA) ainsi qu'à l'accès au Fonds de Soutien et de Promotion des Exportations (FSPE) qui couvre un certain nombre de frais liés à l'acte d'exportation qui sont assimilés par les règles de l'OMC à des subventions.

Par ailleurs, le marché intérieur très porteur n'a pas incité les producteurs nationaux à rechercher des débouchés extérieurs.

¹⁶⁶CNUCED, cadre de politique commerciale : Algérie politiques commerciales et diversification, 2017, P52 disponible sur <https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=1843> consulté le 17/07/2020 à 22h00

Chapitre 04 : Étude économétrique des déterminants de la diversification de l'Algérie et de la Turquie.

Introduction

Ce chapitre est composé de deux sections, la première est consacrée à l'analyse des déterminants de l'indice de concentration **d'Herfindahl-Hirschman (IHH)**, de l'Algérie en analysant sept variables économiques, à savoir : PIB, (IDE), CISP, FBCF, OUV, ICER et ITE et la présentation par la suite d'un modèle économétrique basé sur les Moindres Carrées Ordinaires (MCO), afin de mettre en évidence la relation entre l'indice de concentration et ses déterminants, tandis que la deuxième section traite les mêmes éléments que la première mais qui est consacrée pour la Turquie.

Section 01 : Cas de l'Algérie

1.1 Méthodologie et choix de variables

Il existe plusieurs mesures et indices pour quantifier la notion de diversification des exportations. Parmi les outils utilisés, on peut citer l'indice d'Ogive, l'indice d'Entropie, l'indice de Hirschman et l'indice composite de spécialisation. La plupart de ces indices sont développés pour estimer le degré de concentration et la diversification des exportations.

La présente étude vise à récupérer la série chronologique de la diversification des exportations de L'Algérie et met en lumière leurs déterminants, en présentant l'indice de diversification des exportations pour la période de **1995** à **2018** en utilisant l'indice **d'Herfindahl-Hirschman (IHH)**. Nous avons opté dans ce travail, pour l'utilisation de cet indice vu qu'il s'agit d'une mesure la plus appropriée pour l'analyse empirique, il est le plus simple à programmer et le plus fréquemment utilisé dans la littérature sur la diversification des exportations¹⁶⁷. Cet indicateur n'est pas à proprement parler un indice de diversification mais, au contraire, un indice de concentration des exportations. Une valeur de l'indice proche de 100 indique que les exportations d'un pays sont très concentrées sur quelques produits. Au contraire, des valeurs proches de 0 reflètent une répartition plus homogène des parts entre les produits.

Les données des différentes variables explicatives sont tirées de la base de données sur les indicateurs de développement mondial développés par la **Banque mondiale** et les valeurs de l'indice de concentration des deux pays sont tirées à partir des données de **CNUCED**.¹⁶⁸

Nous avons d'une part l'indice de concentration (**IC**) qui représente la variable à expliquer et d'autres part sept variables explicatives ; à savoir : **PIB, (IDE), CISP, FBCF, OUV, ICER et ITE**, dont le modèle est donné par l'écriture suivante :

¹⁶⁷Pour plus de détails sur la construction de l'indice, voir : la première section du premier chapitre au sein du même de ce mémoire

¹⁶⁸Voir le site <https://unctadstat.unctad.org/wds/TableViewer/tableView.aspx>

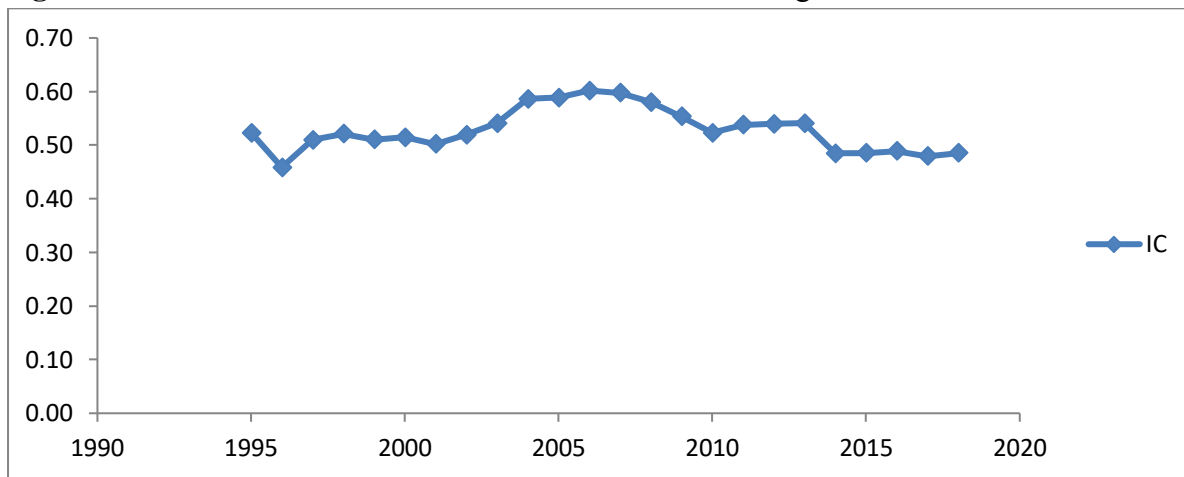
$$ICX_t = F(\text{PIB}_t, \text{IDE}_t, \text{CISP}_t, \text{FBCF}_t, \text{OUV}_t, \text{TCH}_t, \text{ITE}_t)$$

Avant d'entamer notre étude économétrique des séries de variables choisies, il est nécessaire de commencer par l'analyse graphique de l'évolution des différentes variables afin d'avoir une idée générale sur la tendance.

1.1.1 Indice de concentration

Les valeurs sont comprises entre 0 et 100 et la valeur la plus faible indique la meilleure situation et une valeur élevée de l'indice de concentration des exportations est source de vulnérabilité.

Figure n° 4.1 : Évolution de l'indice de concentration de l'Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

De 1995 à 2002, l'indice de Herfindahl-Hirschman pour les produits d'exportation de l'Algérie est globalement inférieur à 0.52. De 2003 à 2009, la concentration des produits a atteint des niveaux élevés (0,6) durant les années 2006, 2007 et 2008, vu que les prix du pétrole ont connu une hausse remarquable durant ces années avec une part prédominante des hydrocarbures dans le total des exportations de l'Algérie, ceci a donné lieu à un indice très proche de 100 (la diversification a diminué). Entre 2014 et 2018 l'indice a enregistré une baisse suite au contre choc pétrolier de 2014, l'indice de concentration a enregistré une diminution pour se stabiliser à 0.48 (entre 2017 et 2018) et la diversification a légèrement augmenté.

1.1.2 Présentation des variables

Nous avons sept variables explicatives à savoir : **PIB, IDE, CISP, FBCF, OUV, ICER et ITE**

1.1.2.1 Le produit intérieur brut (PIB)

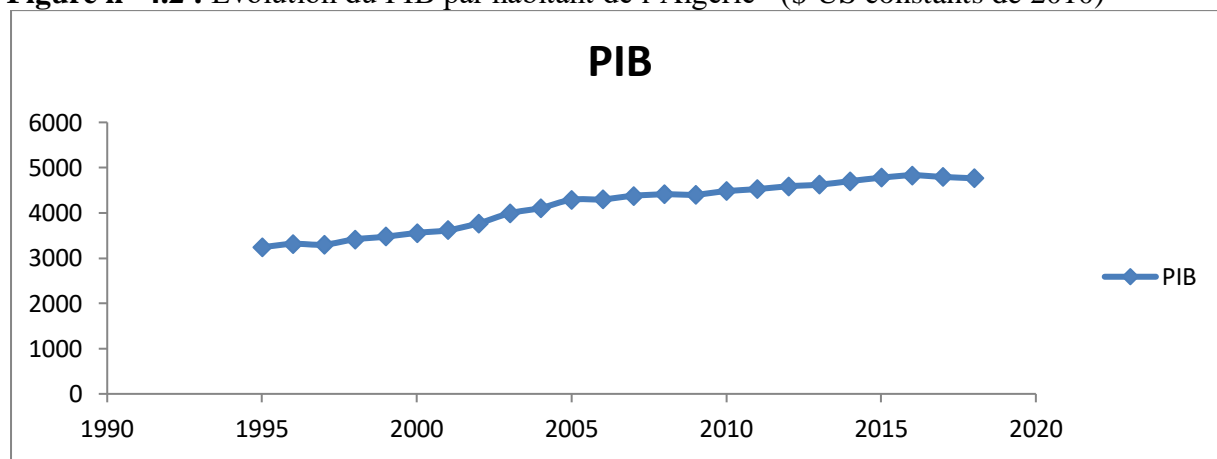
C'est, de loin, l'outil le plus utilisé par les analystes économiques parce qu'il permet de dresser le bulletin de santé de l'économie et à situer l'activité économique dans une phase de son cycle de vie. Selon plusieurs auteurs (Silem, Albertini et Bichot, 2008 ; Bezbakh et

Gherardi, 2011 ; Lakehal, 2001), le PIB est un agrégat de la comptabilité nationale qui mesure l'ensemble des biens et services produits sur le territoire national, sans distinction de nationalité des agents économiques, au cours d'une période donnée.

Le PIB correspond à la somme des valeurs ajoutées (du secteur public et privé) à laquelle s'ajoute la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), les taxes sur les produits particuliers comme le tabac, les produits importés comme les droits de douanes. En contrepartie de ces taxes, les subventions reversées par l'État sont logiquement retranchées, le PIB reste l'indicateur le plus utilisé pour illustrer la croissance économique et peut comparer les performances économiques de différents pays.

Klinger et Lederman ont constaté que le nombre de nouveaux produits exportés a suivi une courbe en U inversée par rapport aux revenus, ce qui explique que les économies deviennent moins concentrées et plus diversifiées à mesure que les revenus augmentent. Ce n'est qu'à des niveaux de revenus relativement élevés qu'une augmentation de la croissance s'accompagne d'une plus forte spécialisation et d'une plus faible diversification.¹⁶⁹

Figure n° 4.2 : Évolution du PIB par habitant de l'Algérie (\$ US constants de 2010)



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

Globalement la courbe est constamment croissante durant la période allant de l'année 1995 à 2018, on remarque que l'Algérie a enregistré une augmentation du PIB par habitant à partir de 1995 celle-ci s'explique par la relance budgétaire importante engendrée par la mise en œuvre des programmes de dépenses de l'État financé par la hausse des recettes provenant des hydrocarbures.

La baisse des prix de pétrole 2009 a induit une diminution de la croissance du PIB. Ce dernier a connu une augmentation soutenue durant la période 2010-2012, suite à l'évolution du volume des exportations qui est lié à l'augmentation des prix de pétrole, ainsi qu'à la faible

¹⁶⁹Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008), op.cit . p. 13.

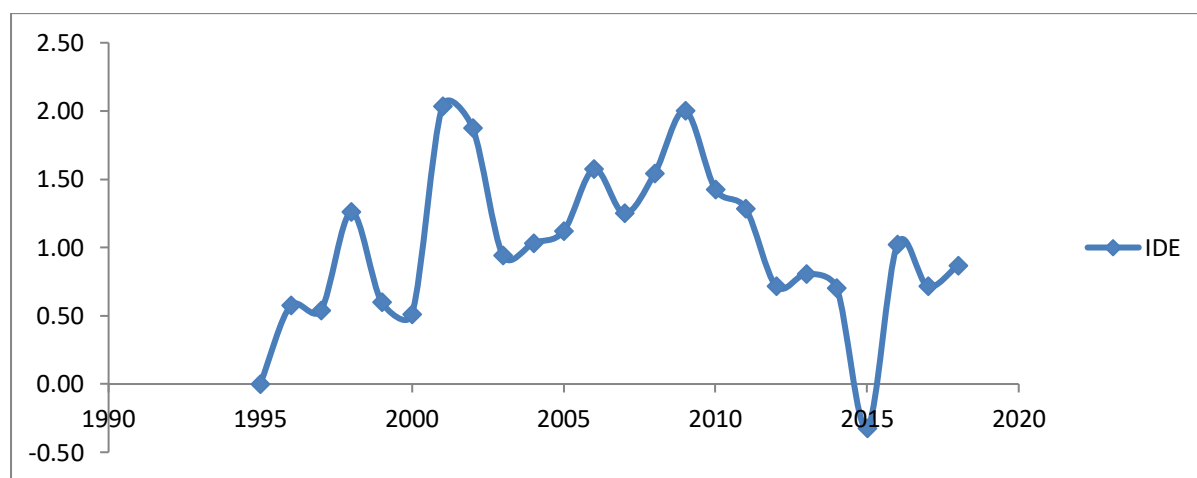
augmentation des importations. Durant la période allant de 2013 à 2016, le PIB de l'Algérie a connu une légère augmentation pour revenir à la baisse entre 2017 et 2018.

1.1.2.2 Investissement direct étranger (IDE) :

Les investissements directs étrangers (IDE) constituent des investissements réalisés par des firmes multinationales (FMN) et ils sont l'un des leviers de la mondialisation des échanges et du développement économique, depuis plusieurs décennies (Blonigen, 2005)¹⁷⁰.

Pour ce qui est de l'impact de l'IDE sur la diversification économique, les résultats empiriques divergent, il existe des partisans et des opposants au sujet des avantages des IDE dans une économie ; Selon (Alaya, 2012), les IDE peuvent stimuler la diversification des exportations, qui se réalise ; d'une part, lorsqu'une multinationale produit des biens plus diversifiés que les firmes nationales, ceci implique une plus grande activité exportatrice du pays d'accueil. Et d'autre part ; grâce à la diffusion des effets d'entraînement par des entreprises étrangères dans le pays d'accueil, impactant positivement les capacités des firmes locales leur permettant de produire et d'exporter des nouveaux produits suite à l'expérience acquise. La réussite d'une ouverture vers les capitaux étrangers reste tributaire de l'attractivité des territoires qui ne peut se réaliser qu'à présence de certaines conditions comme : la stabilité politique, la qualité des ressources humaines, un environnement des affaires favorable.

Figure n° 4.3 : Évolution des IDE, entrées nettes (% du PIB) en Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

L'Algérie a souffert pendant plusieurs années de la faiblesse des flux des IDE à cause de la situation sécuritaire. La courbe est presque en forme de dents de scie. À partir de 1995 jusqu'à 1998 on remarque une augmentation des IDE ; cette période est marquée par la reprise des flux des investissements suite à la mise en œuvre des réformes macroéconomiques qui favorisaient le désengagement progressif de l'État, ce qui a permis l'émergence du secteur privé

¹⁷⁰A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », NBER Working Paper 11299 disponible sur https://www.researchgate.net/publication/5144176_A_Review_of_Empirical_Literature_on_FDI_Determinants consulté le 31/07/2020 à 09h15

ainsi que l'Algérie a entrepris une série de réformes pour capter une partie de ces capitaux étrangers, afin de diversifier son économie et garantir son insertion dans l'économie mondiale.

La valeur des flux des IDE a atteint le pic en 2001. L'ordonnance du 20/08/2001 a été promulguée pour pallier aux résultats regrettables en matière d'investissements étrangers et de rendre plus aisé et plus attractif le cadre de l'investissement en Algérie. Pour accompagner les investisseurs et promouvoir les investissements en Algérie, les pouvoirs publics ont décidé de créer plusieurs organes, qui ont encouragé dans une certaine mesure les IDE.

Entre 2002 et 2009, on remarque une cadence de croissance accélérée de l'investissement en atteignant un autre pic en 2009 grâce notamment aux opérations de privatisations. La hausse des IDE en 2009 s'explique par les entrées de capitaux liés à l'augmentation des fonds propres des banques et des établissements financiers opérant en Algérie. Le flux des IDE a ralenti, en 2010, pour prendre une tendance baissière à cause de l'entrée en vigueur des amendements du code d'investissements et depuis, le flux des IDE a connu une baisse pour chaque année.

Malgré la hausse des flux des investissements étrangers, entre 2005 et 2009, notamment dans le secteur des hydrocarbures, cela n'a pas un grand impact sur l'économie algérienne à cause de la sortie des bénéfices générés qui ont dépassés largement les IDE entrants.

Suite au changement de la réglementation et notamment la loi sur les investissements promulguée en 2009, qui constitue l'élément impactant négativement la politique de libéralisation des investissements en Algérie, avec des articles en matière des IDE qui ne sont pas compatibles avec les articles de l'accord d'association. La réalisation des investissements étrangers en partenariat avec les nationaux résidant à la hauteur de 49/51, à cet effet la période allant de 2010-2018 a été caractérisée par une baisse significative des IDE en Algérie avec l'enregistrement des flux négatifs des IDE durant l'année 2015. L'Algérie a attiré 1,5 milliard de dollars en IDE en 2016, en partie grâce à l'amélioration des politiques d'investissement et un récent redressement de la production pétrolière".¹⁷¹ (Rapport de la CNUCED). Jusqu'à l'année 2018 les flux des IDE demeurent concentrés dans le secteur des Hydrocarbures et Jusqu'à l'année 2018 les flux des IDE demeurent concentrés dans le secteur des Hydrocarbures.

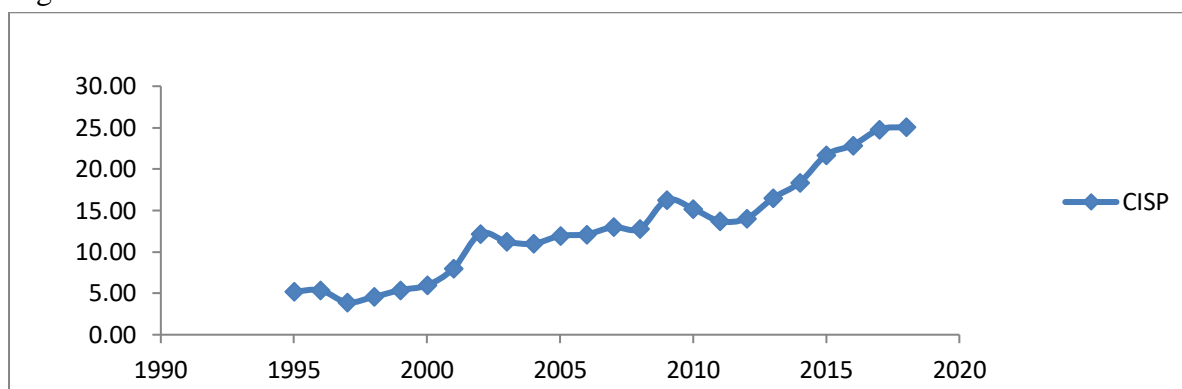
1.1.2.3 Crédit intérieur au secteur privé (CISP)

Parmi les indicateurs de la taille ou du développement du secteur bancaire, nous retenons les crédits accordés au secteur privé qui mesure l'importance accordée aux intervenants privés dans la création de la richesse nationale, la quasi-totalité de ces crédits sont constitués des crédits émanant des banques. Le crédit intérieur au secteur privé désigne les ressources financières accordées aux ménages et aux entreprises par les institutions financières, sous forme

¹⁷¹Selon le CNUCED, l'Algérie a mis en place une nouvelle loi sur l'investissement offrant des incitations fiscales et des infrastructures nécessaires aux projets d'investissements.

de prêts, d'achats de titres autres que de capital, de crédits commerciaux et autres créances¹⁷². Les crédits sont destinés principalement au financement de la production, la consommation, la formation de capital. La disponibilité du crédit pour les ménages, les entreprises privées et les entités publiques atteste de la croissance du secteur bancaire et financier dans le monde¹⁷³.

Figure n° 4.4 : Évolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé (CISP) (% du PIB) en Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

Durant la période allant de 1995 à 2018, nous constatons globalement que les crédits accordés au secteur privé ont connu des fluctuations, mais en suivant une augmentation maintenue depuis 2012 jusqu'à 2018 l'Algérie.

Le CISP a connu une légère augmentation en 1996 pour revenir à la baisse en 1997. Le crédit domestique alloué au secteur privé a connu à nouveau une augmentation jusqu'à l'année 2002, par la suite la croissance du CISP a enregistré un ralentissement sur le marché algérien.

La période qui a précédé la crise financière internationale 2008 a été marquée par une surabondance de liquidité dans le monde et une expansion rapide de crédit, surtout en faveur du secteur privé. À la suite de la crise, les banques soucieuses d'assainir leurs bilans mis à mal par la chute des prix d'actifs, d'absorber un nombre croissant des créances improductives et, plus généralement, de réduire leurs risques en désendettant, ont diminué leurs prêts au secteur privé¹⁷⁴.

Depuis l'année 2011 jusqu'à 2018, la croissance du CISP a connu une augmentation continue, mais en parallèle le secteur financier reste sous développé, ce qui limite l'accès au crédit pour les petites et les moyennes entreprises.

¹⁷²<https://blogs.worldbank.org> consulté le 10/08/2020 à 20h00

¹⁷³Fonds monétaire international, statistiques financières internationales et estimations du PIB de la Banque mondiale et de l'OCDE

¹⁷⁴www.pcf.fr consulté le 04/08/2020 à 21h :15

1.1.2.4 Le degré d'ouverture (OUV)

L'ouverture d'une économie est mesurée par le ratio des échanges rapporté au produit intérieur brut (exportation + importation) /PIB. Ce ratio permet de mesurer l'importance des échanges et plus indirectement les restrictions commerciales (globalement la libre circulation des biens et des services). Le degré d'ouverture de l'économie donne une idée de la dépendance économique du pays vis-à-vis de l'extérieur¹⁷⁵.

Le taux d'ouverture est l'indicateur le plus couramment utilisé, comme mesure de l'ouverture commerciale d'un pays. Il mesure la part de l'ensemble du commerce extérieur dans l'économie nationale et il est déterminé selon la formule ci-après :

$$\text{OUV} = \frac{(\text{Exportations de biens et services} + \text{Importations de biens et services})}{2} \times 100$$

Produit Intérieur Brut

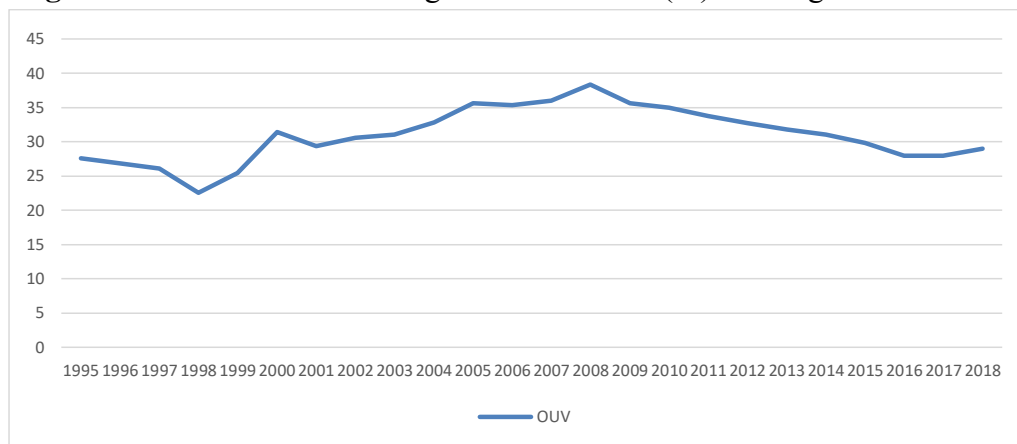
Le taux d'ouverture devrait avoir un impact positif sur la diversification et donc un effet négatif sur la concentration. Pour la Banque mondiale (1993), l'ouverture commerciale est positivement associée à la diversification, elle a conclu que l'ouverture avait un impact statistiquement positif sur la croissance de la productivité totale des facteurs dans son étude portant sur 51 pays pour les périodes 1960-1989, cependant d'autres études empiriques ont démontré les limites de l'ouverture commerciale qui peut induire plutôt à la spécialisation et non à la diversification (Agosin et Al 2011).

A l'instar de la majorité des pays dans le monde, l'Algérie s'est engagée depuis les années 90 dans une politique d'ouverture commerciale qui s'est traduit par la signature d'accords d'échanges bilatéraux et internationaux tels que l'accord d'association avec l'union européenne et l'adhésion à la zone arabe de libre-échange. Dans ce qui suit nous allons voir l'évolution de l'une des variables de notre étude, en l'occurrence le degré de l'ouverture commerciale.

¹⁷⁵Touati KARIMA (2018) Monnaie et Finance Internationale, Polycopié à caractère pédagogique

" Destiné aux étudiants

Figure n° 4.5 : Évolution du degré de l'ouverture (%) de l'Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

Le degré d'ouverture commerciale en Algérie qui mesure la part du commerce extérieur a connu des fluctuations durant la période 1995 – 2018.

De 1995 à 1999, les taux d'ouverture commerciale étaient relativement faibles avec une tendance à la baisse passant respectivement de 27,59% à 25,46 %.

À partir de l'année 2000, le taux d'ouverture commerciale a enregistré une augmentation considérable arrivant aux taux respectifs de 31,43% en 2000 à 35,63% en 2005 pour atteindre le pic de 38,34% en 2008.

À partir de 2009, le degré d'ouverture enregistre une régression jusqu'à atteindre le taux de 27% en 2017

Cette volatilité du degré d'ouverture en Algérie est due essentiellement aux fluctuations des prix du baril de pétrole international. Chaque fois que le degré d'ouverture baisse, le prix de pétrole sur le marché mondial diminue, c'est le cas en 1998. En revanche, le degré d'ouverture augmente à chaque fois que le prix international augmente comme c'est le cas en 1995, en 2000 et 2008.

Aussi, les différentes mesures protectionnistes décidées par la loi de finance complémentaire de 2009 ont influencé négativement le taux d'ouverture à partir de l'année 2009.

Enfin, la politique menée par l'État à partir de 2016 tendant à réduire les importations a contribué à la baisse du taux d'ouverture commerciale à travers la baisse des importations et cela suite à l'application des dispositifs suivant :

- Le dispositif de licence d'importation instauré par le décret exécutif 15-306 du 06/12/2015 fixant les conditions et les modalités d'application des régimes de licence d'importation et d'exportation de produits et marchandises et les textes pris en son application ;
- La suspension d'importation de plus de 851 produits ;

- L'imposition de plus de 1095 sous positions tarifaires au droit provisoire de sauvegarde (DAPS) a contribué à la baisse du taux d'ouverture commerciale à travers la baisse des importations à partir de l'année 2016.

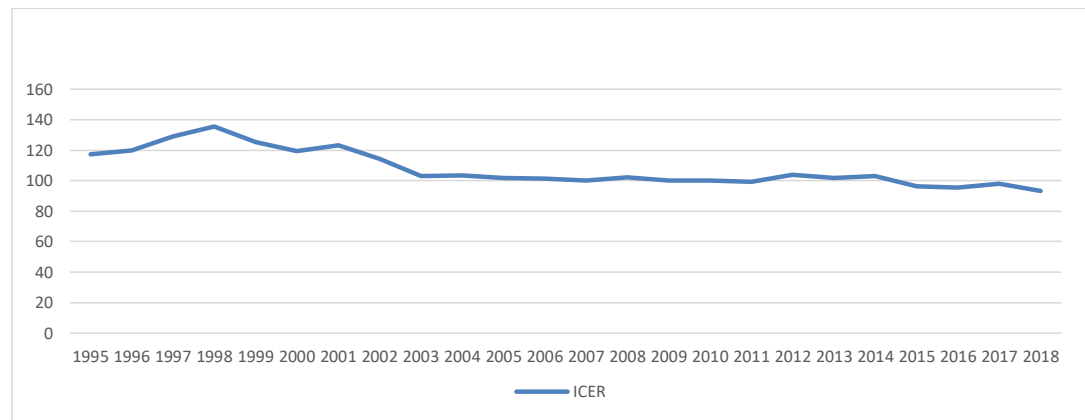
1.1.2.5 Indice de change effectif réel (ICER)

L'indice du taux de change effectif réel d'une monnaie est mesuré par l'indice du taux de change effectif nominal. (Le taux de change effectif nominal d'une monnaie se mesure généralement par l'évolution moyenne pondérée des cours de change bilatéraux de cette monnaie vis-à-vis de chacune des monnaies du groupe de pays avec lesquels une comparaison est effectuée) de cette monnaie, multiplié par un indice de l'inflation relative enregistrée dans l'économie considérée par rapport au groupe d'économies retenu pour effectuer ces calculs.

Le taux de change effectif réel est défini comme étant la moyenne géométrique des indices bilatéraux des taux de change réels à l'égard des différents partenaires commerciaux étrangers.

Un taux de change compétitif pourrait stimuler la diversification. On devrait s'attendre à un signe positif entre cette variable et l'indice de concentration.

Figure n° 4.6 : Évolution de l'ICER de l'Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

Entre 1995 et 1998, le taux de change effectif réel (ICER) s'est apprécié de presque 13%, suivi d'une dépréciation de presque 12% entre 1998 et 2000 pour reprendre avec une légère augmentation en 2001.

Pendant la période de 2002 à 2007 le taux de change a enregistré une forte dépréciation due à l'appréciation de l'euro face au dollar. De 2008 à 2011, le taux de change s'est relativement stabilisé.

Durant la période 2012-2014 le taux de change effectif réel a connu une légère appréciation et à partir de cette année l'ICER revient à sa dépréciation pour enregistrer en 2018 son plus faible taux.

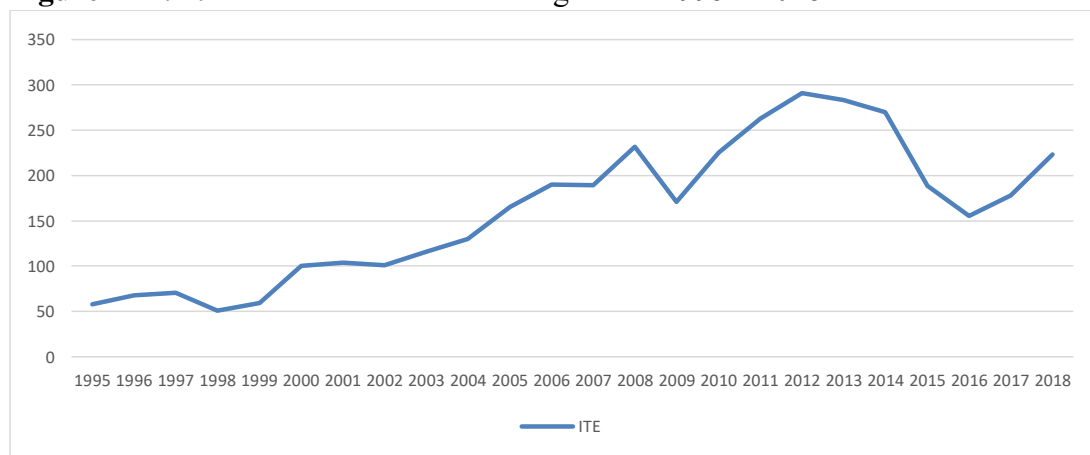
L'Algérie a adopté un régime de change administré qui lui a permis de maintenir une certaine stabilité du taux de change à travers la dévaluation du dinar comme solution pour améliorer les déséquilibres de sa balance des paiements.

Ces dévaluations sensées faire profiter la diversification des exportations hors hydrocarbures n'ont eu aucun résultat palpable puisqu'elle demeure un pays mo-exportateur dépendant du cours des produits hydrocarbures.

1.1.2.6 L'Indice des termes de l'Échange (ITE)

Les termes de l'échange désignent le ratio de l'indice des prix à l'exportation à l'indice des prix à l'importation. Si les prix à l'exportation augmentent plus que les prix à l'importation, le pays a un terme de l'échange positif, puisque pour le même niveau d'exportations il peut acheter plus d'importations.¹⁷⁶ Cet indice devrait avoir un effet positif sur la diversification des exportations et donc un effet négatif sur la concentration.

Figure n° 4.7 : Évolution de l'ITE de l'Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM

L'indice des termes de l'échange en Algérie a connu des fluctuations durant la période 1995 – 2018 ;

De 1995 à 1997, l'ITE était relativement faible mais enregistrait une légère augmentation passant respectivement de 57,90% à 70,75 % pour enregistrer en 1998 son plus faible taux avec 50,92%.

Durant la période 1999-2008, l'indice des termes de l'échange a enregistré une évolution considérable de plus de 290% passant du taux de 100% en 2000 à 129% en 2004 pour continuer à augmenter jusqu'à atteindre un pic de 231,45 % en 2008.

¹⁷⁶OCDE (2020), Termes de l'échange (indicateur), disponible sur <https://data.oecd.org/fr/trade/termes-de-l-echange.htm>, consulté le 22 juillet 2020.

Durant l'année de 2009, l'ITE enregistre une chute de plus de 25% pour atteindre le taux de 171,24%.

De 2009 à 2012, l'ITE reprend en force pour atteindre son plus grand niveau 290,93% en 2012 puis il enregistre une légère régression entre 2013 et 2015 pour enfin baisser considérablement jusqu'à atteindre 155,40% en 2016.

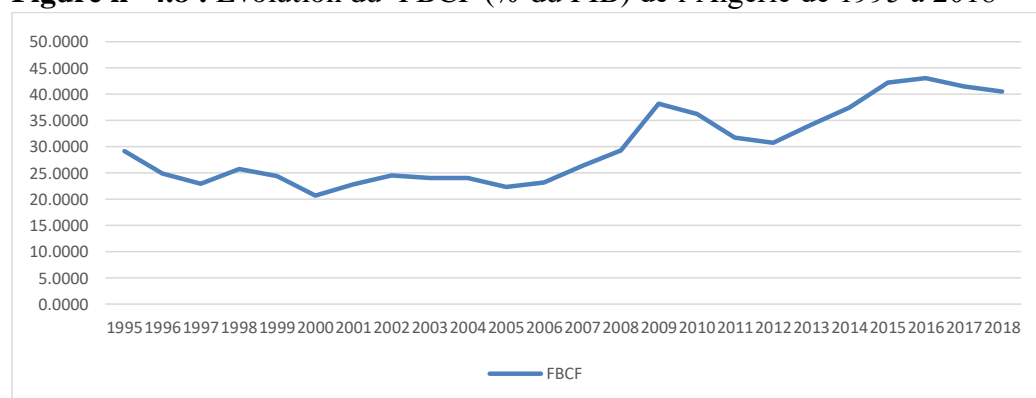
Cette volatilité de l'indice des termes de l'échange en Algérie est le résultat des fluctuations des prix du baril de pétrole international ainsi que de la dévaluation du dinar Algérien.

1.1.2.7 le taux d'investissement (FBCF) :

Le taux d'investissement de l'économie d'un pays est un ratio qui indique la formation brute de capital fixe de tous les agents économiques (gouvernement, entreprises, ménages) exprimée en pourcentage du PIB. Pour un pays, la FBCF est la somme des investissements matériels et logiciels réalisés pendant un an dans ce pays¹⁷⁷.

$$\text{Taux d'investissement} = (\text{FBCF} / \text{PIB}) \times 100$$

Figure n° 4.8 : Évolution du FBCF (% du PIB) de l'Algérie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la BM.

Après avoir enregistré un taux de 21% en 1995, le FBCF n'a cessé de baisser jusqu'à enregistrer son plus bas niveau durant l'année 2000 où il avait atteint le taux de 20,67%.

Durant la période 2001-2006, le FBCF est resté relativement stable au-dessous des 25%.

De 2007 et 2009, on remarque une cadence de croissance accélérée de l'investissement en atteignant un pic de 38,23 % en 2009. Cette période se caractérise essentiellement par la part des dépenses publiques en investissements dans les grands projets (autoroutes, routes, chemins de fer, infrastructures aéroportuaires et portuaires, barrages, logements, énergie, santé, éducation-enseignement supérieur, administrations, etc.) qui devient de plus en plus importante.

¹⁷⁷Tiré du lien <https://www.l-expert-comptable.com/a/529627-qu-est-ce-que-le-taux-d-investissement-et-comment-le-calculer.html> consulté le 22/07/2020 à 22h00.

Naturellement, l'impact de ces investissements sur la croissance ne s'est pas encore réalisé à court et moyen terme.

La période 2010-2012 est caractérisée par une baisse significative du FBCF en Algérie, suite à la crise internationale et aux changements de la réglementation algérienne notamment la mise en œuvre des dispositions de la loi de finances complémentaire pour 2009 (interdiction d'importation des équipements usagés).

La période de 2013-2016 s'est caractérisée par une évolution considérable du FBCF qui a enregistré son pic de 43,07% en 2016, une évolution due essentiellement aux différents dispositifs d'encouragement de l'investissement mis par l'État (ANDI- ANSEJ- ANGEM...) notamment l'importation de chaîne de production rénovée sous garantie¹⁷⁸ avec bénéfice des avantages liés aux dispositif ANDI.

Durant les années 2017 et 2018, le FBCF a reculé suite la détérioration du climat des affaires (incertitude, changements brusques de la réglementation, poids des taxes et impôts).

1.2 Estimation du Modèle de régression multiple pour l'Algérie

Les données utilisées dans ce modèle sont annuelles couvrant la période de 1995 jusqu'à 2018. Les résultats de la régression multiple sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau n° 4.1 : estimation de la régression multiple

DependentVariable: IC_ALG
Method : Least Squares
Date : 08/06/20 Time :10 :14
Sample : 1995 2018
Includedobservations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
IDE_ALG	0.004276	0.009581	0.446323	0.6610
CISP_ALG	-0.007932	0.003664	-2.165097	0.0449
PIB_ALG	0.000137	3.98E-05	3.453350	0.0030
OUV_ALG	0.005267	0.002266	2.324508	0.0327
ITE_ALG	-0.000367	0.000136	-2.706441	0.0150
ICER_ALG	6.79E-05	0.000648	0.104739	0.9178
FBCF_ALG	-0.001835	0.001454	-1.262575	0.2238
R-squared	0.775371	Meandependent var		0.528081
Adjusted R-squared	0.696090	S.D. dependent var		0.040170
S.E. of regression	0.022145	Akaike info criterion		-4.543909
Sumsquaredresid	0.008337	Schwarz criterion		-4.200310
Log likelihood	61.52691	Hannan-Quinn criter.		-4.452752
Durbin-Watson stat	1.951892			

Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

¹⁷⁸Décret exécutif n° 14-107 du **12 mars 2014** complétant le décret exécutif n° **07-08** correspondant au **11 janvier 2007** fixant la liste des activités, biens et services exclus des avantages dans le cadre ANDI.

Après plusieurs estimations, le modèle retenu est le suivant avec (la statistique de Student significative pour tous les coefficients, R-Square =0.77).

Tableau n° 4.2 : estimation de la régression multiple

DependentVariable:IC_ALG
Method: Least Squares
Date: 08/06/20 Time: 10:12
Sample: 1995 2018
Includedobservations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CISP_ALG	-0.008728	0.001564	-5.579510	0.0000
ITE_ALG	-0.000349	8.85E-05	-3.945559	0.0008
OUV_ALG	0.006674	0.001715	3.890485	0.0009
PIB_ALG	0.000118	1.60E-05	7.370364	0.0000
R-squared	0.744704	Meandependent var		0.528081
Adjusted R-squared	0.706410	S.D. dependent var		0.040170
S.E. of regression	0.021766	Akaike info criterion		-4.665939
Sumsquaredresid	0.009475	Schwarz criterion		-4.469596
Log likelihood	59.99126	Hannan-Quinn criter.		-4.613849
Durbin-Watson stat	1.694979			

Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

En utilisant la statistique de Student directement fournie par Eviews, lorsqu'au seuil considéré la valeur de la statistique de Student estimée est supérieure à celle tabulée par Student, alors on retient l'hypothèse de significativité. Les statistiques de Student (rapport de coefficient estimé sur son écart type) sont supérieures à la valeur tabulée (1,96) au seuil de 5%, les variables significatives sont : CISP_ALG, ITE_ALG, OUV_ALG, PIB_ALG ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables sont significatifs.

Le modèle est globalement significatif au seuil de 5 %. Le R-squared (R2 =0.74) et le Adjusted R-squared (R2 ajusté = 0.70). Le coefficient de détermination (R2) obtenu dans la régression, montre que l'IC _ ALG est expliqué à 74% par la combinaison linéaire des variables explicatives (CISP_ALG, ITE_ALG, OUV_ALG, PIB_ALG).

Selon l'estimation de la régression multiple, nous constatons que l'IC_ALG dépend positivement de l'OUV_ALG et le PIB_ALG et il dépend négativement du CISP_ALG et à l'ITE_ALG.

Estimation de l'équation

L'estimation du modèle de régression multiple nous donne l'équation suivante :

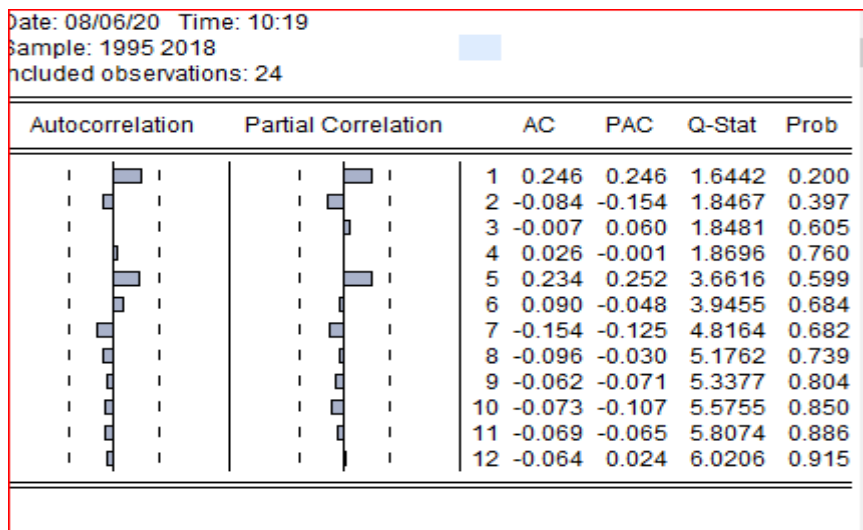
$$IC_ALG = 0.000118*PIB_ALG + 0.006674*OUV_ALG - 0.000349*ITE_ALG - 0.008728*CISP_ALG$$

Il ressort de l'estimation du modèle, toutes choses égales par ailleurs, qu'une :

- Une augmentation d'une unité du PIB engendre une augmentation de 0.000118 de l'IC_ALG ; donc une diminution de la diversification des exportations
- Une augmentation d'une unité de l'OUV engendre une augmentation de 0.006674 de l'IC-ALG ; donc un effet négatif sur la diversification des exportations.
- Une augmentation d'une unité de l'ITE entraîne une diminution de 0.000349 de l'IC-ALG ; donc une augmentation de la diversification des exportations, résultat intuitif.
- Une augmentation d'une unité de CISP engendre une baisse de 0.008728 de l'IC-ALG., donc une augmentation de la diversification des exportations. Ce résultat est conforme aux prédictions théoriques.

- **Test de validité du modèle**

Figure n° 4.9 : Résultats du test d'autocorrélation des résidus



Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

À travers ce corrélogramme, nous observons que les résidus sont stationnaires parce que tous les pics sont à l'intérieure de l'intervalle de confiance et la probabilité est supérieure à 0.05.

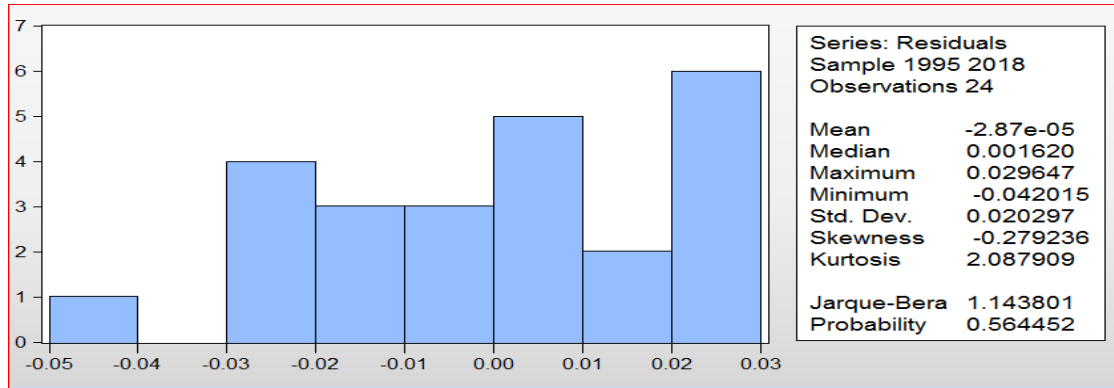
- **Le test de normalité des résidus**

Le test de Jarque-Bera (TJB) (1980) cherche à déterminer si des données suivent une loi normale. On a : H_0 : les données suivent une loi normale contre H_1 : les données ne suivent pas une loi normale.

La quantité suit asymptotiquement une loi du Khi deux à 2 degrés de liberté, le test s'effectuant sur les résidus. On teste donc l'hypothèse de normalité des résidus, la règle de

décision consiste à accepter cette hypothèse si la statistique de Jarque Bera (JB) est inférieure à 5,99.

Figure n° 4.10 : résultat du test de normalité des résidus



Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

La probabilité de la statistique Jarque-Bera =0.56, est supérieure à 0.05 donc la statistique est significative ce qui signifie que les résidus issus du modèle suivent la loi normale. Donc l'hypothèse de base de la régression par les MCO est vérifiée dans notre cas, ce qui valide le résultat trouvé quant à l'impact des différentes variables sur l'indice de concentration.

Test de Breusch-Godfrey (Test d'autocorrélation)

L'hypothèse testée est celle de l'autocorrélation (de rang 1 et 2) des résidus. Le principe du test consiste à régresser les résidus sur toutes les variables explicatives du modèle et sur les résidus retardés respectivement de 1ère et 2ème période. Si le modèle est globalement significatif ou s'il y a un R^2 élevé, alors on peut présumer à 95% qu'il existe dans le modèle une auto corrélation des résidus de rang 1 et/ou 2. La précision sur le rang de l'autocorrélation est fournie par le test de **Wald** sur les estimateurs des résidus retardés sur le terme d'erreur. Si la probabilité associée à la statistique de Fisher (F-statistic) est inférieure à 5%, on conclut qu'il y a autocorrélation des résidus dans le modèle.

Le test de Breusch-Godfrey fournit les résultats suivants :

Tableau n° 4.3 : résultat du test de Breusch-Godfrey

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey			
F-statistic	0.424684	Prob. F(4,19)	0.7889
Obs*R-squared	1.969669	Prob. Chi-Square(4)	0.7413
Scaled explained SS	0.745141	Prob. Chi-Square(4)	0.9456

Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews.

Il semble que le modèle est exempt d'autocorrélation, avec une probabilité supérieure à 5% et un R^2 peu élevé.

Section 02 : Cas de la Turquie

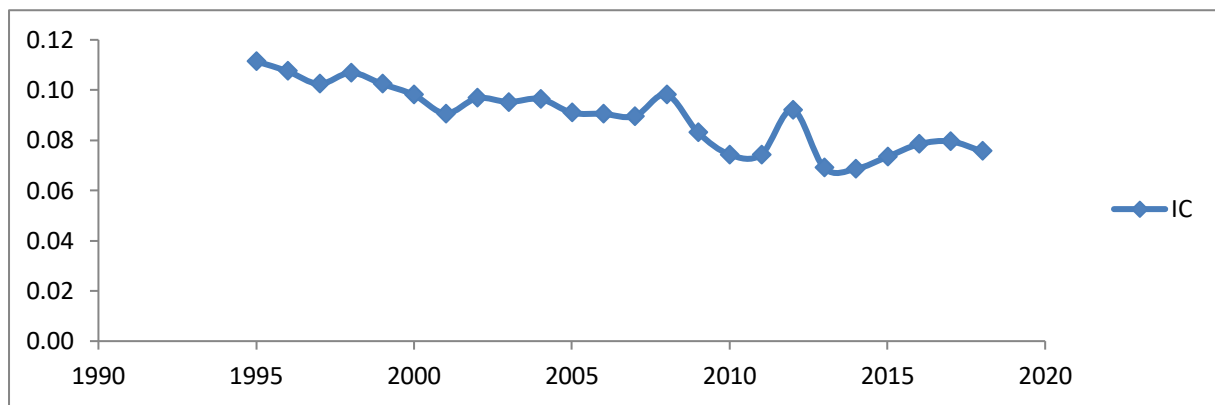
2.1 Méthodologie et choix des variables

La présente étude vise à récupérer la série chronologique de la diversification des exportations de la Turquie et met en lumière leurs déterminants, en présentant l'indice de diversification des exportations pour la période de **1995** à **2018** en utilisant l'indice d'*Herfindahl-Hirschman* (IHH). Nous avons opté dans ce travail, pour l'utilisation de cet indice vu qu'il s'agit d'une mesure la plus appropriée pour l'analyse empirique

2.1.1 Indice de concentration

Les valeurs sont comprises entre 0 et 100 et la valeur la plus faible indique la meilleure situation et une valeur élevée de l'indice de concentration des exportations est source de vulnérabilité.

Figure n° 4. 11 : Évolution de l'indice de concentration de la Turquie de 1995 à 2018



Source : Nous-mêmes à partir des données de la CNUCED

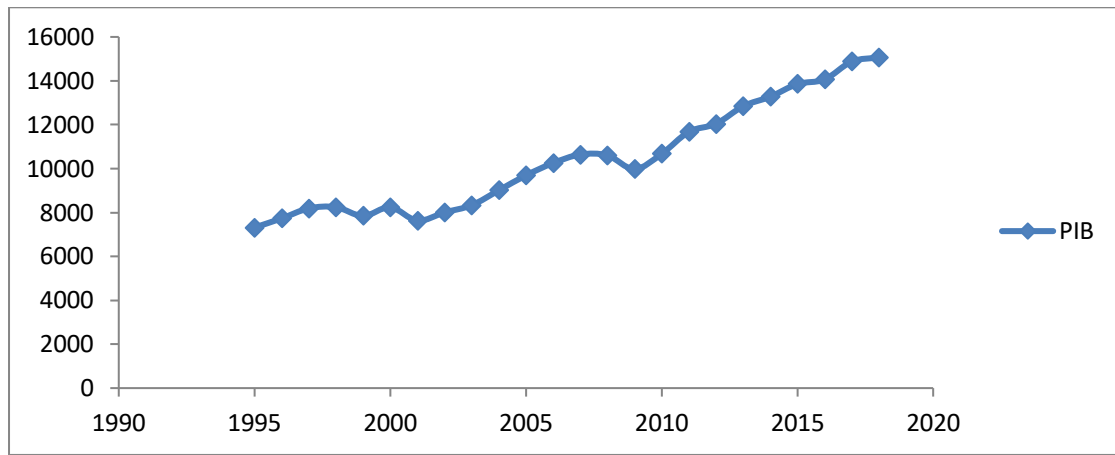
De 1995 à 2000 l'indice de concentration s'est stabilisé à la valeur de 0,1. À partir de l'année 2001 l'indice a connu une baisse pour atteindre la valeur de 0,09, suite aux politiques de réformes macro-économiques mises en œuvre par le gouvernement turc après la crise de 2001 et principalement les politiques de diversification de la composante des exportations du pays. La valeur de l'indice est passée à 0,098 en 2008 suite à la crise financière mondiale. La valeur de l'indice est revenue à la baisse à partir de 2013 pour se stabiliser à la valeur de 0,075 durant l'année 2018 vu la qualité des infrastructures physiques et une capacité avérée à introduire des produits diversifiés et créatifs sur des marchés divers.

2.1.2 Présentation des variables explicatives

Nous avons six variables explicatives à savoir : **PIB**, **(IDE)**, **CISP**, **FBCF**, **OUV** et **ITE**.

2.1.2.1 Le produit intérieur brut (PIB)

Figure n° 4.12 : Évolution du PIB par habitant de la Turquie (\$ US constants de 2010)



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

Durant la période allant de 1995 à 2018, le PIB par habitant turc s'est contracté à trois reprises, le premier déclin a été enregistré durant l'année 1999 avec une diminution du PIB par habitant suite à la crise financière qu'a connue la Turquie, due à l'instabilité macroéconomique, le second en 2001 suite à la crise économique la plus profonde qu'a connue la Turquie, avec une sortie de capitaux volatils, et l'assainissement du secteur bancaire et le troisième en 2009 dont la diminution est due à la crise financière mondiale.

Durant la période allant de 1995 à 2000 on remarque que la Turquie a enregistré une augmentation du PIB par habitant et une évolution positive pour la période allant de 2002 et 2008 suites aux réformes économiques et institutionnelles, qu'a lancé le gouvernement turc qui a été dirigé par le FMI suite à la crise de 2001.

La Turquie fait partie des pays de l'OCDE dont les scénarios de croissance sont particulièrement sensibles aux réformes dans ces domaines, depuis l'année 2010 à 2018, le pays a réussi à croître jusqu'à 5% en moyenne grâce au boom de la construction stimulée par les capitaux après la crise financière de 2008, 2010 jusqu'à 2018, le PIB turc a affiché des taux de croissance de plus en plus importants vu la part des biens de moyens et haute technologie dans le total des exportations a atteint 39% en 2017 contre 26% en 2012¹⁷⁹.

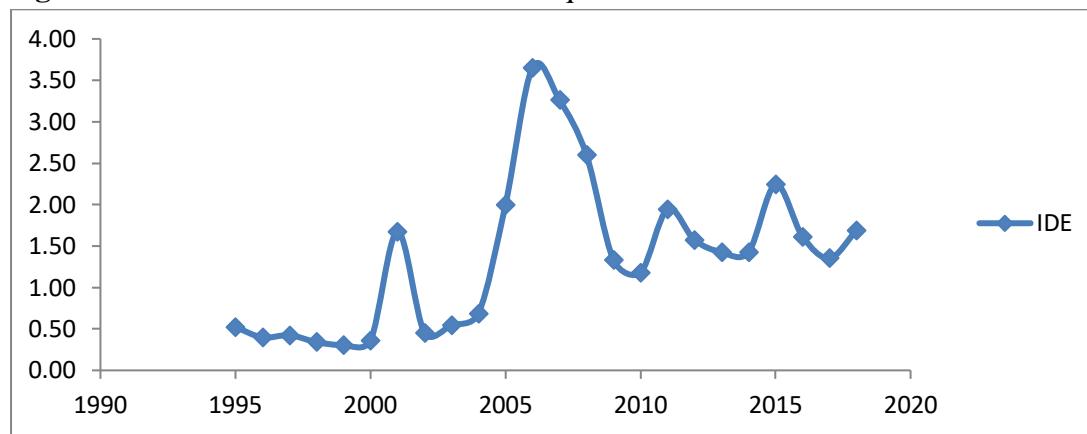
L'économie turque bien ayant subi des chocs négatifs a connu une croissance très rapide au cours 2017-2018, cette performance s'appuie sur les mesures de relances engagées par les pouvoirs publics et sur un secteur d'entreprise dynamique et bien diversifié.

¹⁷⁹Rapport de l'OCDE pour l'année 2018

La Turquie continue de s'attacher à diversifier ses partenaires commerciaux et à réduire sa dépendance à l'égard du marché. Les stratégies d'exportation appliquées à cet effet ont permis de créer un environnement global favorable aux exportations turques, et le commerce bilatéral entre la Turquie et la quasi-totalité des régions s'est nettement accru au cours des cinq dernières années, pour s'établir à 113,9 milliards de dollars EU en 2010¹⁸⁰ ;

2.1.2.2 Investissement direct étranger (IDE)

Figure n° 4.13 : Évolution des IDE en Turquie de 1995 à 2018



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

La Turquie a perdu la course aux investissements étrangers durant les années 90, le flux des IDE en Turquie, reste nettement disproportionné par rapport à la taille de l'économie, durant la période allant de 1995 à 2000 le flux des IDE a connu une tendance baissière pour revenir à la hausse durant l'année 2001 dont il a enregistré un pic suite à une série de réformes macroéconomiques et la promulgation de nouvelles lois sur les investissements.

La Turquie a mis en vigueur un nouveau régime de l'IED à partir du 17 juin 2003, il en résulte un climat d'investissement favorable qui est également renforcé par les accords bilatéraux sur l'investissement que la Turquie a signé avec 73 pays, à cet effet et à partir de l'année 2005 les flux des investissements ont revenu à la hausse pour enregistrer un pic en 2007 et revenir par la suite à la baisse en 2008 suite à la crise financière mondiale

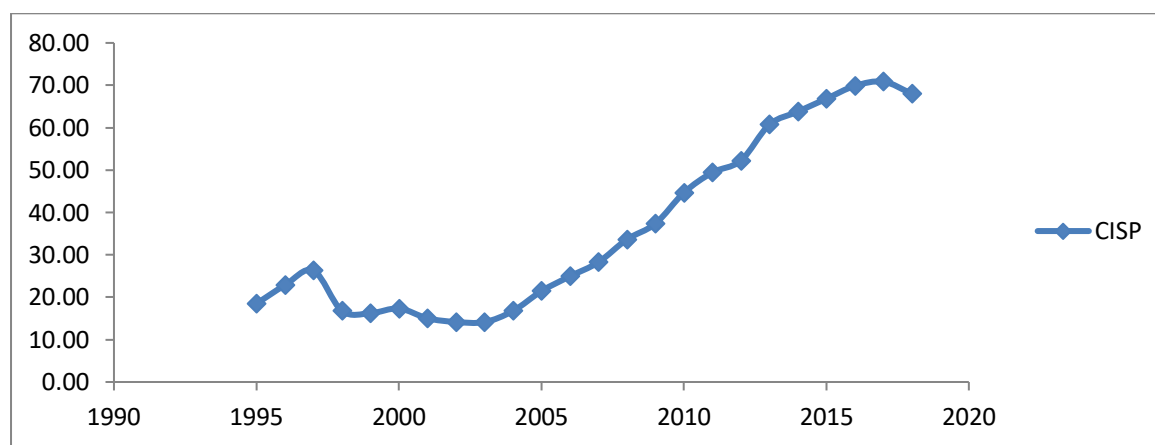
Durant la période allant de 2016 à 2017 l'investissement a été plus instable reflétant un certain attentisme dans un contexte marqué par de diverses incertitudes pour revenir à la hausse en 2018 avec un nouveau régime d'encouragement à l'investissement qui est fondé sur trois piliers principaux: les investissements à grande échelle, les incitations régionales et un régime d'incitations générales En ce qui concerne le mécanisme, les investisseurs nationaux et étrangers sont traités sur un pied d'égalité; les sociétés à capitaux étrangers peuvent bénéficier des mêmes mesures d'encouragement que les sociétés nationales, dans les mêmes conditions. Dans le cadre

¹⁸⁰Organisation mondiale du commerce, (2012) op.cit. p 16

des objectifs et de la portée du programme, les projets d'investissement admissibles peuvent bénéficier de mesures d'incitation fiscale (à savoir l'exonération des droits de douane, l'exonération de la TVA, un taux réduit pour l'impôt sur les revenus/les bénéfices), d'une aide pour les contributions de l'employé au titre des assurances sociales et, dans la mesure du possible, de l'attribution de terres¹⁸¹.

2.1.2.3 Crédit intérieur au secteur privé (CISP)

Figure n° 4.14 : Évolution Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB) en Turquie de 1995 à 2018



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

À partir du présent graphique, nous constatons une augmentation continue du CISP en Turquie à partir de l'année 2002 avec une légère baisse en 2018 par rapport à l'année 2017, ceci s'explique par les résultats de la série de réformes macroéconomiques mises en œuvre en Turquie après la crise de 2001 avec la révision du système financier, les banques turques accordent par conséquent un nombre de CISP de plus en plus croissant.

Le gouvernement turc fournit également des prêts importants pour l'établissement de petits parcs industriels « **KSS** » ou de zones industrielles organisées « **OSB** ».

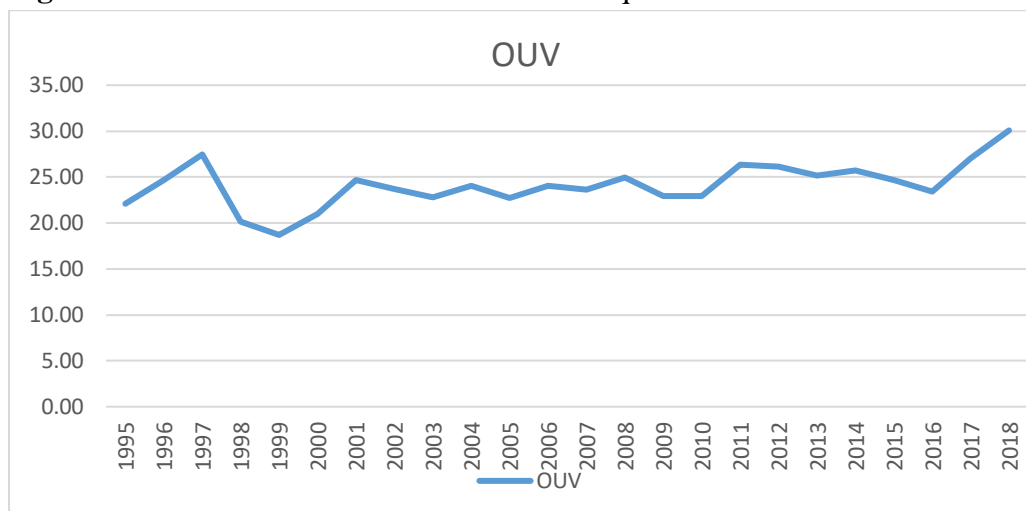
Le renforcement du rôle du secteur privé dans l'économie turque fait toujours partie intégrante du programme macro-économique général du pays, à cet effet le CISP est renforcé et il a été procédé à la création du conseil de coordination pour l'amélioration des conditions de financement des investissements privés afin d'améliorer la position concurrentielle de la Turquie dans l'économie mondiale. Quant à la privatisation, la Turquie s'intéresse fortement à la privatisation vu qu'il s'agit d'une composante de l'économie de marché opérante, ouverte et concurrentielle¹⁸²

¹⁸¹Organisation mondiale du commerce(2012), op.cit. p 13

¹⁸²Organisation mondiale du commerce(2012), op.cit. p 16

2.1.2.4 Le degré d'ouverture Turquie (OUV)

Figure n° 4.15 : Évolution de l'OUV de la Turquie de 1995 à 2018



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

La figure 4.15 montre l'évolution du degré d'ouverture commerciale de la Turquie pour la période 1995-2018.

Comme on peut le constater, avant 1997, il existait une augmentation du degré d'ouverture passant de 22,12% en 1995 à 27,49% en 1997. Cette évolution se justifie par l'extension des échanges entre la Turquie et les pays de l'union européenne suite à la signature de l'Union douanière entre l'UE et la Turquie qui est entrée en vigueur le premier janvier 1996.

Le degré d'ouverture a baissé entre 1997 et 1999 pour arriver à son plus bas niveau avec 18,70%, en raison des effets dévastateurs des crises Est-asiatique et Russe de 1997–1998 et du tremblement de terre de 1999 qui ont eu un impact négatif sur l'économie turque.

Après l'année 1999, le degré d'ouverture de la Turquie a repris en hausse pour atteindre en 2001 le taux de 24,70%. Cette reprise se justifie par l'augmentation du volume des exportations au début des années 2000 suite à l'augmentation de la production nationale.

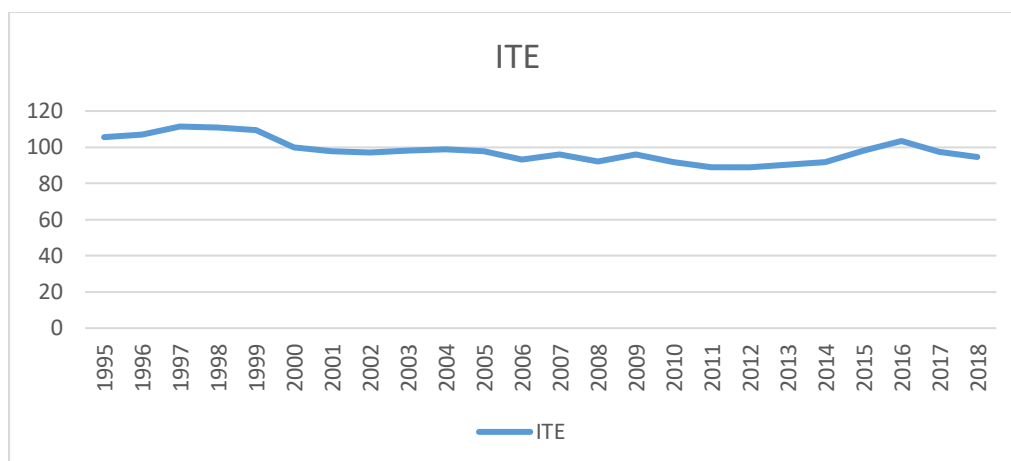
À partir de l'année 2001, le degré d'ouverture de la Turquie se stabilise entre 22,72% et 26,33% pour enfin enregistrer une augmentation assez remarquable à partir 2017.

Enfin, les crises économiques de 2001 et 2009 ne semblent pas avoir d'impact statistiquement significatif sur les résultats à l'exportation de la Turquie car grâce à leur capacité d'adaptation, les entreprises turques ont tiré les leçons des crises et ont cherché des destinations d'exportation alternatives plutôt que de s'appuyer sur les marchés

nationaux et traditionnels.¹⁸³

2.1.2.5 Indice des termes de l'Échange (ITE)

Figure n° 4.16 : Évolution de l'indice des termes de l'échange de la Turquie (1995-2018)



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

La figure 4.16 montre l'évolution de l'indice des termes de l'échange de la Turquie pour la période 1995-2018.

Comme on peut le constater, avant 2000, l'indice des termes de l'échange était relativement élevé dépassant le taux de 100%. Ces résultats se justifient par l'extension des échanges entre la Turquie notamment des exportations en cette période suite à la signature de l'Union douanière entre l'UE et la Turquie qui est entrée en vigueur le premier janvier 1996.

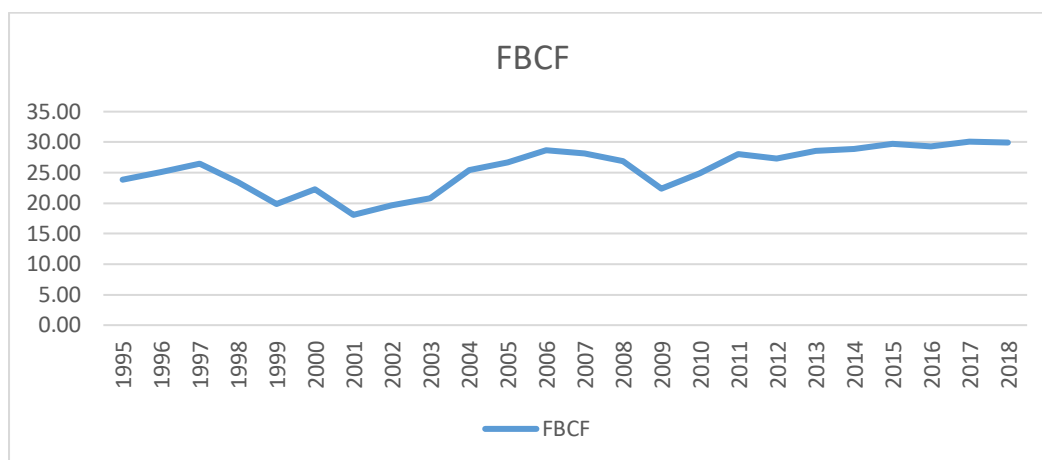
Malgré une légère baisse de l'ITE de la Turquie en 2001, il demeure cependant stable durant la période 2000-2005. Cette période se caractérise par l'expansion des exportations de la Turquie mais aussi de l'importation croissant des matières premières et intrants à la production.

L'indice des termes de l'échange a enregistré des pics négatifs pendant la période 2006-2014 et cette suite aux effets de la crise financière de 2008 pour reprendre son augmentation jusqu'à en arriver à proximité du taux de l'année de 1995.

¹⁸³Kadir Karagöz (2015), op.cit, p.455.

2.1.2.6 le taux d'investissement (FBCF)

Figure n° 4.17 : Évolution de la FBCF de la Turquie (% du PIB) (1995-2018)



Source : nous-mêmes à partir des données de la BM

La figure 12 montre l'évolution du taux d'investissement de la Turquie pour la période 1995-2018.

Comme on peut le constater, avant 1997, il existait une augmentation du FBCF passant de 23,84% en 1995 à 26,42% 1997. Cette évolution se justifie par les politiques suivies par la Turquie pour l'attraction et l'encouragement des investissements.

Durant les années 1999 et 2001, 2009 le FBCF de la Turquie a enregistré des pics négatifs dus essentiellement aux événements ayant marqués ces périodes (crises de 1997–1998, 2001, 2008 et tremblement de terre de Marmara 1999) qui ont eu un impact négatif sur l'économie turque.

À partir de l'année 2001, le FBCF de la Turquie a enregistré une augmentation assez remarquable pour atteindre en 2006 le pic de 28,69%. Une augmentation enregistrée également après la crise de 2008-2009 et qui a demeurée jusqu'à 2018 pour atteindre le taux le plus élevé de la période étudiée.

Enfin, on constate une croissance en dents de scie qui met en relief la volatilité de l'investissement en Turquie due essentiellement aux crises que le pays a traversé suite à des mauvaises décisions politiques.

2.2 Estimation du modèle de régression multiple pour la Turquie

Les données utilisées dans ce modèle sont annuelles couvrant la période de 1995 jusqu'à 2018. Les résultats de la régression multiple sont représentés dans le tableau suivant :

Tableau n° 4.4 : résultat de la régression multiple

Dependent Variable: IC_TUR
Method: Least Squares
Date: 08/17/20 Time: 10:32
Sample: 1995 2018
Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
FBCF_TURQ	0.000930	0.000738	1.259532	0.2239
CISP_TURQ	-0.000467	0.000238	-1.963930	0.0652
IDE_TURQ	-0.000955	0.002188	-0.436485	0.6677
ITE_TURQ	0.000767	0.000158	4.850528	0.0001
OUV_TURQ	0.000627	0.000600	1.046326	0.3093
PIB_TURQ	-6.35E-07	2.13E-06	-0.298670	0.7686
R-squared	0.818772	Mean dependent var		0.089401
Adjusted R-squared	0.768431	S.D. dependent var		0.012799
S.E. of regression	0.006159	Akaike info criterion		-7.129524
Sum squared resid	0.000683	Schwarz criterion		-6.835011
Log likelihood	91.55429	Hannan-Quinn criter.		-7.051389
Durbin-Watson stat	2.159978			

Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

Après plusieurs estimations le modèle retenu est le suivant (dans ce modèle, les deux coefficients sont significativement différent de 0 avec un $R_Squared=0.77>50\%$).

Tableau n°4.5 : résultat du modèle retenu

Dependent Variable: IC_TUR
Method: Least Squares
Date: 08/17/20 Time: 11:49
Sample: 1995 2018
Included observations: 24

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
CISP_TURQ	-0.000344	5.86E-05	-5.864043	0.0000
ITE_TURQ	0.001036	2.48E-05	41.78662	0.0000
R-squared	0.773822	Mean dependent var		0.089401
Adjusted R-squared	0.763542	S.D. dependent var		0.012799
S.E. of regression	0.006224	Akaike info criterion		-7.241293
Sum squared resid	0.000852	Schwarz criterion		-7.143122
Log likelihood	88.89552	Hannan-Quinn criter.		-7.215248
Durbin-Watson stat	2.002128			

Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

En utilisant la statistique de Student directement fournie par Eviews, lorsqu'au seuil considéré la valeur de la statistique de Student estimée est supérieure à celle tabulée par Student, alors on retient l'hypothèse de significativité. Les variables significatives sont : ITE_TURQ et CISP_TURQ ce qui veut dire que les coefficients associés aux variables sont significatifs.

Le modèle est globalement significatif au seuil de 5 %. Le R-squared ($R^2 = 0.77$) et le Adjusted R-squared (R^2 ajusté = 0.76). Le coefficient de détermination (R^2) obtenu dans la régression, montre que l'IC_TURQ est expliqué à 77% par la combinaison linéaire des variables explicatives (CISP_TURQ et ITE_TURQ).

Selon l'estimation de la régression multiple, nous constatons que l'IC_TURQ dépend positivement de l'ITE_TURQ et il dépend négativement du CISP_TURQ.

Estimation de l'équation

L'estimation du modèle de régression multiple nous donne l'équation suivante :

$$IC_TURQ = 0.001036*ITE_TURQ - 0.000344*CISP_TURQ .$$

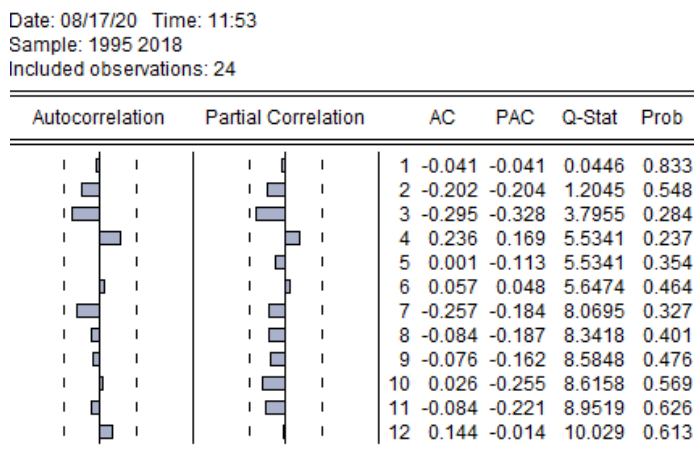
Il ressort de l'estimation du modèle, toutes choses égales par ailleurs, qu'une :

- Une augmentation d'une unité de l'ITE_TURQ engendre une augmentation de 0.001036 du l'IC_TURQ, donc un effet négatif sur la diversification .Ce résultat n'est pas conforme à la théorie ;
- Une augmentation d'une unité du CISP_TURQ engendre une diminution de 0.000344 de l'IC_TURQ, (donc une augmentation de la diversification). Ce résultat est conforme aux prédictions théoriques.

Les tests de validité du modèle retenu

- Test de validité du modèle

Figure n° 4.18 : résultats du test d'autocorrélation des résidus

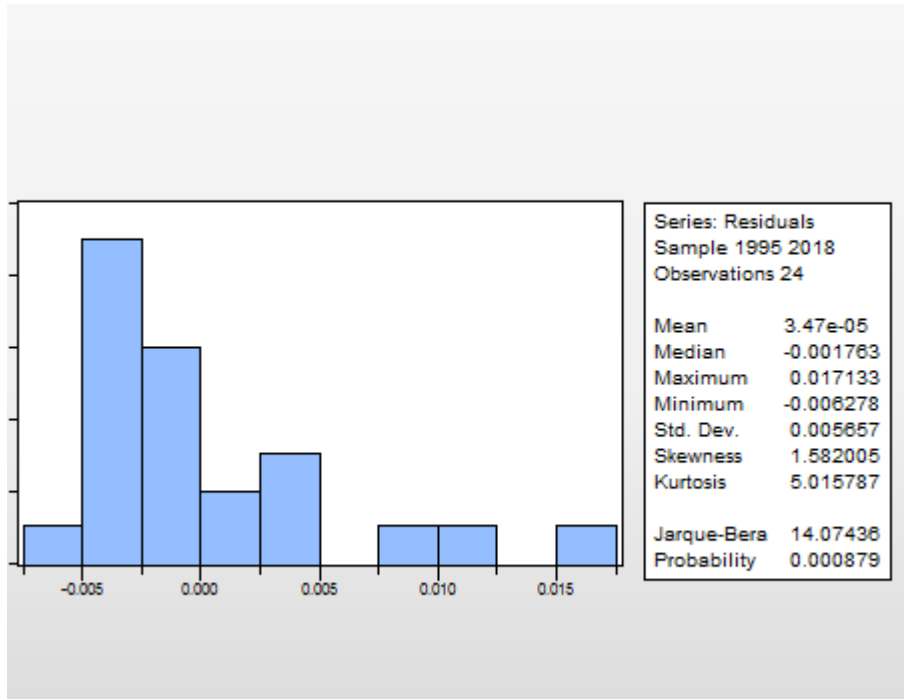


Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews.

À travers ce corrélogramme, nous observons que les résidus sont stationnaires parce que tous les pics sont à l'intérieure de l'intervalle de confiance et la probabilité est supérieure à 0.05.

- **Le test de normalité des résidus**

Figure n° 4.19 : résultat test de normalité des résidus



Source : Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

La probabilité de la statistique Jarque-Bera =0.0008, elle est inférieure à 0.05 ce qui signifie que les résidus issus du modèle ne suivent pas la loi normale.

Au regard des résultats obtenus à l'issue de la modélisation de régression multiple, dans ce modèle (MCO), qui est basé sur des données annuelles, nous avons pu établir l'existence de l'influence de la concentration de produit sur certains indicateurs économiques en Turquie.

Test de Breusch-Godfrey (Test d'autocorrélation)

Le test de Breusch-Godfrey fournit les résultats suivants :

Tableau n° 4.6 : résultat du test de Breusch-Godfrey

Heteroskedasticity Test: Breusch-Pagan-Godfrey

F-statistic	1.018585	Prob. F(2,21)	0.3783
Obs*R-squared	2.122313	Prob. Chi-Square(2)	0.3461
Scaled explained SS	3.685422	Prob. Chi-Square(2)	0.1584

Nous-mêmes à partir du logiciel Eviews

Il semble que le modèle est exempt d'autocorrélation, avec une probabilité supérieure à 5% et un R2 peu élevé

- **Test de SHOW :**

Tableau n° 4.7 : test de Show

Chow Breakpoint Test: 2000

Null Hypothesis: No breaks at specified breakpoints

Varying regressors: All equation variables

Equation Sample: 1995 2018

F-statistic	0.024826	Prob. F(2,20)	0.9755
Log likelihood ratio	0.059509	Prob. Chi-Square(2)	0.9707
Wald Statistic	0.049653	Prob. Chi-Square(2)	0.9755

Nous-mêmes à partir du logiciel eviews

Conclusion

Ce chapitre a été consacré à l'analyse économétrique des déterminants de la diversification de l'Algérie et de la Turquie. Pour ce faire, un modèle de recherche empirique couvrant la période 1995-2018 a été développée et l'indice de diversification des exportations sous la méthode Hirschman-Herfindalh a été choisi comme variable à expliquer. Pour l'Algérie sept variables explicatives ont été retenues à savoir (PIB, IDE, CISP, FBCF, OUV, ICER et ITE) tandis que pour le modèle de la Turquie l'ICER a été écarté pour non disponibilité de cette variable dans la base de données de la Banque Mondiale.

Les résultats de notre étude ont démontré que la diversification des exportations en Algérie est affectée négativement par le degré de l'ouverture commerciale (OUV) et la production (PIB) et positivement par le crédit intérieur au secteur privé (CISP) et les termes de l'échange (ITE) et la diversification des exportations en Turquie est affectée négativement par l'ITE et positivement par le CISP.

Pour certains déterminants tels que le CISP et ITE en Algérie, les prédictions théoriques ont été prouvées.

Cette étude nous a permis, en outre de démontrer que la diversification des exportations est affectée différemment d'un pays à un autre.

Le modèle appliqué n'est pas sans limite, en effet, le nombre d'observation ne dépassant pas 25 observations et le nombre important des variables étudiées (7 variables) nous ont donné quelques résultats en contradiction avec la théorie. Ces limites sont dues essentiellement au non disponibilité de données pour une période plus longue en dépit de notre volonté de tester le maximum de variables possibles.

Conclusion générale

Conclusion générale

Ce mémoire avait pour objectif d'expliquer comment la Turquie a réussi sa politique de diversification de ses exportations tandis que l'Algérie demeure un pays mono-exportateur d'hydrocarbures (95% des recettes des exportations) malgré les efforts en matière de promotion des exportations hors hydrocarbures, et ce, afin d'en tirer des enseignements de la politique turque à appliquer pour l'Algérie.

Après avoir défini le phénomène de la diversification comme étant une stratégie consistant à investir dans de nouveaux produits ou services, dans une nouvelle clientèle cible ou un nouveau marché dans une nouvelle zone géographique. La revue de littérature sur ce concept, nous a conduit à comprendre que la diversification touche les dimensions macroéconomique et microéconomique. Elle nous a ainsi permis de répertorier : ses différentes typologies (verticale, horizontale, latérale, concentrique, géographique, financière), ses théories fondatrices de la diversification (la théorie du commerce international et la théorie du commerce intra-branche) et enfin, d'illustrer ses différents déterminants économiques (investissement public, IDE, le revenu, le taux de change, l'ouverture commerciale, l'inflation), institutionnels (le capital humain, la stabilité politique, la stabilité budgétaire) et géographiques (ressources naturelles et infrastructures)

De l'étude consacrée aux politiques de diversification des exportations de la Turquie, il a été clairement prouvé l'efficacité des dispositifs d'encouragement des exportations adoptées par la Turquie notamment à travers sa politique agricole et industrielle. En effet, considéré comme un secteur vital en Turquie, le projet de mise en œuvre de la réforme agricole (ARIP), avait marqué un important recentrage de la politique turque pour ce secteur, désormais axé sur la libéralisation de l'agriculture et sur une plus forte orientation vers le marché. Aussi, le gouvernement turc avait développé une politique spécifique pour le secteur de l'industrie notamment en faveur des PME, et a créé la KOSGEB (Organisation de développement de la petite et moyenne industrie), comme un instrument primordial de mise en œuvre de ces politiques ; résultat, le nombre des entreprises turques exportatrices s'est établi à **83 279** en 2019. Par ailleurs, la Turquie a réalisé le passage d'une production de moyenne technologie à une production de haute technologie grâce à la transformation de la connectivité en Turquie en adoptant des coûts réduits concernant l'information, la communication et le transport qui facilitent le commerce, le transfert technologique et le développement économique. Ainsi, la part des biens de moyenne-haute et haute technologie dans le total des exportations manufacturières avait atteint 39% en 2017 contre 26% en 2012.

De son côté et malgré les efforts engagés par les pouvoirs publics Algériens à travers les dispositifs de promotion des exportations mis en place, les résultats enregistrés sont très loin de l'objectif escompté. L'économie algérienne reste, à ce jour, totalement dépendante des hydrocarbures. L'inefficacité de la politique de promotions des exportations est due essentiellement à la faiblesse de la production hors hydrocarbures et l'absence d'une véritable

stratégie de développement basée sur des dispositifs de financement et de promotion par secteur notamment pour l'industrie hors hydrocarbure et l'agriculture.

Ainsi, après avoir mobilisé les fondements théoriques sur la diversification, étudié les politiques de diversifications de la Turquie et de l'Algérie et analysé les chiffres des exportations des deux pays ; un modèle de recherche empirique couvrant la période 1995-2018 a été développé, contenant sept variables explicatives pour l'Algérie (PIB, IDE, CISP, FBCF, OUV, ICER et ITE) et une variable expliquée (l'indice de diversification des exportations avec la méthode sous Hirschman-Herfindalh). Les mêmes variables ont été retenues pour le modèle de la Turquie sauf pour ICER pour non disponibilité de cette variable dans la base de données de la Banque Mondiale. Les résultats de notre étude ont démontré que les déterminants de la diversification des exportations peuvent différer d'un pays à un autre. Pour l'Algérie la diversification des exportations est affectée négativement par l'OUV et le PIB et positivement par le CISP et l'ITE, celle de la Turquie est affectée négativement par l'ITE et positivement par le CISP.

Le modèle appliqué n'est pas sans limite, en effet, le nombre d'observations ne dépassant pas 25 observations et le nombre important des variables étudiées (7 variables) nous ont donné quelques résultats en contradiction avec la théorie. Ces limites sont dues essentiellement au non disponibilité de données pour une période plus longue en dépit de notre volonté de tester le maximum de variables possibles.

Enfin, de l'expérience Turque en termes de diversifications des exportations, nous pouvons tirer quelques enseignements pour l'Algérie. Les principales recommandations que nous proposons sont ci-après développées :

- En premier lieu, élever La promotion des exportations au rang de stratégie nationale prioritaire. La définition et la conduite doivent absolument relever d'un niveau hiérarchique très élevé de l'État. L'ensemble des opérateurs du domaine ainsi que des experts reconnus dans le domaine doivent y être associés ;

- Les dispositifs de soutiens et d'aide aux exportations hors hydrocarbures, mis en place par le gouvernement algérien, gagneraient à s'inspirer du modèle de diversification Turque en élaborant des stratégies de diversification sectorielles et en exploitant les avantages offerts par les accords régionaux de libre échange en vue de diversifier les clients.

- les efforts doivent être orientés vers l'encouragement et la promotion de la production nationale. L'Algérie devrait s'inspirer de l'expérience de la Turquie et mettre en place des mesures concrètes pour développer des politiques et des programmes en faveur des PME.

- En termes de politique agricole, elle devrait intensifier les dispositifs de soutien à ce secteur stratégique, fixer des objectifs quantifiés de production et exploiter les ressources disponibles (mains-d'œuvre, terres agricoles, réserves d'eau et conditions climatiques favorables, etc.). Elle devait encourager l'investissement dans ce secteur en levant toutes les difficultés bureaucratiques et entraves financières.

- Le système bancaire doit réserver un accompagnement particulier au secteur exportateur. Il serait nécessaire de créer une banque spécialisée dans l'exportation aux standards

internationaux. Le but serait d'offrir des financements appropriés pour l'investissement dans le secteur exportateur.

Les suites de notre travail de recherche pourraient également se pencher sur la nécessité d'étudier d'une manière plus exhaustive le secteur des services qui est une partie prépondérante d'une vraie stratégie de diversification. À ce titre, il convient de relever que l'Algérie a négligé ce secteur dont l'importance est capitale, et qui offre des opportunités économiques pour sortir de l'ornière d'une économie rentière, tel que le modèle de réformes turc, qui a su exploiter ce secteur notamment en matière de tourisme et transport. À quand une vraie politique de relance du secteur du tourisme en Algérie ?

Bibliographie

Ouvrages, thèses et articles

- ALGEX (2019) : « bilan sur l'accompagnement des entreprises aux foires et salons à l'étranger au titre de l'année 2019 », LE FORUM, revue de l'ALGEX n° 26, décembre 2019 ;
- Aysan, Ahmet Faruk and Hacıhasanoglu, Yavuz Selim (2007) : « *Investigation on the Determinants of Turkish Export-Boom in 2000* » ; MPRA Paper No. 5493 ;
- Banque Mondiale (2020), base de données;
- BENISSAD H (1991) ; « la réforme économique en Algérie », 2^{ème} édition , Alger ;
- Berthélemy J.C (2005) « Commerce international et diversification économique», Dalloz, revue d'économie politique 5/2005 (Vol. 115), pp 591-611 ;
- Bignon S Batonon (2007) « la diversification des exportations au Bénin : Outils de mesure, déterminants et impact sur la croissance » ;
- Blonigen B.A (2005) ; « A Review of the Empirical Literature of FDI Determinants », Atl Econ J33, pp383-403 ;
- BOUZIDI. M (1988) ; « Le monopole d'État sur le commerce extérieur », Algérie ;
- BRUNO, M AND EASTERLY, W, (1995), "Inflation Crises and Long-run Growth", Journal of Monetary Economics, Vol. 41, pp.3-26 ;
- CNUCED (2017) ; « cadre de politique commerciale : Algérie politiques commerciales et diversification » ;
- CNUCED (2020), base de données ;
- E. CHERIF CHAKIB (2002) « Programme d'ajustement structurel et résultats socio-économiques en Algérie » Revue science humaines n°18 ;
- Esen Çağlar (2013) ; où va l'économie turque : trois scénarios à long terme et leurs répercussions sur les politiques menées, « Hérodote », La Découverte 2013/1 n° 148 | pages 138 à 155 ;
- Fond monétaire international, (2006), Washington DC, « Assurer la croissance à Long terme et la stabilité macroéconomique dans les pays à faible Revenu : Rôle de la transformation structurelle et de la diversification » ;
- Genç, F. (2009), "Effect of exchange rate changes on export performance in Turkey", Unpublished MSc Thesis, Eastern Mediterranean University, Famagusta, North Cyprus;
- H. Benhamouda, SN. Karingi, AE. Njuguna, MS. Jallab, (2006) « la diversification vers un nouveau paradigme pour le développement de l'Afrique » publication du Centre africain de politique commerciale n°36 ;
- HASSAINE Keltouma (2011) « Accord d'association Algérie-Union Européenne quelles perspectives pour l'économie algérienne ? » mémoire magistère en sciences économiques, université d'Oran ;
- Imbs, J and Wacziarg, R., (2003), "Stages of Diversification", American Economic Review, vol.93, N°1, March 2003, pp (63-86) ;

- Kadir Karagöz,(2015) « Determining Factors of Turkey's Export Performance : An Empirical Analysis », Istanbul Conference of Economics and Finance, ICEF, 22-23 October 2015, Procedia Economics and Finance 38 (2016) 446 – 457,Istanbul,Turkey;
- KAMGNA, Severin Yves (2007), « diversification économique en Afrique centrale : état des lieux et enseignements », university library of munich ;
- Kinvi D.A. Logossah (1994), « Capital humain et croissance économique » une revue de la littérature, n° 116 ;
- Kıvılcım Metin OzcanUmit OzlaleCagrı Sarıkaya.(2015); "Sources of Growth and the Output Gap for the Turkish Economy" *In Explaining Growth in the Middle East* ;
- Michel RAINELLI (2002), le commerce international, 8^{ème} édition, édition la découverte, Paris ;
- Ministère de l'agriculture et de l'agroalimentaire et de la forêt français, (2015) ; « les politiques agricoles à travers le monde » ;
- Ministre du commerce, direction de la promotion des exportations (2007) ; « recueil relatif aux avantages et facilitations accordés aux exportations hors hydrocarbures » ;
- Moussir, Charaf-Eddine et Tabit, Safaa (2016), « diversification des exportations et transformation structurelle au Maroc : quel rôle pour les IDE » ; Université Mohamed V rabat Maroc ;
- Nations unies, commission économique pour l'Afrique (2013) ; « Diversification et sophistication comme levier de la transformation structurelles des économies Nord Africaines » ; Publication du Bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AN) ;
- Nations Unies (2018) « Diversification et création de valeur ajoutée » Conférence sur le commerce et le développement GE.18-02309 du 14/02/2018 ;
- OCDE (2004) ; « PMI turques politiques visant spécifiquement les petites et moyennes entreprises en Turquie : problématique et politiques » ;
- OCDE (2008) ; « le système de financement des crédits à l'exportation dans les pays membres et les économies non membres de l'OCDE », les éditions de l'OCDE, Paris, France ;
- OCDE (2018) ; « Études économiques de OCDE : Rapport de la Turquie » ;
- OMC (2012) ; « Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie » ;
- OMC (2016) ; « examen des politiques commerciale : Rapport du secrétariat Turquie » ;
- OUCHICHI.M (2014) ; « Les fondements politiques de l'économie rentière en Algérie» Editions DECLIC, mai 2014 ;
- PATERNE NDJAMBOU (2013) : « Diversification économique territoriale : Enjeux, déterminants, stratégies, modalités, conditions et perspectives », Thèse de doctorat, université du Québec à CHICOUMI.
- R. Baron, P.O. Bouteau, A. L. Griveau, F. Le lièvre, et V. Rondel (2013) « pourquoi une entreprise cherche-t-elle à se diversifier ? » Monographie de l'INSA de Rennes, France ;
- Raja Vinesh Sannasee, Boopendra Seetanah et Matthew John Lamport (2008) « Diversification des exportations et croissance économique : le cas de Maurice » ;
- SEBTI.F (1999) ; « Sur l'origine des réformes économiques en Algérie et en Europe de l'Est. Une étude comparative », Université Mentouri, Constantine, ALGERIE ;

- Seyfettin Gürsel (2013) ; « le basculement historique du commerce extérieur Turc vers l'Orient » n° 148 ;
- Sinan Ülgen (2005) ; « La transformation économique de la Turquie : une nouvelle ère de gouvernance ? » ; dans Pouvoirs 2005/4 (n°115), pp 87-99 ;
- Touati KARIMA (2018) Monnaie et Finance Internationale, Polycopié à caractère pédagogique destiné aux étudiants.
- Vural, I. Y. & Zortuk, M. (2011), "Foreign direct investment as a determining factor in Turkey's export performance", Eurasian Journal of Business and Economics, 4 (7), 13-23;

Références juridiques

- Code des douanes algérien (CDA), articles 182 à 188, 192 bis et 192 ter.
- Décret exécutif 96-205 du 5 juin 1996 modifié et complété fixant les modalités de fonctionnement du compte d'affectation n° 302-084 intitulé « fond spécial pour la promotion des exportations ».
- Décret exécutif n° 04-174 du 12/06/2004 portant création, organisation et fonctionnement de l'agence nationale de promotion du commerce extérieur.
- Décret exécutif n° 14-107 du 12 mars 2014 complétant le décret exécutif n° 07-08 correspondant au 11 janvier 2007 fixant la liste des activités, biens et services exclus des avantages dans le cadre ANDI.
- Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire n° 39 du 16/06/2004 ;
- Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire n° 58 du 06/10/1996 ;
- Journal officiel de la république Algérienne Démocratique et Populaire n° 3 du 14/01/1996.

Sites et liens internet

- [http://dx.doi.org/10.1016/S0573-8555\(06\)78008-7](http://dx.doi.org/10.1016/S0573-8555(06)78008-7)
- <http://repository.uneca.org/unecawebsite/sites/default/files/publications/36.pdf>,
- <http://revue.umc.edu.dz/index.php/h/article/download/1040/1146>
- http://www.algex.dz/index.php/export_algex/item/709-fspe consulté le 16/07/2020 à 21h36.
- <http://www.cairn.info/revue-congolaise-de-gestion-2016-1-2-numero-21-22>
- <http://www.ieif.fr/revue-de-presse-politiques-economiques-relancer-croissance> consulté le 20/03/2020
- <http://www.imf.org>
- <http://www.kosgeb.gov.tr/Pages/UI/Default.aspx>.
- <http://www.memoireonline.com/07/09/2342/m-Diversification-des-exportations-au-Benin-outils-de-mesure-determinants-et-impact-sur-la-croiss0.html>.

- <http://www.toupie.org/Dictionnaire/Diversification.htm>,
- <https://blogs.worldbank.org>
- <https://data.oecd.org/fr/trade/termes-de-l-echange.htm>,
- https://mpr.aub.uni-muenchen.de/5493/1/MPRA_paper_5493.pdf
- https://mpr.aub.uni-muenchen.de/76582/1/MPRA_paper_76582.pdf
- <https://repository.uneca.org/handle/10855/22605/browse?locale-attribute>
- <https://unctad.org/en/pages/PublicationWebflyer.aspx?publicationid=1843>
- https://unctad.org/meetings/fr/SessionalDocuments/cimem2d42_fr.pdf
- <https://unctadstat.unctad.org/wds/TableView/tableView.aspx>
- https://williameasterly.files.wordpress.com/2010/08/18_easterly_bruno_inflationcrises_andlongrungrowth_prp.pdf
- <https://www.anexal.dz/presentation/>
- <https://www.cagex.dz>
- <https://www.cairn.info/revue-d-economie-politique-2005-5-page-591.htm>
- <https://www.commerce.gov.dz>
- <https://www.commerce.gov.dz/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fsps#:~:text=A%20%C3%A9t%C3%A9%20institu%C3%A9%20par%20la,produits%20sur%20les%20march%C3%A9s%20ext%C3%A9rieurs>
- <https://www.commerce.gov.dz/a-fonds-special-pour-la-promotion-des-exportations-fsps#:~:text=A%20%C3%A9t%C3%A9%20institu%C3%A9%20par%20la,produits%20sur%20les%20march%C3%A9s%20ext%C3%A9rieurs>
- <https://www.commerce.gov.dz/chambre-algerienne-de-commerce-et-d-industrie-caci>
- https://www.google.com/url?sa=t&source=web&rct=j&url=http://www.cci-aures.dz/phocadownload/Information/Facilitations_%2520Export.pdf&ved=2ahUKEwjX6p7VtdTqAhUNqxoKHYq0AwEQFjAAegQIARAB&usg=AOvVaw2znwCBkRWXg9k0FYz_k27K
- <https://www.joradp.dz>
- <https://www.l-expert-comptable.com/a/529627-qu-est-ce-que-le-taux-d-investissement-et-comment-le-calculer.html>;
- https://www.researchgate.net/publication/5144176_A_Review_of_Empirical_Literature_on_FDI_Determinants_consulté_le_31/03/2020
- https://www.wto.org/french/res_f/booksp_f/cmark_chap1_f.pdf
- www.algex.dz
- www.douane.gov.dz
- www.Mataf.net
- www.pcf.fr
- WWW.trésor.economic.gouv.fr

Liste des tableaux

- **Tableau n° 2.1** : Évolution de la balance commerciale 2010-2019.
- **Tableau n° 2.2** : Évolution des importations et des exportations de la Turquie vers UE (2017-2019).
- **Tableau n° 2.3** : principaux pays partenaires de la Turquie (2018-2019).
- **Tableau n° 2.4** : Décomposition des exportations turques par secteurs d'activité (2010-2014).
- **Tableau n° 2.5** : La composition en produits des exportations de la Turquie vers les principaux partenaires, 2003-2011 (En %).
- **Tableau n° 2.6** : Évolution des principaux produits exportés 2017/2018.
- **Tableau n° 2.7** : crédits, prêts et assurance des crédits à l'exportation de l'Eximbank, 2011-2014.
- **Tableau n° 3.1** : Évolution du taux de croissance des exportations ainsi que celui des prix du pétrole (1980 – 1990).
- **Tableau n° 3.2** : Évolution de la balance commerciale et les moyennes annuelles des prix du pétrole (1990-2005).
- **Tableau n° 3.3** : Évolution des exportations (2006-2012).
- **Tableau n° 3.4** : Évolution des exportations en Algérie entre (2013-2019).
- **Tableau n° 3.5** : Les actionnaires de la CAGEX
- **Tableau n° 3.6** : La part des hydrocarbures dans les exportations totales de l'Algérie de 2009 à 2019.
- **Tableau n° 3.7** : La part hors hydrocarbures dans les exportations totale de l'Algérie de 2009 à 2019.
- **Tableau n° 3.8** : Évolution de la balance commerciale 2009-2019.
- **Tableau n° 3.9** : Évolution des exportations par groupe d'utilisation (2009-2019).
- **Tableau n° 3.10** : Évolution des importations par régions économique, (Structure en %).
- **Tableau n° 3.11** : Évolution des exportations par régions économiques ((Structure en %).
- **Tableau n° 3.12** : principaux pays partenaires de l'Algérie (2019).
- **Tableau n° 4.1** : estimation de régression multiple (ALG).
- **Tableau n° 4.2** : estimation de la régression multiple (ALG).
- **Tableau n° 4.3** : résultat du test de Breusch-Godfrey (ALG).
- **Tableau n° 4.4** : résultat de la régression multiple (Turquie)
- **Tableau n° 4.5** : résultat du modèle retenu (Turquie).
- **Tableau n° 4.6** : résultat du test de Breusch-Godfrey (Turquie)
- **Tableau n° 4.7** : test de Show (Turquie).

Liste des figures :

- **Figure n° 4.1** : Évolution de l'indice de concentration de l'Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.2** : Évolution du PIB par habitant de l'Algérie (\$ US constants de 2010)
- **Figure n° 4.3** : Évolution des IDE, entrées nettes (% du PIB) en Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.4** : Évolution du Crédit intérieur fourni au secteur privé (CISP) (% du PIB) en Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.5** : Évolution du degré de l'ouverture (%) de l'Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.6** : Évolution de l'ICER de l'Algérie de 1995 à 2018.
- **Figure n° 4.7** : Évolution de l'ITE de l'Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.8** : Évolution de la FBCF (% du PIB) de l'Algérie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.9** : résultats du test d'autocorrélation des résidus.
- **Figure n° 4.10** : résultat du test de normalité des résidus.
- **Figure n° 4.11** : Évolution de l'indice de concentration de la Turquie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.12** : Évolution du PIB par habitant de la Turquie (\$ US constants de 2010)
- **Figure n° 4.13** : Évolution des IDE en Turquie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.14** : Évolution Crédit intérieur fourni au secteur privé (% du PIB) en Turquie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.15** : Évolution de l'OUV de la Turquie de 1995 à 2018
- **Figure n° 4.16** : Évolution de l'indice des termes de l'échange de la Turquie (1995-2018)
- **Figure n° 4.17** : Évolution de la FBCF de la Turquie (% du PIB) (1995-2018)
- **Figure n° 4.18** : résultats du test d'autocorrélation des résidus.
- **Figure n° 4.19** : résultat test de normalité des résidus

Annexes

Annexe n° 1 : Aperçu des aides de la KOSGEB aux PME

Programme	Objectif	Soutien maximum (YTL)
Programme de soutien aux projets de PME	Prendre en charge certains coûts des projets comme indiqué par l'entreprise	150 000 (don)
Programme de soutien aux projets thématiques	Encourager les PME à concevoir davantage de projets pour développer leurs activités et aider les organisations professionnelles à réaliser davantage de projets	150 000 (don)
Programme de soutien à la coopération et aux partenariats	Rassembler les PME et trouver des solutions communes aux problèmes communs grâce à la coopération ou au parrainage	300 000 (don), 700 000 (remboursable) Pour les projets conjoints axés sur le secteur manufacturier dans des domaines à intensité technologique moyenne et élevée : 300.000 (don), 1.200.000 (remboursable)
Programme de soutien à la R&D, à l'innovation et à l'application industrielle	Soutenir les PME à l'origine de nouvelles idées et d'innovations	Entre 5 000 et 500.000 selon le type d'aide 768.000 (don), 800 000 (remboursable)
Programme de soutien global	Permettre aux PME de faible capacité d'élaborer des projets, en particulier dans les domaines prioritaires de la KOSGEB, afin qu'elles puissent profiter des aides de la KOSGEB	Entre 10 000 et 50 000 selon le type d'aide 270 000 (don)
Programme de soutien aux entrepreneurs	Développer et étendre l'activité entrepreneuriale	Pour créer une entreprise : 3 000 au titre de l'aide à la création d'entreprise, 15 000 pour la période de la création, 12 000 au titre du soutien aux coûts opérationnels, et 70 000 au titre des investissements en capital fixe Pour le centre d'amélioration des entreprises : 100 000 au titre du soutien opérationnel, et 750 000 pour la création
Programme de soutien pour les entreprises émergentes	Aider les PME à croître en leur permettant de participer à Borsa Istanbul	Entre 10 000 et 60 000 selon le type d'aide 100 000 (don)
Programme d'aide pour les intérêts d'emprunts	Apporter un soutien financier de la KOSGEB pour le financement des PME	Étend la mission de la KOSGEB pour lui permettre de travailler avec les banques privées ainsi que les succursales nationales de banques privées étrangères, en plus des banques publiques. Le plafond de l'aide au paiement des intérêts d'emprunts pour les investissements, les fonds de roulement et les exportations est passé à 300 000 YTL/PME La période d'amortissement de l'emprunt (période de remboursement du prêt) est passée à 48 mois. Les programmes d'aide pour les intérêts d'emprunts n'ont pas une durée de mise en œuvre illimitée.
Soutien concernant les laboratoires	Indemnisation des frais de laboratoire	S.O.

Source : OMC(2016) ; « Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie » p 99-100

Annexe n° 2 : Principales caractéristiques des programmes d'aide publique

Programme	Objectifs et bénéficiaires	Nature de l'aide	Institutions responsables	Renseignements complémentaires
Projets de recherche développement	<p>Développer les PME et aider les entrepreneurs à l'origine de nouvelles idées et d'inventions</p> <ul style="list-style-type: none"> - Soutenir les promoteurs de nouvelles idées technologiques - Sensibiliser les PME à la R&D et étendre les capacités en matière de R&D - Augmenter l'aide effective à la R&D - Soutenir les activités innovantes - Répondre au besoin d'un mécanisme de soutien pour la commercialisation et l'application industrielle des résultats des projets de R&D et d'innovation 	<p>Programme de soutien aux projets de PME</p> <p>Programme de soutien à la R&D, à l'innovation et à l'activité industrielle</p> <p>Renseignements</p>	KOSGEB	<p>Les fonds nécessaires sont prélevés dans le budget de la KOSGEB.</p> <p>Il n'existe pas de budgets dédiés aux programmes de soutien.</p>
Activités de protection de l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Encourager les PME à concevoir davantage de projets pour développer leurs activités et aider les organisations professionnelles à réaliser davantage de projets pour faire progresser les petites et moyennes entreprises - En tenant compte des priorités citées dans les documents de stratégie au niveau macro, répondre aux besoins dans des thématiques spécifiques - Assurer le respect par les PME de la législation et des priorités internationales 	- Programme de soutien aux projets thématiques	KOSGEB	Les fonds nécessaires sont prélevés dans le budget de la KOSGEB. Il n'existe pas de budgets dédiés aux programmes de soutien.
Participation à des foires et expositions internationales	Accroître la participation aux foires étrangères ; sociétés, sociétés de commerce extérieur sectorielles, organisations de producteurs et d'entreprises manufacturières	<p>50% des frais de participation (si l'entreprise participante représente la Turquie);</p> <p>ou</p> <p>50% du coût de location du stand vide, et 50% des frais de transport (dans le cas d'une participation à titre individuel)</p>	Union des exportateurs	<p>Communiqué n° 2009/5</p> <p>Décision n° 2014/4,</p> <p>Communiqué n° 2010/5</p>
Aide à la certification	Prendre en charge une partie des dépenses des PME liées à la certification de la qualité, aux systèmes de gestion de l'environnement et au marquage CE	Dépenses de certification (50%)	Union des exportateurs	Circulaire n° 2014-8
Exploitation de magasins à l'étranger	Encourager les sociétés qui exploitent des magasins à l'étranger ; sociétés et sociétés de commerce extérieur sectorielles	50% des dépenses afférentes à la publicité, à la location des locaux, aux équipements de bureau et à la décoration des entreprises qui exploitent des magasins à l'étranger	Union des exportateurs	

Aide à la réalisation d'études de marché et à l'accès aux	Créer de nouveaux marchés d'exportation et augmenter notre part sur les marchés traditionnels; Sociétés et partenariats (Union des exportateurs, chambre de commerce, zones industrielles organisées, associations sectorielles, sociétés de commerce extérieur sectorielles)	<ul style="list-style-type: none"> - Voyages pour études de marché (70%) - Achat de rapports d'études de marché (60%) - Coût de l'audit juridique et financier préalable aux fusions et acquisitions (60%) - Participation à des missions commerciales sectorielles à l'étranger (50%) - Participation à des sites Web de commerce électronique interentreprises (70%) 	Ministère de l'économie	Circulaire n° 2011-1 marchés
Aide à l'amélioration de la compétitivité internationale	Pour améliorer l'approche de groupage et soutenir les programmes de formation. Sociétés et partenariats (Union des exportateurs, chambre de commerce, zones industrielles organisées, associations sectorielles, sociétés de commerce extérieur sectorielles)	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de formation organisés par des organismes de formation (70%) - Activités communes par projet organisées dans le cadre de partenariats (analyse des besoins des PME et du groupe; programmes de formation et/ou de conseil par projet; - missions de commercialisation et d'achat par projet sur le plan international; - soutien au paiement des salaires du personnel affecté au projet) (75%) 	Ministère de l'économie	Circulaire n° 2010-8
Aide publique aux créateurs	Promouvoir les activités des sociétés de création à l'étranger	50% des dépens est afférentes aux activités de consultation, à location de locaux, à la publicité et à la certification, et des redevances d'enregistrement de marques	Union des exportateurs et Ministère de l'économie	Circulaire n° 2008-2
Activités de conseil technique à l'étranger	Encourager les bureaux de conseil technique à développer leurs activités à l'étranger	Au moins 50% des dépenses afférentes à la location de locaux, à la publicité, aux études de marché, à la participation aux foires, aux conférences, aux expositions, aux programmes de formation et aux compétitions professionnelles	Ministère de l'économie	
Promotion des marques turques et amélioration de l'image des produits turcs TURQUALITY	Ce mécanisme d'accréditation vise à faciliter les efforts d'institutionnalisation des sociétés familiales en mettant en contact de grandes sociétés de conseil avec les exportateurs	Les sociétés de conseil sont accréditées par le Ministère de l'économie et apportent aux exportateurs des informations précieuses leur permettant d'adopter les meilleures pratiques dans leur stratégie de marque et de commercialisation	Union des exportateurs et Ministère de l'économie	Communiqué n° 2006/4
Activités générales	- Permettre également aux PME à faible capacité d'élaborer des projets et permettre	- Aide à l'organisation de foires nationales ;	KOSGEB	

	<p>aux PME relevant des secteurs que la KOSGEB a récemment placés parmi ses priorités à profiter des aides de la KOSGEB</p> <ul style="list-style-type: none"> - Permettre aux PME de produire des biens/services efficaces et de grande qualité - Revoir les aides existantes de la KOSGEB pour permettre à davantage de PME de profiter plus largement de ces aides - Encourager les activités générales de développement d'entreprise des PME afin d'augmenter leur niveau et leur degré de compétitivité - Améliorer les activités de promotion et de commercialisation des PME pour accroître leurs parts de marché au niveau national et international 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien aux voyages d'affaires à l'étranger ; - Soutien à la promotion - Soutien au rapprochement d'entreprises - Soutien à l'emploi de personnel qualifié - Soutien sous forme de consultations - Soutien à la formation - Soutien à l'efficacité énergétique - Soutien à la création - Droits de propriété intellectuelle 		
--	--	---	--	--

Source : Organisation mondiale du commerce (2016) ; Examen des politiques commerciales : Rapport de la Turquie P 101-104

Annexe n° 3 : Base de données de l'Algérie

	IC	PIB	CISP	IDE	FBCF	OUV	ICER	ITE
1995	0.5229248326	3240.93616174685	5.19938703509485	0.0000023944	29.1369442926136	27.5955026	117.136035832052	57.89473684
1996	0.4587485975	3315.18107095453	5.36490270870533	0.575184045081196	24.8793780587037	26.8525739	119.645456520958	67.54385965
1997	0.5100260947	3297.94435053627	3.90741685713155	0.539666947634879	22.9515862396628	26.1219558	129.170741580476	70.75471698
1998	0.5212994648	3414.5052905858	4.56382248155228	1.25882621850339	25.7480990288356	22.5472253	135.538863396308	50.92592593
1999	0.5105778203	3474.21531274369	5.3882523702171	0.599517568944752	24.3908464840493	25.4655508	125.309737174854	59.43396226
2000	0.5146888966	3557.5793329186	5.96609429569267	0.511261301901436	20.6781140861467	31.4318976	119.412710292964	100
2001	0.5020119275	3616.62303741914	8.01447875958836	2.03332018803679	22.8412585758221	29.3541519	123.202688197851	103.8846561
2002	0.5196598654	3770.7663539742	12.2002591533797	1.87638371733074	24.5721487639853	30.5686994	114.228121420473	101.3618254
2003	0.5408671237	3991.01336170588	11.2219429363202	0.939910870869205	24.0875773441218	31.0613993	103.08189241229	116.0450805
2004	0.5862293058	4108.12979868897	10.9978093711688	1.03352334102218	24.0181489974143	32.8503358	103.51651642977	129.7207603
2005	0.5884387224	4290.45998377322	11.9291252984663	1.12017194921973	22.3697434541127	35.6387199	101.740443719652	165.076751
2006	0.6018377869	4299.67671260636	12.1167217193044	1.57308825791889	23.1654100848046	35.3638598	101.313365984323	190.2073697
2007	0.5976537351	4377.425591192	12.9899455589359	1.24963138034615	26.3241740617984	35.9686732	99.9166454699407	189.5417271
2008	0.5801201474	4409.73848395896	12.7960358712316	1.54306723719281	29.2325802508263	38.3429166	102.242692298134	231.4513173
2009	0.5536390738	4403.79999716406	16.2653571304142	2.00191984407776	38.2352056017576	35.6615471	100.276427453875	171.2472174
2010	0.5228617338	4480.72453900113	15.2084489850028	1.42698315183913	36.283503177277	34.9337859	100	225.0974547
2011	0.5379581003	4524.64481126053	13.7157644705405	1.28551981316214	31.6704024347612	33.7367277	99.1265676790726	262.5476474
2012	0.53975242	4588.07113311753	14.0250453803589	0.71767996462177	30.7984626678758	32.7019291	103.913432436738	290.9311768
2013	0.5407520569	4623.01732218713	16.4979098846064	0.806602279904221	34.1838910613351	31.805513	101.77142840181	283.1418272
2014	0.484622165	4702.09169961086	18.3520824538907	0.702593209028201	37.4188118524538	31.0729315	102.88935783619	270.0409891
2015	0.4852384255	4777.34765689223	21.7118447347657	-0.324013750809036	42.2573387743379	29.8475402	96.495453372759	188.3092004
2016	0.4889053097	4830.11670657324	22.8759817220646	1.02370427771077	43.0745953352936	27.9628308	95.5228003645196	155.4023532
2017	0.4795225738	4793.86670204533	24.7975605379043	0.717464227704435	41.4410146534739	27.9395773	97.8382252225942	178.3089537
2018	0.4856037482	4764.37563637977	25.0665930353206	0.866905290544018	40.4879782418765	28.9822845	93.2735339124231	222.914708

Source : Base de données de la Banque Mondiale et la CNUCED

Annexe n° 04 : Base de données de la Turquie :

	IC	PIB	CISP	IDE	FBCF	OUV	ICER	ITE
1995	0.1114056659	7315.40376970576	18.4861979444882	0.522167204269278	23.8355615305831	22.1213174		105.7377049
1996	0.1074908699	7731.41553754717	22.8282327598666	0.397849726303829	25.090547997672	24.6846574		106.9565217
1997	0.1024267221	8186.49703981265	26.3005518069237	0.4240532504307	26.4197636922042	27.4851618		111.4285714
1998	0.1069056512	8244.7518552191	16.7836243673825	0.340865378561532	23.4537282474552	20.137174		110.8910891
1999	0.1023985807	7842.838720031	16.2268718971499	0.305997670840343	19.9063783561756	18.7008095		109.375
2000	0.0980534076	8237.59921003387	17.3351687400302	0.359734117216479	22.304642728041	21.0002988		100
2001	0.090630521	7631.55870626438	15.0258780047708	1.67389152248381	18.0730278226769	24.6994167		97.71185031
2002	0.0967725518	8003.45420949351	14.1623466562719	0.453805521359261	19.6111042761929	23.7302695		97.14431193
2003	0.0952281803	8331.57377751721	14.1350942622583	0.545822463166874	20.8483278272908	22.8007359		98.28265259
2004	0.0964671066	9009.47262653768	16.7398160204541	0.68801660912428	25.4160878517541	24.0598414		98.84212394
2005	0.0909946815	9692.1205859385	21.4308025455271	2.00053328327567	26.6508173867729	22.7185706		97.93615761
2006	0.0905192662	10252.3604872223	24.9280320105987	3.6534802052135	28.6878786142626	24.0755544		93.30101488
2007	0.0896135973	10640.4228254817	28.2470562138592	3.26250001333706	28.0992465260045	23.6447927		95.89568621
2008	0.0982140976	10602.8565804674	33.6441739958345	2.59715738780979	26.8478144492196	24.9531612		92.28110927
2009	0.0831108142	9976.15052032183	37.3466947638544	1.33175125736325	22.3747056618045	22.9662372		96.18284409
2010	0.0743170738	10672.3892452162	44.6547847021805	1.17877693340685	24.8681280059412	22.9496085		91.7667308
2011	0.0742940957	11678.1307891989	49.4240615719286	1.94372849338649	28.0666767930741	26.3314705		89.02036283
2012	0.0921513686	12039.2957021975	52.2280013816342	1.57257198910841	27.3198322710347	26.1226549		88.89752629
2013	0.068998186	12842.1637572384	60.7094606481011	1.42681398447783	28.524395264253	25.1751623		90.43068182
2014	0.0685817351	13277.7607704323	63.7910618203597	1.427660145624	28.8947085390872	25.7070521		91.80334927
2015	0.0734145591	13853.0971347501	66.8273597070418	2.2416922662182	29.7089177773341	24.6499329		98.25700285
2016	0.0784405105	14062.7337885439	69.8526746728073	1.61510366576903	29.3139418001007	23.4078233		103.3295957
2017	0.0795580946	14874.7825351792	70.8541674527104	1.35408871143501	30.0791089451274	27.0291552		97.3495252
2018	0.0756266329	15068.982383455	68.0276363320512	1.69106040212638	29.9135001045328	30.0786858		94.47418037

Source : Base de données de la Banque Mondiale et la CNUCED

Table des matières

Remerciements	I
Dédicace	II
Liste des Abréviations	III
Sommaire	VI
Introduction générale	1
Chapitre 1^{er} : Cadre conceptuel et théorique de la diversification économique	
Introduction	4
Section 01 : Notions de base sur la diversification	4
1.1 Définitions de la diversification	5
1.1.1 Définition de la diversification économique	5
1.1.1.1 Sur le plan microéconomique	5
1.1.1.2 Sur le plan macroéconomique :	6
1.2 Typologies de diversification	7
1.2.1 Diversification horizontale	7
1.2.2 Diversification Verticale	8
1.2.3 Diversification latérale (conglomérale-hétérogène)	8
1.2.4 Diversification concentrique (totale)	8
1.2.5 Diversification géographique	8
1.2.6 Diversification financière	8
1.3 Les indices de diversification	9
1.3.1 L'indice d'ogive	9
1.3.2 L'indice de d'Herfindah lHirshman	10
1.3.3 L'indice de Hirschman normalisé	10
1.3.4 Indice agrégatif de spécialisation	10
1.3.5 L'indice de Gini	11
1.3.6 L'indice d'entropie ou de Theil	11
1.4 Les enjeux de la diversification	11
1.4.1 La dilution du risque	12
1.4.2 La croissance et le développement économique	12
Section 02 : fondements théoriques de la diversification	15
1.1. La théorie du commerce international	15

1.2	La théorie du commerce intra-branche (nouvelles théories du commerce international)	17
Section 03 : Déterminants de la diversification des exportations		17
3.1	Déterminants économiques	18
3.1.1	L'investissement public	18
3.1.2	L'investissement direct étranger	19
3.1.3	Le revenu	21
3.1.4	Le taux de change	22
3.1.5	L'ouverture commerciale	23
3.1.6	Capital physique	24
3.1.7	Inflation	24
3.2	Déterminants institutionnels	25
3.2.1	Le capital humain	25
3.2.2	La stabilité politique	26
3.2.3	La stabilité budgétaire	26
3.3	Déterminants géographiques	28
3.3.1	Ressources naturelles	28
3.3.2	Infrastructure:	29
Conclusion		30
Chapitre 02 :Les Politique de Diversification des Exportations de la Turquie		
Introduction		31
Section 01 : Évolution du commerce extérieur Turc (de 1963 à nos jours)		31
1.1	Stratégie orientée vers l'intérieur (1963-1980)	31
1.2	Période de 1980 à 2000	33
1.3	Période de 2001 à nos jours	35
1.3.1	Les différentes réformes mises en œuvre	35
1.3.1.1	La mise en place d'un nouveau cadre de gouvernance économique	35
1.3.1.2	Amélioration du climat de l'investissement	36
1.3.1.3	Réforme du secteur financier	36
1.3.1.4	La politique commerciale	36
1.3.1.5	La mise en place des conditions libérales pour le commerce	36
1.3.1.6	La structure tarifaire	36
1.3.2	Les résultats obtenus des politiques de réformes	36
1.3.3	Évolution du commerce extérieur turc de 2010 à 2019	38
1.3.3.1	Évolution de la balance commerciale	38

1.3.3.2 Les principaux partenaires commerciaux de la Turquie	39
1.3.3.3 Répartition des exportations turques en produits	40
1.3.3.4 La composition des exportations en produits par destination	42
1.3.3.5 Évolution des principaux produits exportés	43
1.4 Les Perspectives	44
Section 02 : Les politiques de promotion des exportations de la Turquie	44
2.1 Les politiques agissant directement sur les exportations	44
2.1.1 Organismes de promotion des exportations	44
2.1.1.1 Le DEIK	44
2.1.1.2 La TIM	45
2.1.1.3 La Turk Eximbank	45
2.1.2 Les procédures douanières visant la promotion des exportations	48
2.1.2.1 Régime du perfectionnement actif	48
2.1.2.2 Régime du perfectionnement passif	49
2.2 Les politiques de soutien indirectes	49
2.2.1 Les mesures de soutien par secteurs	49
2.2.1.1 Le Secteur de l'agriculture	49
2.2.1.1 Le secteur de l'industrie	51
2.2.2 Les mesures de soutien particulières	52
2.2.2.1 Les Mesures destinées aux PME	52
2.2.2.2 Les IDE	54
Conclusion	55
Chapitre 03 :Les politiques de diversification des exportations de l'Algérie.....	
Introduction	56
Section 01: Évolution du commerce extérieur de l'Algérie (1962 à nos jours)	56
1.1 Le commerce extérieur Algérien de 1962 à 1980	56
1.2 La période de régulation 1980-1990	58
1.3 La libéralisation du commerce extérieur de 1990 à nos jours	59
1.3.1 La période allant de 1990-2005	59
1.3.2 La période allant de 2006 à 2012	60
1.3.3 Période allant de 2013 à nos jours	61
1.3.4 Les orientations du commerce extérieur en Algérie depuis 2000	61
1.3.4.1 L'accord d'association Algérie- Union Européenne (UE)	61
1.3.4.2 La Grande Zone Arabe de Libre Échanges (GZALE)	62

1.3.4.3 Les accords de l'UMA (Union du Maghreb Arabe)	63
1.3.4.4 L'accèsion de l'Algérie à l'OMC	63
Section 02: Les politiques de soutien des exportations hors hydrocarbures en Algérie	63
1.1 Les organismes de promotion des exportations hors hydrocarbures	63
1.1.1 L'Agence Nationale de Promotion du Commerce Extérieur (ALGEX)	64
1.1.2 La Société Algérienne des Foires et Expositions (SAFEX)	66
1.1.3 La Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie (CACI)	67
1.1.4 L'Association Nationale des Exportateurs Algériens (ANEXAL)	68
1.1.5 La Compagnie Algérienne d'Assurance et de Garantie des Exportations (CAGEX)	69
1.2 Les mesures de soutien financier	71
1.2.1 Le Fonds Spécial pour la Promotion des Exportations (FSPE)	71
1.2.2 Le Fonds National de Régulation et de Développement Agricole (FNRDA)	72
1.2.3 Les mesures de facilitation pour la promotion des exportations hors hydrocarbures	73
1.2.3.1 Les mesures fiscales	73
1.2.3.2 Contrôle de change	73
1.2.3.3 Les régimes douaniers à vocation d'export	74
Section 03 :Évolution chiffrée des exportations algériennes	75
3.1 Évolution des exportations de l'Algérie de 2009 à 2019	75
3.1.1 La prédominance des hydrocarbures dans les exportations algériennes	75
3.1.2 La part des exportations hors hydrocarbures de 2009 à 2019	76
3.2 Évolution de la balance commerciale	76
3.3 Évolution des exportations par groupe d'utilisation	77
3.4 Évolution des échanges extérieurs de l'Algérie par régions économiques	78
3.5 Les principaux partenaires commerciaux de l'Algérie	79
Conclusion	80
Chapitre 04 : Étude économétrique des déterminants de la diversification de l'Algérie et de la Turquie.	81
Introduction	81
Section 01 : Cas de l'Algérie	81
1.1 Méthodologie et choix de variables	81
1.1.1 Indice de concentration	82
1.1.2 Présentation des variables	82
1.1.2.1 Le produit intérieur brut (PIB)	82

1.1.2.2 Investissement direct étranger (IDE)	84
1.1.2.3 Crédit intérieur au secteur privé (CISP)	85
1.1.2.4 Le degré d'ouverture (OUV)	87
1.1.2.5 Indice de change effectif réel (ICER)	89
1.1.2.6 L'Indice des termes de l'Échange (ITE)	90
1.1.2.7 le taux d'investissement (FBCF)	91
1.2 Estimation du Modèle de régression multiple pour l'Algérie	92
Section 02 : Cas de la Turquie	96
2.1 Méthodologie et choix des variables	96
2.1.1 Indice de concentration	96
2.1.2 Présentation des variables explicatives	96
2.1.2.1 Le produit intérieur brut (PIB)	97
2.1.2.2 Investissement direct étranger (IDE) :.....	98
2.1.2.3 Crédit intérieur au secteur privé (CISP).....	99
2.1.2.4 Le degré d'ouverture Turquie (OUV)	100
2.1.2.5 Indice des termes de l'Échange (ITE).....	101
2.1.2.6 le taux d'investissement (FBCF)	102
2.2 Estimation du modèle de régression multiple pour la Turquie	102
Conclusion	106
Conclusion générale	107
Bibliographie	110
Liste des tableaux	VIII
Liste des figures	IX
Annexes	VIII
Annexe n° 1 : Aperçu des aides de la KOSGEB aux PME	XI
Annexe n° 2 : Principales caractéristiques des programmes d'aide publique.....	XII
Annexe n° 3 : Base de données de l'Algérie.....	XV
Annexe n° 04 : Base de données de la Turquie	XVI

Résumé

L'objectif de ce travail est d'étudier la politique de diversification des exportations de l'Algérie et de la Turquie, à travers l'étude des différents instruments de promotion des exportations et l'analyse économétrique des déterminants de l'indice de concentration d'*Herfindahl-Hirschman* des deux pays de 1995 à 2018. Il ressort de cette étude que l'Algérie demeure un pays mono-exportateur des hydrocarbures, en revanche, la Turquie quant à elle, a réussi sa politique de diversification des exportations notamment à partir de 2001, avec un panier diversifié de produits exportés, en forte valeur technologique (Véhicules, textile, agroalimentaire...). Les résultats de la régression multiple montrent que l'indice de concentration en Algérie est affecté positivement par l'ouverture et le PIB et négativement par le crédit au secteur privé et les termes de l'échange, tandis que celui de la Turquie est affecté positivement par les termes de l'échange et négativement par le crédit au secteur privé.

Mots clés : Diversification des exportations algériennes, politique commerciale turque, Déterminants de diversification économique, indice de concentration HH.

Abstract

The objective of this work is to study the export diversification policy of Algeria and Turkey, through the study of the different export promotion instruments and the econometric analysis of the determinants of the *Herfindahl-Hirschman* concentration index of the two countries from 1995 to 2018. It emerges from this study that Algeria remains a mono-exporter of hydrocarbons, on the other hand, Turkey, has succeeded in its policy of diversification of exports especially since 2001, with a diversified basket of exported products, in high technological value (Vehicles, textiles, agro-food...). The results of the multiple regression show that the concentration index in Algeria is affected positively by openness and GDP and negatively by credit to the private sector and the terms of trade, while that of Turkey is affected positively by the terms of trade and negatively by credit to the private sector.

Keywords : Diversification of Algerian exports, Turkish trade policy, Determinants of economic diversification, HH concentration index

ملخص

الهدف من هذا العمل هو دراسة سياسة تنويع الصادرات في الجزائر وتركيا، من خلال دراسة أدوات ترويج الصادرات المختلفة والتحليل الاقتصادي القياسي لمحددات مؤشر التركيز للبلدين من 1995 إلى 2018، ويظهر من خلال هذه الدراسة أن الجزائر لا تزال مُصدِّراً منفرداً للمحروقات، ومن ناحية أخرى، نجحت تركيا من جانبها في سياسة تنويع الصادرات، ولا سيما منذ 2001، بسلة متنوعة من المنتجات المصدرة ذات القيمة التكنولوجية العالية (المركبات، المنسوجات، الأغذية الزراعية، إلخ). تظهر نتائج الانحدار المتعدد أن مؤشر التركيز في الجزائر يتأثر إيجابياً بالانفتاح والنتائج المحلي الإجمالي ويتأثر سلباً بالانتمان للقطاع الخاص وشروط التبادل التجاري، بينما يتأثر مؤشر تركيا إيجابياً. بشروط التبادل التجاري وسلباً بالانتمان للقطاع الخاص.

الكلمات المفتاحية: تنويع الصادرات الجزائرية، السياسة التجارية التركية، محددات التنويع الاقتصادي، مؤشر تركيز.